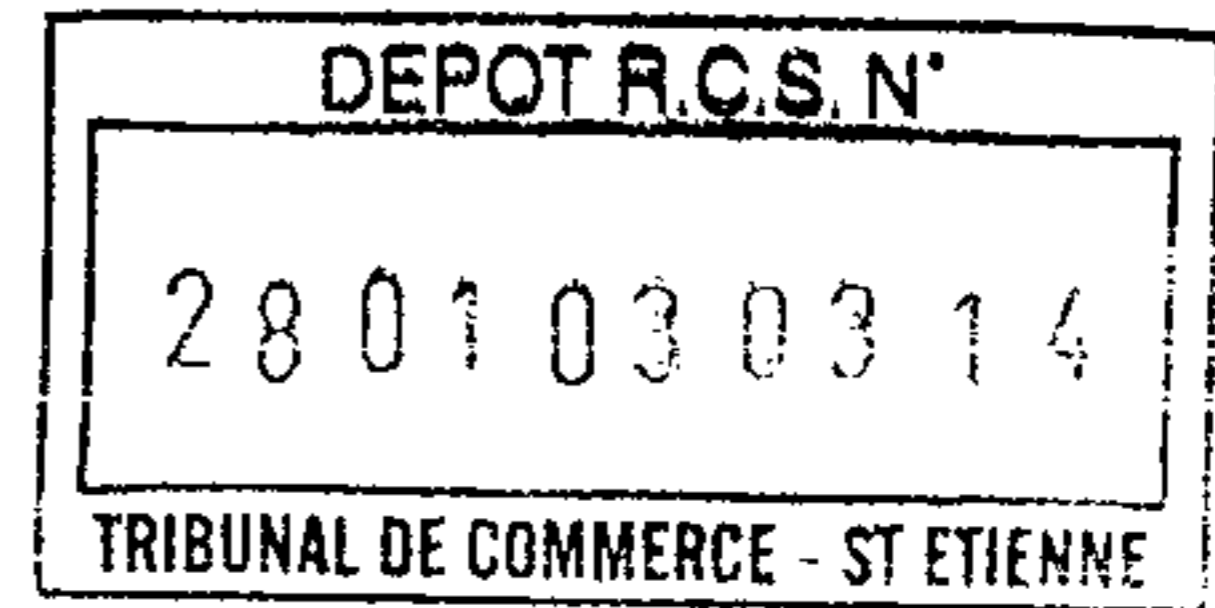


99A705

Le 14 janvier 2003



DEPOT DE PIECES

FUSION ABSORPTION

de la société MEDIS par la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Balay – Valancogne & associés

Notaires

**DROIT DE TIMBRE
PAYÉ SUR ÉTAT**
(autorisation du 13 mai 1981)

**DROIT DE TIMBRE
PAYÉ SUR ÉTAT**
(autorisation du 13 mai 1981)

Enregistré à la RECETTE DIVISIONNAIRE DE ST ETIENNE NORD
OUEST

Le 15/01/2003 Bordereau n°2003/46 Case n°4

Ext 10

Enregistrement : 75 €

Timbre : Acquitté sur état ou autre

Total liquidé : soixante-quinze euros

Montant reçu : soixante-quinze euros

L'Agent

NATURE : DEPOT DE PIE
FUSION ABSORPTION
De la société MEDIS
Par la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE
Du 14 janvier 2003
JM - AP - 1427

Le contrôleur
Daniel DEMONET

L'AN DEUX MIL TROIS
Le quatorze janvier

PARDEVANT Maître Jacques MICHAUDET, Notaire associé de la Société civile Professionnelle dénommée "Jacques BALAY, Jacques MICHAUDET, et Henri BALAY" notaires associés" à SAINT ETIENNE (Loire) 8, place de l'Hôtel de Ville soussigné.

A COMPARU

Madame Annick CLEMENSON, domiciliée à SAINT-ETIENNE 8 place de l'Hôtel de Ville,;

LAQUELLE A, par ces présentes, REQUIS le Notaire associé soussigné de déposer au rang de ses minutes à la date de ce jour pour en assurer la conservation et pour qu'il en soit délivré tels extraits, copies ou expéditions, quand et à qui il appartiendra :

Premièrement :

un exemplaire original sous seing privé du projet de contrat de fusion par voie d'absorption en date du 21 octobre 2002, de :

la société MEDIS, société par actions simplifiées, au capital de 37.497.005 €, dont le siège social est à ST ETIENNE (42100) -24 rue de la Montat-, identifiée au Répertoire des Entreprises sous le numéro 400.593.950 (RCS ST ETIENNE),

par :

la société DISTRIBUTION CASINO France, société par actions simplifiée, au capital de 25.032.420 €, dont le siège social est à ST ETIENNE (42100) -24 rue de la Montat-, identifiée au Répertoire des Entreprises sous le numéro 428.268.023 (RCS ST ETIENNE).

Ce projet dûment paraphé et signé par :

- Monsieur Pierre RIZZO, agissant au nom. pour le compte et en sa qualité de Président de la société MEDIS.

- Monsieur Daniel MARQUE, agissant au nom et pour le compte de la société DISTRIBUTION CASINO France, spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'un pouvoir du 30 septembre 2002 de Monsieur Pierre BOUCHUT, agissant lui-même en sa qualité de Représentant Permanent de la société CASINO GUICHARD PERRACHON, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 166.229.666,73 €, ayant son siège social à ST

023 ✓

ETIENNE (42100) 24 rue de la Montat, identifiée sous le n° 554 501 171 après du Registre du Commerce et des Sociétés de ST ETIENNE, elle-même agissant en sa qualité de Président de la société DISTRIBUTION CASINO France.

Lequel projet de contrat de fusion prévoit :

Que la société DISTRIBUTION CASINO France sera propriétaire et prendra possession des biens et droits incorporels, corporels et financiers à elle apportés à titre de fusion à compter du jour de la réalisation définitive de cette dernière.

Jusqu'à ce jour, la société MEDIS continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble de ses actifs sociaux.

Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important sans l'accord préalable de la société absorbante.

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1er janvier 2002 par la société absorbée seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits et risques de la société absorbante.

Tous accroissements, tous droits et investissement nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, tous frais généraux et dépenses quelconques afférents aux biens apportés incomberont à la société absorbante, celle-ci acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens qui lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 1er janvier 2002.

La même convention de rétroactivité étant incluse dans le contrat réglant l'absorption de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION par la société MEDIS si cette fusion était réalisée, Monsieur Daniel MARQUE déclare, es-qualités, la bien connaître et l'accepter sans réserve.

Monsieur Pierre RIZZO, es-qualités, précise que les biens immobiliers appartenant à la société MEDIS à FONTAINE, CLUSES et CAGNES SUR MER, tels qu'ils sont désignés sommairement en annexe 1, sont actuellement en cours de vente.

Ceci exposé, elle confirme qu'il n'a été pris aucune autre disposition de nature à entraîner une réalisation d'actif et qu'il n'a été procédé depuis cette date à aucune création de passif en dehors du passif commercial courant.

Deuxièmement :

Il est déposé également :

Une copie certifiée conforme d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2002 des associés de la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE approuvant notamment,

* dans sa quatrième résolution, dans toutes ses dispositions le projet de fusion, ainsi que l'évaluation des apports effectués au titre de cette fusion, et la collectivité des associés décidant; en conséquence, la fusion de la société avec la société MEDIS avec effet au 30 novembre 2002.

La société DISTRIBUTION CASINO France étant propriétaire depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de ST ETIENNE, de la totalité des titres composant le capital de MEDIS, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital et ladite société absorbée se trouvera immédiatement dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Handwritten initials and a checkmark.

* dans sa cinquième résolution, la collectivité des associés décidant, suite à l'adoption de la résolution qui précède, de reconstituer la provision liée aux amortissements dérogatoires constatés par la société MEDIS par le prélèvement de 41.806,83 € sur le compte "Prime de fusion".

Il résulte de ces pièces que la société MEDIS a été fusionnée et absorbée par la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, et que sa prise d'effet est effective au 30 novembre 2002.

Les pièces ci-dessus mentionnées demeureront ci-annexées après mention.
Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

DONT ACTE sur trois pages

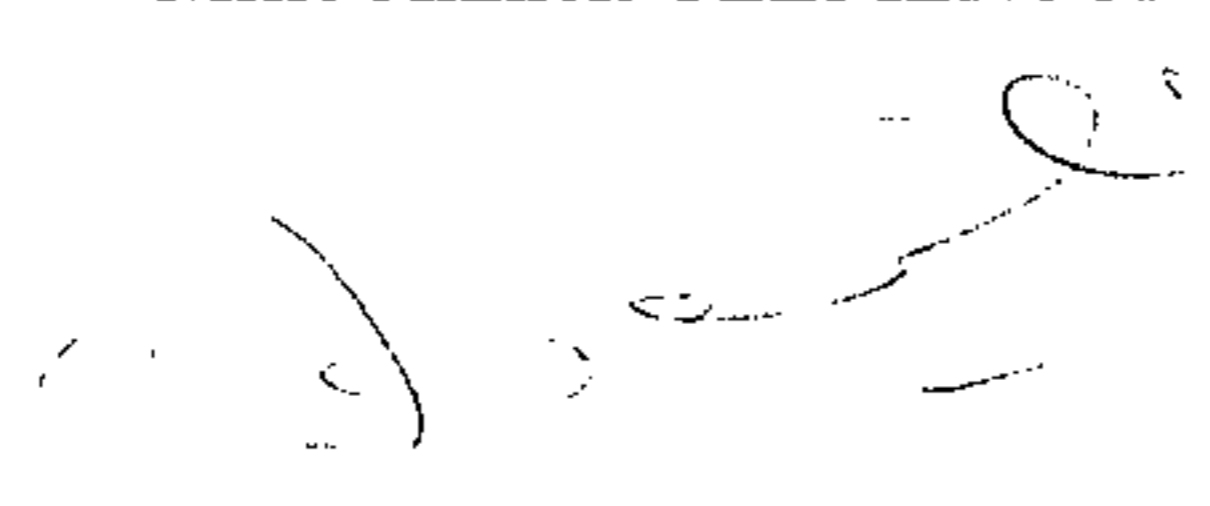
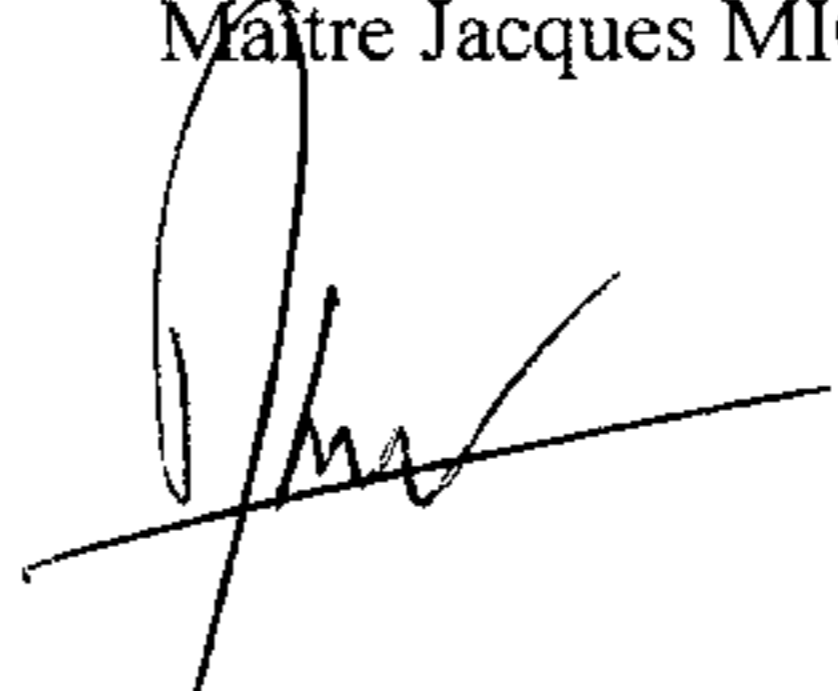
La lecture de cet acte a été donnée à la comparante par le notaire associé soussigné qui l'a signé.

Les jours, mois et an susdits,

En l'Etude du Notaire associé soussigné,

Notaire et comparante ont signé le même jour cet acte comprenant :

- pages.....(3)
- renvois.....(✓)
- mots nuls.....(✓)
- lignes nulles.....(✓)
- chiffres nuls.....(✓)
- blancs bâtonnés.....(✓)

<p>Mme Annick CLEMENSON</p> 	<p>Maître Jacques MICHAUDET</p> 
--	---

**PROJET DE CONTRAT DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION
DE LA SOCIETE MEDIS PAR LA SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE**

Annexé à un acte reçu ce jour par le Notaire
soussigné, Associé de la S.C.P. "Jacques
BALAY, Jacques WILDMAN, JUDITH et Henri BALAY"
titulaire d'un office notarial à Saint-Etienne

Entre les soussignés :

Monsieur Daniel MARQUE,

agissant au nom, pour le compte de la société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 25 032 420 euros, dont le siège social est situé à SAINT ETIENNE (42100) - 24 rue de la Montat, identifiée sous le numéro 428 268 023 auprès du registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE,

spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'un pouvoir en date du 30 septembre 2002 de Monsieur Pierre BOUCHUT, agissant en sa qualité de Représentant Permanent de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 166 229 666,73 euros, dont le siège social est à SAINT-ETIENNE (42100) - 24 rue de la Montat, identifiée sous le numéro 554 501 171 auprès du registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE, elle-même agissant en sa qualité de Président de la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE,

ladite société ci-après désignée sous les termes « DISTRIBUTION CASINO FRANCE », ou « société absorbante »

d'une part,

et

Monsieur Pierre RIZZO,

agissant au nom, pour le compte et en qualité de Président de la société **MEDIS**, société par actions simplifiée au capital de 37 497 005 euros, dont le siège social est situé à SAINT ETIENNE (42100) - 24 rue de la Montat, identifiée sous le numéro 400 593 950 auprès du registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE,

ladite société ci-après désignée par les termes « MEDIS » ou « société absorbée »,

d'autre part,

Il a été arrêté en vue de la fusion par voie d'absorption de la société MEDIS par la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, les conventions qui vont suivre réglant ladite fusion, laquelle est soumise aux conditions suspensives ci-après stipulées

Enregistré à la RECETTE DIVISIONNAIRE DE ST ETIENNE NORD OUEST

Le 15/01/2003 Bordereau n°2003/46 Case n°3

Ext 101

Enregistrement : 230 €

Timbre : Acquitté sur état ou autre

Total liquidé : deux cent trente euros

Montant reçu : deux cent trente euros

L'Agent

[Signature]
Le Notaire
JUDITH

[Signature]

PRELIMINAIRES

Préalablement auxdites conventions, il est exposé ce qui suit :

1° - Présentation des sociétés

- La société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE** a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 2 des statuts :

- la vente de tous produits et articles alimentaires ou non, le négoce et l'importation de métaux précieux, la création et l'exploitation de magasins pour la fourniture de tous produits alimentaires ou non ainsi que de tous services ;

- et d'une façon générale, toutes opérations, affaires ou entreprises quelconques, financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, et, plus particulièrement celles se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus relatés ou qui seraient de nature à faciliter, favoriser ou développer son commerce et son industrie et ce, tant en France que dans tous pays.

La durée de la société expire le 31 décembre 2097.

Le capital s'élève actuellement à 25 032 420 euros. Il est divisé en 25 032 420 actions de 1 euro chacune, entièrement libérées.

Elle est propriétaire de la quasi-totalité des fonds de commerce à usage d'hypermarchés, de supermarchés ou de supérettes du Groupe CASINO, qu'elle exploite directement ou indirectement dans le cadre de contrats de location-gérance consentis à des tiers. Enfin, elle exploite en qualité de locataire-gérant des fonds de commerce qui appartiennent à des sociétés du Groupe CASINO.

La société DISTRIBUTION CASINO FRANCE détient 37 497 005 actions de la société MEDIS, représentant 100 % du capital de cette société ; en conséquence, l'opération est régie par l'article L. 236-11 du Code de Commerce.

Elle n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables, non plus que des certificats d'investissement ou autres valeurs mobilières composées.

- La société **MEDIS** a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 2 des statuts :

L'exploitation directe ou indirecte, l'achat, la vente de tous fonds de commerce en gros, demi-gros et détail.

La constitution de sociétés sous toutes ses formes.

La prise d'intérêt, en quelques pays et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, participation, fusion, alliance, association en participation, prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou de tous titres quelconques ou encore forme de commandite dans toute entreprise, société ou syndicat.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout patrimoine social.

Le tout tant en France qu'à l'étranger.

La durée de la société expire le 5 avril 2094.

Le capital s'élève actuellement à 37 497 005 euros. Il est divisé en 37 497 005 actions de 1 euro chacune, entièrement libérées.

La société MEDIS exerce l'activité de négoce et de commerce de gros.

Elle est propriétaire de fonds de commerce de vente de produits alimentaires dont elle a confié l'exploitation à des tiers dans le cadre de contrats de location-gérance assortis d'un contrat de franchise sous l'enseigne « SPAR » ou « ECO SERVICE ».

La société MEDIS est par ailleurs titulaire d'un contrat de sous-licence d'exploitation de la marque « SPAR » consentie par la société SPAR FRANCE SAS (ex dénomination sociale SPAR CENTRALE), société elle-même bénéficiaire d'un contrat de licence de cette même marque.

Elle est propriétaire de biens et droits immobiliers à FONTAINE (38600) – 8 rue J. Bocq, CLUSES (74300) – 33 rue de la Sardagne et CAGNES SUR MER (06800) – 76 Boulevard Maréchal Juin, tels qu'ils sont désignés sommairement en annexe 1.

Elle est propriétaire de plusieurs marques et possède des participations financières dans plusieurs sociétés.

Elle n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables, non plus que des certificats d'investissement ou autres valeurs mobilières composées.

2° - Motifs et buts de la fusion

La fusion par absorption de MEDIS par DISTRIBUTION CASINO FRANCE répond au souci de simplifier les structures juridiques du groupe Casino, d'alléger les coûts de gestion administrative et comptable et de simplifier la gestion financière de ces sociétés étant précisé que la société MEDIS aura préalablement absorbée sa filiale MJCB DISTRIBUTION.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu la fusion par voie d'absorption de la société MEDIS par la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE qui détient à ce jour, la totalité des actions composant le capital social de ladite société. Ainsi, il ne sera pas procédé par DISTRIBUTION CASINO FRANCE à une augmentation de capital, celle-ci ne pouvant recevoir les actions devant lui revenir en échange de ses droits dans la MEDIS.

3° - Bases de l'apport

L'évaluation des apports de la société MEDIS a été déterminé :

- pour la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2001, date de clôture du dernier exercice, approuvés par l'assemblée générale mixte du 25 mars 2002,
- pour la société MEDIS sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2001, date de clôture du dernier exercice, approuvés par l'assemblée générale mixte du 27 mars 2002,

étant précisé que la société MEDIS aura préalablement absorbé la société M.J.C.B. DISTRIBUTION, propriétaire d'un fonds de commerce d'alimentation générale sis à CLERMONT FERRAND (63) - 69 rue de l'Oradou, dont l'exploitation a été confiée en location-gérance à la société MAEVA.

La consistance de l'apport et les conditions de l'opération de fusion-absorption de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION ont été déterminées, eu égard au caractère rétroactif au 1^{er} janvier 2002 conféré à cette opération sur la base des comptes de cette société arrêtés au 31 décembre 2001 et tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale annuelle du 12 mai 2002.

Une copie du contrat de fusion-absorption de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION par la société MEDIS régularisé ce jour demeurera en annexe 2 des présentes.

Cela exposé, il est passé aux conventions ci-après relatives aux apports faits à titre de fusion par la société MEDIS à la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE

I - APPORT FUSION PAR LA SOCIETE MEDIS A LA SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Monsieur Pierre RIZZO, agissant au nom et pour le compte de MEDIS, en vue de la fusion à intervenir entre cette société et DISTRIBUTION CASINO FRANCE, au moyen de l'absorption de la première par la seconde, fait apport ès qualités, sous les garanties ordinaires et de droit et sous la condition suspensive ci après stipulée,

à DISTRIBUTION CASINO FRANCE, ce qui est accepté au nom et pour le compte de cette dernière par Monsieur Daniel MARQUE, sous la même condition suspensive,

de la propriété de l'ensemble des biens, droits et obligations, sans exception ni réserve, de la société MEDIS, avec les résultats actif et passif des opérations faites depuis le 1er janvier 2002 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion.

Il est précisé que de convention expresse, la présente fusion rétroagira comptablement et fiscalement au 1er janvier 2002 et qu'en conséquence :

- la désignation, ci-après détaillée des actifs apportés à la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE et du passif pris en charge par elle est faite d'après leur consistance au 31 décembre 2001 et d'après la consistance des actifs et des passifs, à la même date, de la société M.I.C.B DISTRIBUTION sous réserve de la réalisation préalable de son absorption par la société MEDIS.

- et que toutes les opérations actives et passives réalisées tant par la société MEDIS que par la société M.I.C.B. DISTRIBUTION depuis le 1er janvier 2002 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion seront au compte de la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE

1) Désignation de l'actif social

L'actif apporté comprend, à la date du 31 décembre 2001, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative, les biens et droits ci-après désignés et évalués :

A - Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- la clientèle et l'achalandage,
- le droit de se dire successeur,
- le savoir faire que la société a développé dans ses activités et d'une manière générale toutes les informations pour les mettre en œuvre,
- les logiciels
- tous documents concernant la société absorbée,
- le bénéfice et les charges de toutes autorisations d'exploitation ou permissions administratives,
- le bénéfice et les charges du contrat de sous-licence d'enseigne « SPAR » consenti par la société SPAR FRANCE SAS (ex dénomination sociale SPAR CENTRALE) elle-même bénéficiaire d'un contrat de licence,
- le bénéfice et les charges de tous contrats, traités, accords, conventions et marchés conclu avec ces tiers,

- les droits de jouissance immobiliers (baux commerciaux) pour lesquels la société absorbée est propriétaire tel qu'ils sont désignés sommairement en annexe 3 étant précisé que ces biens sont actuellement en cours de vente,
- les droits de jouissance immobiliers (baux commerciaux) donnés en sous-location par la société absorbée tel qu'ils sont désignés sommairement en annexe 3,
- les droits de jouissance immobiliers (baux commerciaux) pour lesquels la société absorbée est preneuse tel qu'ils sont désignés sommairement en annexe 4,
- le bénéfice et les charges des contrats de location-gérance pour lesquels la société apporteuse est locataire-gérante ou loueur de fonds tel qu'ils sont désignés en annexe 5,
- le bénéfice et les charges des contrats de franchise et/ou d'approvisionnement « SPAR » « ECO SERVICE » « VIVAL » consentis par la société absorbée tels qu'il sont désignés sommairement en annexe 6,
- le bénéfice et les charges des marques suivantes étant précisé que ces marques ont fait l'objet, au cours de la période de rétroactivité, d'une cession au profit de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON antérieurement à la signature des présentes :

. ATOUT'HEURE (semi-figurative, enregistrée le 6 avril 1990 sous le numéro 1 585 312 en classes 3, 5, 8, 16, 21, 24, 25,26, 28, 29, 30 et 31),

. MAG ALIMENTATION (semi-figurative, enregistrée le 24 juin 1997 sous le numéro 97 684 784 en classes 3, 5, 16, 29, 30, 31, 32, 33 et 42),

. VIVAL (marque verbale enregistrée le 16 janvier 1989 et renouvelée en 1998 sous le numéro 1 509 334 dans les classes 29, 30, 31, 32, 33 et 42),

- VIVAL (marque semi-figurative dont la demande d'enregistrement auprès de l'INPI a été effectuée le 3 novembre 1998 sous le numéro 98 758 306 en classes 29, 30, 31, 32, 33 et 42),

- VIVAL (marque semi-figurative dont la demande d'enregistrement auprès de l'INPI a été effectuée le 25 janvier 1999 sous le numéro 99 771 794 en classes 29, 30, 31, 32, 33 et 42),

Pour une valeur nette comptable de **19 814 975,52 €**.

Immobilisations corporelles

*Terrains

Les terrains figurant au bilan de la société absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour une valeur nette comptable de **38 054,93 €**.

*Constructions

La totalité des constructions figurant au bilan de la société absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour une valeur nette comptable de **877 928,82 €**.

*Installations techniques, matériel et outillage industriels

La totalité des installations techniques, matériel et outillage industriels de la société absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour une valeur nette comptable de **135 033,75 €**.

* Autres immobilisations corporelles

La totalité des autres immobilisations corporelles de la société absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour une valeur nette comptable de **2 165 584,65 €**.

Immobilisations financières

*Autres participations

La totalité des autres participations de la société absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour une valeur nette comptable de **567 456,00 €** dont le détail figure en annexe 7 en ce compris les titres de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION, étant rappelé que sous réserve de son absorption préalable par MEDIS, à ces titres seront substitués les éléments actifs et passifs de cette société..

*Prêts

La totalité des prêts de la société absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour une valeur nette comptable de **994 251,93 €**.

*Autres immobilisations financières

La totalité des autres immobilisations financières de la société absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour une valeur nette comptable de **67 430,75 €**.

Monsieur Daniel MARQUE, ès-qualités, renonce à exiger une plus ample désignation des immobilisations incorporelles, corporelles et financières composant l'actif immobilisé apporté par MEDIS pour les connaître parfaitement et s'être fait remettre un inventaire détaillé de ces actifs au 31 décembre 2001.

B - Actif circulant

a) Créances

* Créances clients et comptes rattachés

La totalité des clients et comptes rattachés de l'absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour un montant net de **17 423 437,31 €**

* Autres créances

La totalité des autres créances d'exploitation de l'absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour un montant net de **82 616 772,07 €**.

b) Disponibilités

La totalité des disponibilités inscrite au bilan de l'absorbée au 31 décembre 2001 pour un montant net de **6 125 057,57 €**.

c) Charges constatées d'avance

La totalité des charges constatées d'avance inscrite au bilan de l'absorbée au 31 décembre 2001 pour un montant net de **144 655,76 €**.

d) Charges à répartir sur plusieurs exercices

La totalité des charges à répartir sur plusieurs exercices inscrite au bilan de l'absorbée au 31 décembre 2001 pour un montant de **95 902,77 €**.

Monsieur Pierre RIZZO renonce, ès-qualités, à exiger une plus ample désignation des créances, disponibilités et charges constatées d'avance composant l'actif circulant pour les connaître parfaitement et s'être fait remettre un inventaire détaillé de ces actifs au 31 décembre 2001.

2) Prise en charge du passif

Corrélativement à l'apport des actifs désignés ci-dessus, la société absorbante prend à sa charge l'intégralité du passif de la société absorbée tel qu'il existera au jour de la fusion. Ce passif comprend, en regard du bilan de la société absorbée au 31 décembre 2001, les dettes suivantes :

*Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de 1 128 941,51 €.

* Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de 6 682 365,85 €.

* Emprunts et dettes financières, divers

Les emprunts, les dettes financières et divers figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de 801 786,77 €.

* Dettes fournisseurs comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de 60 869 127,89 €

*Dettes fiscales et sociales d'exploitation

Les dettes fiscales et sociales d'exploitation figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de 1 938 003,64 €.

*Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Les dettes sur immobilisations et comptes rattachés figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de 14 989,38 €.

*Autres dettes

Les autres dettes figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de 16 862 935,47 €.

Il est précisé, en tant que de besoin, que la stipulation ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance de dette au profit de prétendus créanciers, lesquels sont au contraire tenus d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Sous réserve des justifications prévues à l'alinéa qui précède, le passif de la société absorbée, au 31 décembre 2001 s'élève à la somme de 131 066 541,83 €.

Monsieur Daniel MARQUE certifie que le chiffre total ci-dessus mentionné du passif de la société au 31 décembre 2001 est exact et sincère, qu'il n'existait dans la société absorbée, à la date susvisée du 31 décembre 2001, aucun passif non comptabilisé, plus spécialement que la société absorbée est en règle à l'égard de ses obligations fiscales et envers les organismes de sécurité sociale, d'allocations familiales, de prévoyance et de retraites, et que toutes les déclarations requises par les lois et règlements en vigueur ont été faites régulièrement en temps utile.

2) Origine de propriété

Fonds de commerce

Monsieur Daniel MARQUE reconnaît que le régime juridique de la présente fusion exclut l'application de l'article L 141-1 du Code de Commerce et qu'en conséquence, il n'y a pas lieu d'appliquer la prescription de son article 12.

M

Immeubles et droits immobiliers

Les parties s'obligent à intervenir ultérieurement à tous actes complémentaires, réitératifs ou rectificatifs qui seront nécessaires pour établir leur désignation complète et leur origine de propriété régulière, ainsi que leur situation au regard de l'urbanisme et les servitudes pouvant les grever.

II - PROPRIETE - JOUISSANCE

La société DISTRIBUTION CASINO FRANCE sera propriétaire et prendra possession des biens et droits incorporels, corporels et financiers à elle apportés à titre de fusion à compter du jour de la réalisation définitive de cette dernière.

Jusqu'à ce jour, la société MEDIS continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble de ses actifs sociaux.

Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important sans l'accord préalable de la société absorbante.

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1er janvier 2002 par la société absorbée seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits et risques de la société absorbante.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, tous frais généraux et dépenses quelconque afférents aux biens apportés incomberont à la société absorbante, celle-ci acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 1er janvier 2002.

La même convention de rétroactivité étant incluse dans le contrat réglant l'absorption de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION par la société MEDIS si cette fusion était réalisée, Monsieur Daniel MARQUE déclare, es-qualités, la bien connaître et l'accepter sans réserve.

Monsieur Pierre RIZZO, es-qualités, précise que les biens immobiliers appartenant à la société MEDIS à Fontaine, Cluses et Cagnes sur Mer, tel qu'ils sont désignés sommairement en annexe 1, sont actuellement en cours de vente.



Ceci exposé, elle confirme qu'il n'a été pris aucune autre disposition de nature à entraîner une réalisation d'actif et qu'il n'a été procédé depuis cette date à aucune création de passif en dehors du passif commercial courant.

III - CHARGES ET CONDITIONS

1) En ce qui concerne la société absorbante

Le présent apport est fait sous les charges et conditions d'usage et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes, que le représentant de la société absorbante oblige celle-ci à accomplir et exécuter, savoir :

- 1) La société absorbante prendra les biens et droits immobiliers ainsi que les fonds de commerce à elle apportés, avec tous leurs éléments corporels et incorporels en dépendant, en ce compris notamment les objets mobiliers et le matériel, dans l'état où le tout se trouvera lors de la prise de possession sans pouvoir élever aucune réclamation pour quelque cause que ce soit.
- 2) Elle exécutera tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés, ainsi que toutes polices d'assurance contre l'incendie, les accidents et autres risques, et tous abonnements quelconques. Elle exécutera, notamment, comme la société absorbée aurait été tenue de le faire elle-même, toutes les clauses et conditions jusqu'alors mises à la charge de la société MEDIS.
- 3) Elle sera subrogée purement et simplement dans le bénéfice et les charges des baux commerciaux tels qu'ils sont désignés en annexes 3 et 4, et en général de tous baux, locations, droits d'occupation ou domiciliations consentis

 
8

à la société absorbée ou par celle-ci et de leurs avenants, et en général de tous baux et locations qui seront en cours au jour de la réalisation des présentes.

- 4) La société absorbante sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la société absorbée.
- 5) La société absorbante supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, taxes, primes et cotisations d'assurance, redevances d'abonnement, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits objet de la présente fusion.
- 6) La société absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant l'exploitation des biens et droits apportés, et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.
- 7) La société absorbante sera tenue à l'acquit de la totalité du passif de la société absorbée et de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION, sous réserve de son absorption préalable, dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exécution de toutes les conditions d'actes ou titres de créance pouvant exister, sauf à obtenir, de tous créanciers, tous accords modificatifs de ces termes et conditions.
- 8) La société absorbante prendra les biens et droits immobiliers à elle apportés, dans l'état où ils existeront lors de la prise de possession, sans pouvoir exercer aucun recours ni répétition contre la société absorbée, à raison des fouilles ou excavations qui auraient pu être pratiquées sous le immeubles, et tous éboulements qui pourraient en résulter par la suite, la nature du sol et du sous-sol n'étant pas garantie, comme aussi sans aucune garantie en ce qui concerne soit l'état des immeubles dépendants des biens apportés et les vices de toute nature, apparents ou cachés, erreur dans la désignation, les confins, les numéros du cadastre et la contenance, toute différence entre la contenance réelle et celle indiquée dans le désignation des immeubles (excédât-elle un vingtième), devant faire le profit ou la perte de la société absorbante.
- 9) La société absorbante souffrira les servitudes passives, grevant ou pouvant grever les immeubles dont dépendent les biens apportés, sauf à s'en défendre et à profiter de celles actives, s'il en existe, le tout à ses risques et périls, sans recours contre la société absorbée et sans que la présente clause puisse donner à qui que ce soit plus de droit qu'il n'en aurait en vertu de titres réguliers non prescrits ou de la loi.

A cet égard, le représentant de la société absorbée déclare que ladite société n'a personnellement créé ni laisser acquérir aucune servitude sur les biens apportés et qu'à sa connaissance, il n'existe aucune servitude sauf celles pouvant résulter des titres de propriété, de la situation naturelle des lieux, de l'urbanisme et de tous titres et pièces, lois et décrets en vigueur.

2) En ce qui concerne la société absorbée

- 1) Les apports à titre de fusion sont faits sous les garanties, charges et conditions ordinaires et de droit, et, en outre, sous celles qui figurent dans le présent acte.
- 2) Monsieur Pierre RIZZO s'oblige, ès qualité, à fournir à la société absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Il s'oblige, notamment, et oblige la société qu'il représente, à faire établir, à première réquisition de DISTRIBUTION CASINO FRANCE, tous actes complets, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

- 3) Monsieur Pierre RIZZO, ès qualités, oblige la société absorbée à remettre et à livrer à la société absorbante aussitôt après la réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

4) Monsieur Pierre RIZZO oblige la société MEDIS à faire tout ce qui sera nécessaire pour permettre à la société absorbante d'obtenir le transfert à son profit et le maintien aux mêmes conditions, après réalisation définitive de la fusion, des prêts accordés à la société absorbée.

IV - REMUNERATION DES APPORTS EFFECTUES PAR LA SOCIETE MEDIS A LA SOCIETE DISTRIBUTION CASINO FRANCE

1) Evaluation des apports

Compte tenu que cette opération est une restructuration interne au Groupe CASINO et plus particulièrement au sous-groupe DISTRIBUTION CASINO FRANCE, les parties sont convenues que le patrimoine de la société MEDIS serait transféré à la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE à la valeur nette comptable au 31 décembre 2001.

Le passif pris en charge par DISTRIBUTION CASINO FRANCE au titre de la fusion est celui comptabilisé au 31 décembre 2001.

Ces valeurs prennent en compte les valeurs retenues dans le contrat de fusion-absorption de la société M.J.C.B. DITRIBUTION par la société MEDIS, opération préalable à l'opération présente.

La décomposition de cette valeur nette comptable (valeur d'origine, amortissement, provisions pour dépréciation) figure en annexe 8.

Sur ces bases, les biens et droits apportés par la société absorbée à la société absorbante, évalués tel qu'il est indiqué ci-dessus, sont fixés comme suit:

- les immobilisations incorporelles pour	19 896 826,31 €
- les immobilisations corporelles pour	3 253 348,29 €
- les immobilisations financières pour	1 555 773,64 €
- l'actif circulant pour	106 434 061,21 €
soit ensemble une valeur totale de	131 140 009,45 €

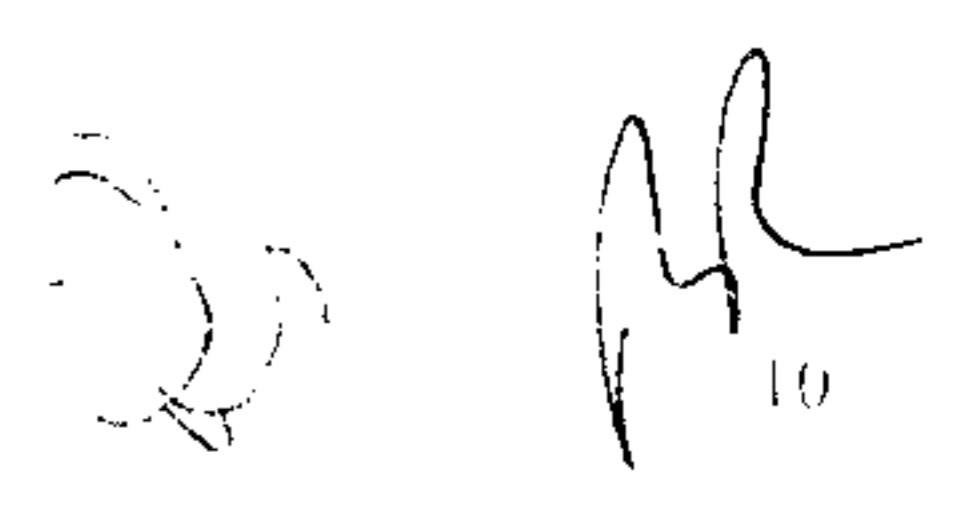
Le passif pris en charge s'élève :

- selon le détail figurant en 1, 2) ci-dessus du présent projet, à	88 298 150,51 €
- auquel il convient d'ajouter la somme de 4 166 662,55 € correspondant au dividende versé à l'unique associé au titre de l'exercice clos le 31/12/2001 décidé le 27 mars 2002	4 166 662,55 €
- auquel il convient d'ajouter le montant du passif MJCB DISTRIBUTION ..	68 028,72 €
soit une valeur totale de	92 532 841,78 €

en sorte que la valeur nette des apports de la société absorbée est 38 607 167,67 €

2) Rémunération des apports – Absence de rapport d'échange

La société DISTRIBUTION CASINO FRANCE étant propriétaire des 37 497 005 actions de la société absorbée et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, un échange de droits sociaux est impossible, il n'est donc pas établi de rapport d'échange. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions nouvelles de la société absorbante, ni à l'augmentation de son capital.

 10

Dès lors, la différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 38 607 167,67 € et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 37 497 005 actions de la société MEDIS dont elle était propriétaire, soit 42 993 315,57 €, égale à (4 386 147,90) euros constitue un mali de fusion.

V - DECLARATIONS

Le représentant de la société absorbée déclare :

- 1) qu'elle n'est pas actuellement et n'a jamais été en état de faillite, de liquidation judiciaire, de liquidation de biens ou de règlement judiciaire, de redressement ou de liquidation judiciaire ; qu'elle n'est pas actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement l'objet de poursuites pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité.
- 2) qu'elle est de nationalité française et a son siège en FRANCE.
- 3) qu'il n'existe aucun engagement financier ou autre, de nature à modifier les valeurs retenues pour la présente fusion.
- 4) qu'elle a payé régulièrement ses impôts et qu'elle est à jour de ses cotisations de sécurité sociale.
- 5) que le patrimoine de la société n'est menacé d'aucune confiscation ou d'aucune mesure d'expropriation.
- 6) que les éléments de l'actif apporté, au titre de la fusion notamment les divers éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce compris dans les apports, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur, hypothèque, nantissement ou autres, et que lesdits éléments sont de libre disposition entre les mains de la société absorbée, sous réserve de l'accomplissement des formalités nécessaires pour la régularité de leur mutation.
- 7) que les indications concernant les biens immobiliers apportés figurent plus haut.
- 8) que tous les livres de comptabilité tenus par la société absorbée pendant les trois derniers exercices, ont été visés par un représentant de la société absorbante, et que ces livres ont fait l'objet d'un inventaire signé par un représentant de chacune des sociétés parties aux présentes, inventaire dont un exemplaire a été remis à chacune d'elles, étant observé que ces livres resteront, après réalisation de l'absorption, en possession de la société absorbante, comme ayant été compris dans les apports de la société absorbée, mais qu'elle devra les mettre à la disposition de tous mandataires de la société absorbée.

VI - CONDITIONS SUSPENSIVE ET RESOLUTOIRE

1) Condition suspensive

Indépendamment de l'accomplissement des formalités légales préalables à la fusion, celle-ci ne pourra être réalisée qu'autant que le 31 décembre 2002 au plus tard, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société absorbante aura approuvé le présent projet de contrat et décidé la fusion de la société avec la société absorbée par voie d'absorption de cette dernière.

La réalisation de cette condition sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale de la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE

2) Condition résolutoire

La société absorbante et la société absorbée ont déposé auprès du Bureau des Agréments à la Direction Générale des Impôts, une demande d'agrément en vue de bénéficier du transfert des déficits et des amortissements réputés différés non encore déduits par la société absorbée et ce sous réserve de la réalisation de la fusion-absorption de la société

M.J.C.B. DISTRIBUTION par la société MEDIS, à la société absorbante et de leur imputation sur les bénéfices ultérieurs de la société absorbante.

La présente fusion pourra être résolue, si bon semble à la société absorbante, à défaut d'obtention dudit agrément.

VII - REGIME FISCAL

Les représentants des sociétés absorbante et absorbée obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour tout paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes et autres obligations résultant de la réalisation définitive des apports faits à titre de fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

1) Impôt sur les sociétés (régime de l'article 210 A du Code Général des Impôts)

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-devant, la fusion prend effet le 1er janvier 2002.

En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires, produits depuis cette date par l'exploitation de la société absorbée seront englobés dans le résultat imposable de la société absorbante.

Les soussignés ès qualités, au nom de la société qu'ils représentent, déclarent soumettre la présente fusion au régime de faveur prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

A cet effet, la société absorbante prend l'engagement :

- a) de reprendre à son bilan les écritures comptables de la société absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés ;
- b) de continuer, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la société absorbée ;
- c) de reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société absorbée et chez la société M.J.C.B. DISTRIBUTION, ainsi que la réserve spéciale où cette société aura porté les plus-values à long terme soumises antérieurement à l'I.S. aux taux réduits prévus par l'article 219 I a du Code Général des Impôts ;
- d) de reconstituer la provision pour les amortissements dérogatoires en prélevant sur ses réserves,
- e) de se substituer à la société absorbée pour la réintégration des plus-values dont l'imposition avait été différée chez cette dernière et chez la société M.J.C.B. DISTRIBUTION ;
- f) de calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations reçues en apport d'après la valeur d'origine qu'avaient ces biens dans les écritures de la société absorbée et plus particulièrement les plus values en sursis d'imposition portant sur les fonds de commerce apportés à la société MEDIS lors des opérations suivantes :

- . Apport partiel d'actif de la société MEDIAL en date du 3 avril 1995
- . Apport partiel d'actif de la société CODIM en date du 3 avril 1995
- . Apport de la société PLANE en date du 3 avril 1995
- . Apport MARIULT en date du 1^{er} novembre 1999
- . Fusion-absorption de la MJCB DISTRIBUTION (sous réserve de la réalisation de cette opération au 1^{er} décembre 2002)

f) sous réserve de l'obtention de l'agrément visée au paragraphe VI « Conditions suspensive et résolutoire », la société absorbante imputera sur ses bénéfices ultérieurs les déficits et les amortissements réputés différés non encore déduits transférés par la société absorbée.

12

2) Taxe sur la valeur ajoutée

Au regard de la TVA, la société absorbante sera, de convention expresse, purement et simplement subrogée dans les droits et obligations de la société absorbée ainsi que ceux de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION.

Par suite, la société absorbée se propose, sans avoir à soumettre à TVA la valeur des apports constituant des immobilisations, de transférer purement et simplement le crédit de TVA dont elle disposera au jour de la réalisation définitive de la fusion, dans les conditions et limites prévues par l'instruction ministérielle du 22 février 1990, conformément à l'article 210 III de l'annexe II du Code Général des Impôts, à la société absorbante qui s'engage à opérer les régularisations de déduction auxquelles aurait été tenue la société absorbée si elle avait poursuivi son activité.

Une déclaration en double exemplaire faisant référence au présent projet de fusion et mentionnant le montant de la taxe transférée, sera adressée par la société absorbante au service des impôts dont elle relève. En outre, la société absorbante sera tenue de présenter à l'administration tous justifications comptables de la réalité du montant des droits à déduction de TVA qui lui auront été transférés.

Les parties reconnaissent qu'en tout état de cause, la fusion sera réputée inexistante pour l'application des dispositions de l'article 257.7 du Code Général des Impôts ou de toutes autres dispositions analogues se rapportant à la TVA dans le domaine immobilier de la construction.

3) Enregistrement

Le présent projet de fusion sera soumis au droit fixe de 230,00 euros.

4)- Obligations déclaratives

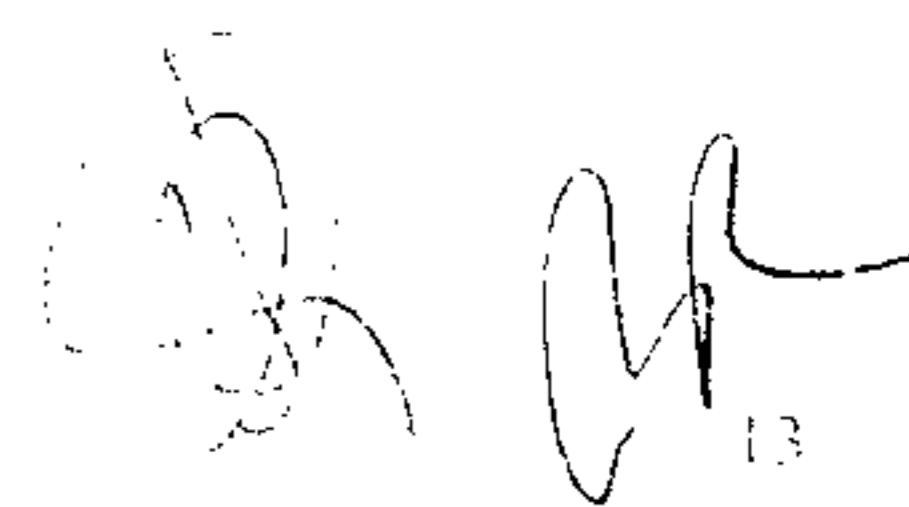
Les soussignés, es qualités, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément :

- à joindre aux déclarations des sociétés absorbée et absorbante, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code Général des Impôts,
- en ce qui concerne la société absorbante, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

VIII - DISPOSITIONS DIVERSES

1) Formalités

- La société absorbante remplira toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion.
- La société absorbante fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.
- La société absorbante devra, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui sont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.
- La société absorbante remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.



2) Désistement

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante aux termes du présent acte.

3) Remise de titres

Il sera remis à DISTRIBUTION CASINO FRANCE, lors de la réalisation définitive de la fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société MEDIS, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et autres droits sociaux et tous contrats, archives, pièces et autres documents relatifs aux biens et droits apportés par MEDIS.

4) Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société absorbante, ainsi que son représentant l'y oblige.

5) Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès qualités, élisent domicile aux sièges respectifs desdites sociétés.

6) Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Daniel MARQUE et Monsieur Pierre RIZZO, ès-qualités, avec faculté pour eux de substituer,

à l'effet d'établir tous actes complémentaires, réitératifs ou rectificatifs du présent projet de contrat, de réparer toutes omissions et, généralement, de faire le nécessaire.

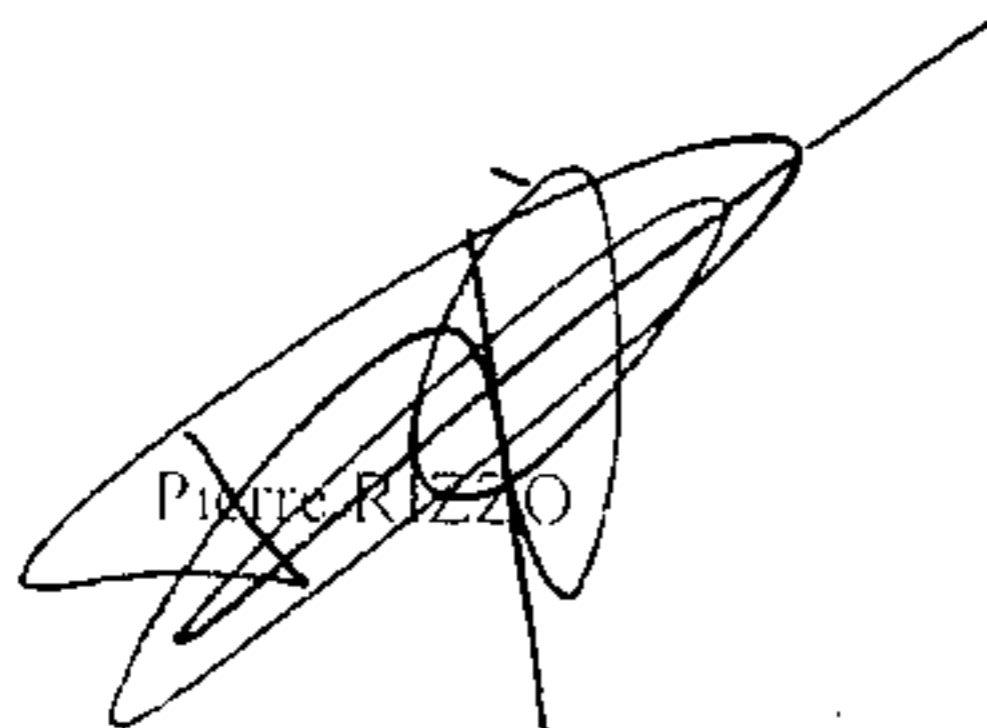
En outre, pour les dépôts préalables au greffe du tribunal de commerce compétent, en application des dispositions de l'article L 236-6 du nouveau Code de Commerce, chacun des mandataires ci-dessus constitués est habilité à certifier tout exemplaire du présent projet de contrat de fusion et de ses annexes.

Enfin, pour faire, après réalisation des apports réglés par le présent projet de contrat de fusion, mentionner, publier ou exécuter les présentes partout où besoin sera, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'expéditions, de copies ou d'extraits des présentes, ainsi que d'expéditions, copies ou extraits de tous actes, procès-verbaux et pièces qu'il appartiendra.

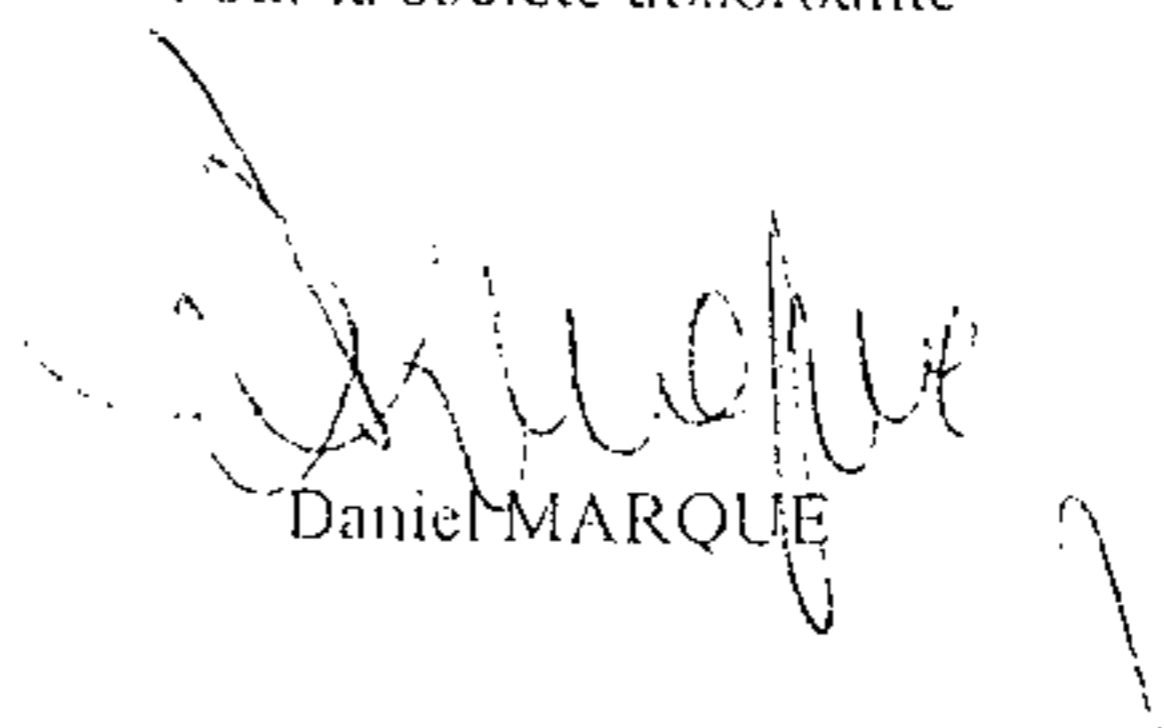
Par ailleurs, les soussignés agissant dans un intérêt commun, donnent tous pouvoirs à Maître MICHAUDET, notaire, à l'effet d'établir tous actes complétifs ou rectificatifs d'erreurs ou d'omissions.

Fait en huit originaux à Saint-Etienne, le 21 octobre 2002

Pour la société absorbée


Pierre RIZZO

Pour la société absorbante


Daniel MARQUE

ANNEXE N°1

**BIENS IMMOBILIERS
APPARTENANT A MEDIS**

[Handwritten signature]

BIENS IMMOBILIERS APPARTENANT A LA SOCIETE MEDIS

CAGNES SUR MER (06800) – 76 Boulevard Maréchal Juin

Un ensemble immobilier soumis au régime juridique de la copropriété dénommé Les Résidences de l'Hippodrome situé Boulevard de la Mer n°72,76,78, 80 et Avenue du Maréchal Juin n°4 (ex Avenue de Grasse) et Avenue de Cannes n°2 et 4 Bis, édifié sur une parcelle de terrain cadastré section BI n°83 Lieudit 76 Boulevard Maréchal Juin pour une contenance de 4 450 m²

Bloc A – Lot 44

Local à usage commercial en rez de chaussée : 276 / 10 000 ° indivis des parties communes de la première catégorie et 276 / 4 229° indivis des parties communes de la deuxième catégorie

Bloc B – Lot 194

Local à usage commercial en rez de chaussée : 358 / 10 000 ° indivis des parties communes de la première catégorie et 358 / 3 256 ° indivis des parties communes de la deuxième catégorie

Lot 384

Local à usage commercial en rez de chaussée : 80 / 10 000 ° indivis des parties communes de la première catégorie et 80 / 4 229° indivis des parties communes de la deuxième catégorie

Les places de parkings portant les numéros suivants : bloc D : 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 302, 382, 304, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318

FONTAINE (38600) – 8 rue Jean Bocq

Un local à usage de magasin avec arrière magasin, chaufferie, laboratoire, chambre froide et entrepôt et les 100 / 1 000 ° du sol et des charges communes

Lot de copropriété n°160

Cadastre section A I n°331 pour une contenance de 3 332 m²

CLUSES (74300) – 33 rue de la Sardagne

Un local commercial sis à CLUSES à l'angle de l'avenue de la Sardagne et de la rue Jean Mermoz édifié sur une parcelle cadastrée section A, n°1701 Lieudit Avenue de la Sardagne pour une contenance de 388 m², élevé sur un sous-sol d'un simple rez de chaussée d'une contenance de 200 m² environ

Un ensemble immobilier sis à CLUSES Lieudit La Sardagne à l'angle de la rue des Ecoles et de la rue Jean Mermoz édifié sur une parcelle cadastrée section A, n°4958 Lieudit Rue Jean Mermoz pour une contenance de 2 626 m²

Copropriété lot n°85, garage s'ouvrant sur la Rue des Ecoles dans le troisième alignement côté Ouest : 20 / 1 700 ° des parties communes

ANNEXE N°2

**PROJET DE FUSION ABSORPTION
DE M.J.C.B. DISTRIBUTION
PAR MEDIS**

Handwritten initials/signature

PROJET DE CONTRAT DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION
DE LA SOCIETE M.J.C.B. DISTRIBUTION
PAR LA SOCIETE MEDIS

Entre les soussignés :

Monsieur Pierre RIZZO,

agissant au nom, pour le compte et en qualité de Président de la société **MEDIS**, société par actions simplifiée au capital de 37 497 005 euros, dont le siège social est situé à SAINT ETIENNE (42100) - 24 rue de la Montat, identifiée sous le numéro 400 593 950 auprès du registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE,

ladite société ci-après désignée sous les termes « MEDIS » ou « société absorbante »

d'une part,

et

Monsieur Daniel MARQUE,

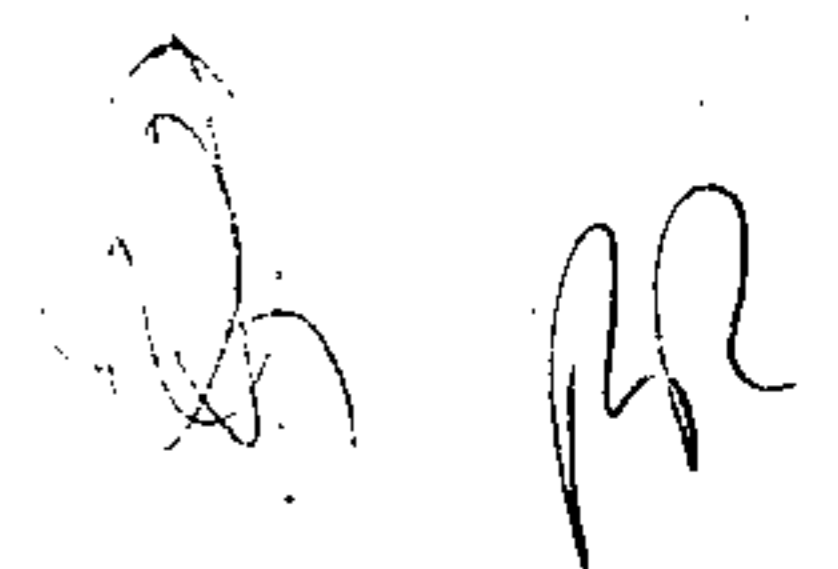
agissant au nom, pour le compte de la société **M.J.C.B. DISTRIBUTION**, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, dont le siège social est situé à ST-ETIENNE (42100) - 24 rue de la Montat, identifiée sous le numéro 408 764 116 auprès du registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE,

spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'un pouvoir en date du 14 octobre 2002 de Monsieur Pierre RIZZO, agissant en sa qualité de gérant non associé de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION,

ladite société ci-après désignée par les termes « M.J.C.B. DISTRIBUTION » ou « société absorbée ».

d'autre part,

Il a été arrêté en vue de la fusion par voie d'absorption de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION par la société MEDIS, les conventions qui vont suivre réglant ladite fusion, laquelle est soumise aux conditions suspensives ci-après stipulées.



PRELIMINAIRES

Préalablement auxdites conventions, il est exposé ce qui suit :

1° - Présentation des sociétés

- La société **MEDIS** a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 2 des statuts :

L'exploitation directe ou indirecte, l'achat, la vente de tous fonds de commerce en gros, demi-gros et détail.

La constitution de sociétés sous toutes ses formes.

La prise d'intérêt, en quelques pays et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, participation, fusion, alliance, association en participation, prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou de tous titres quelconques ou encore forme de commandite dans toute entreprise, société ou syndicat.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout patrimoine social.

Le tout tant en France qu'à l'étranger.

La durée de la société expire le 5 avril 2094.

Le capital s'élève actuellement à 37 497 005 euros. Il est divisé en 37 497 005 actions de 1 euro chacune, entièrement libérées.

La société MEDIS est propriétaire de fonds de commerce de vente de produits alimentaires dont elle a confié l'exploitation à des tiers dans le cadre de contrats de location-gérance. Ces magasins sont exploités en franchise sous l'enseigne SPAR pour laquelle la société MEDIS bénéficie d'une sous-licence d'exploitation.

La société MEDIS détient 500 parts sociales de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION, représentant 100 % du capital de cette société ; en conséquence, l'opération est régie par l'article L 236-11 du Code de Commerce.

Elle n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables, non plus que des certificats d'investissement ou autres valeurs mobilières composées.

- La société **M.J.C.B. DISTRIBUTION** a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 2 des statuts:

Toute activité d'alimentation et d'approvisionnement général, directement ou indirectement, de plats à emporter, traiteur et activités annexes.

Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières et immobilières, commerciales ou financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement auxdits objets et susceptibles d'en faciliter l'extension.

La durée de la société expire le 9 septembre 2095.

Le capital s'élève actuellement à 7 500 euros. Il est divisé en 500 parts de 15 euros chacune. Ces parts sociales sont détenues en totalité par la société MEDIS.

Elle n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables, non plus que des certificats d'investissement ou autres valeurs mobilières composées.

La société M.J.C.B. DISTRIBUTION est propriétaire d'un fonds de commerce d'alimentation générale situé à CLERMONT-FERRAND (63000) - 69 rue de l'Oradou, pour l'avoir acquis le 11 septembre 1996 de la SARLCASY DISTRIBUTION.

Suivant acte à Clermont Ferrand du 31 janvier 2001 enregistré à Clermont Ferrand Sud Est le 23 avril 2001 (folio 98 - bordereau 202/4), la société M.J.C.B. DISTRIBUTION a confié l'exploitation de son fonds en location-gérance à la société MAEVA, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est à CLERMONT FERRAND (63) - 69 rue de l'Oradou, identifiée sous le numéro 423 792 928 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT FERRAND.

Ce contrat de location-gérance a été conclu pour une durée d'une année à compter du 31 janvier 2001 renouvelable par période annuelles et par tacite reconduction.

Ce fonds de commerce est exploité dans les locaux en vertu des baux relatés ci-dessous :

- au terme d'un acte sous seing privé en date du 16 mai 2000 consenti par la société SCI LES FOURCHES portant sur divers locaux d'une surface de 176 m² environ ainsi que le droit à l'utilisation du parking extérieur en façade, pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} mai 2000 pour se terminer le 30 avril 2009,
- au terme d'un acte authentique reçu en l'étude de Me DALLOUBEIX le 1^{er} août 1996 consenti par la SCI LES FOURCHES portant sur divers locaux d'une surface de 280 m² environ ainsi que le droit à l'utilisation du parking extérieur en façade, pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} août 1996 pour se terminer le 1^{er} juillet 2005.

2° - Motifs et buts de la fusion

La fusion par absorption de M.J.C.B. DISTRIBUTION par MEDIS répond au souci de simplifier les structures du groupe Casino, d'alléger les coûts de gestion administrative et comptable et de simplifier la gestion financière de ces sociétés, étant précisé que la société MEDIS doit être également absorbée par la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu la fusion par voie d'absorption de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION par la société MEDIS qui détient à ce jour, la totalité des parts sociales composant le capital social de ladite société. Ainsi, il ne sera pas procédé par MEDIS à une augmentation de capital, celle-ci ne pouvant recevoir les actions devant lui revenir en échange de ses droits dans la société M.J.C.B. DISTRIBUTION.

3° - Bases de l'apport

Les comptes des sociétés M.J.C.B. DISTRIBUTION et MEDIS arrêtés au 31 décembre 2001 - date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées - et approuvés respectivement par l'assemblée générale annuelle du 12 mai 2002 de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION, et par l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2002 de la société MEDIS, ont servi de base à l'évaluation des apports de cette société.

Cela exposé, il est passé aux conventions ci-après relatives aux apports faits à titre de fusion par la société M.J.C.B. DISTRIBUTION à la société MEDIS.

I - APPORT FUSION PAR LA SOCIETE M.J.C.B. DISTRIBUTION A LA SOCIETE MEDIS

Monsieur Daniel MAROUE, agissant au nom et pour le compte de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION, en vue de la fusion à intervenir entre cette société et MEDIS, au moyen de l'absorption de la première par la seconde, fait apport ès qualités, sous les garanties ordinaires et de droit et sous la condition suspensive ci après stipulée, à MEDIS, ce qui est accepté au nom et pour le compte de cette dernière par Monsieur Pierre RIZZO, sous la même condition suspensive, de

la propriété de l'ensemble des biens, droits et obligations, sans exception ni réserve, de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION, avec les résultats actif et passif des opérations faites depuis le 1er janvier 2002 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion.

Il est précisé que de convention expresse, la présente fusion rétroagira comptablement et fiscalement au 1er janvier 2002 et qu'en conséquence :

- la désignation, ci-après détaillée des actifs apportés à la société MEDIS et du passif pris en charge par elle est faite d'après leur consistance au 31 décembre 2001,

- et que toutes les opérations actives et passives réalisées par la société absorbée depuis le 1er janvier 2002 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion seront au compte de la société MEDIS.

1) Désignation de l'actif social

L'actif apporté comprend, à la date du 31 décembre 2001, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative, les biens et droits ci-après désignés et évalués :

A - Actif immobilisé

a) Immobilisations incorporelles

Elles comprennent :

- la clientèle et l'achalandage,
- le droit de se dire successeur,
- tous documents concernant la société absorbée,
- le bénéfice et les charges de toutes autorisations d'exploitation ou permissions administratives,
- le bénéfice et les charges de tous contrats, traités, accords, conventions et marchés conclu avec ces tiers,
- le bénéfice et les charges du contrat de location-gérance pour lequel la société apporteuse est loueur de fonds tel qu'il est désigné en première partie des préliminaires,
- le bénéfice des baux commerciaux existants au profit de l'absorbée, tel qu'ils sont désignés en première partie des préliminaires.

Pour une valeur nette comptable de **12 280,96 euros**.

b) Immobilisations corporelles

Installations techniques, matériel et outillage industriels

La totalité des installations techniques, matériel et outillage industriels inscrits au bilan de l'absorbée au 31 décembre 2001 pour une valeur nette comptable de **2 371,19 euros**.

Autres immobilisations corporelles

La totalité des autres immobilisations corporelles inscrites au bilan de l'absorbée du 31 décembre 2001 pour une valeur nette comptable de **34 374,95 euros**.

c) Immobilisations financières

Autres immobilisations financières

La totalité des autres immobilisations financières inscrites au bilan de l'absorbée du 31 décembre 2001 pour une valeur nette comptable de **3 379,18 euros**.

Monsieur Pierre RIZZO renonce, ès-qualités, à exiger une plus ample désignation des immobilisations incorporelles, corporelles et financières composant l'actif immobilisé apporté par la société M.J.C.B. DISTRIBUTION pour les connaître parfaitement et s'être fait remettre un inventaire détaillé de ces actifs au 31 décembre 2001.

B - Actif circulant

a) Créances

Clients et comptes rattachés

La totalité des créances clients et comptes rattachés de l'absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour un montant net de **22 277,30 euros**.

Autres créances

La totalité des autres créances de l'absorbée inscrite au bilan au 31 décembre 2001 pour un montant net de **5 958,43 euros**.

Monsieur Pierre RIZZO renonce, ès-qualités, à exiger une plus ample désignation des créances et des disponibilités composant l'actif circulant apporté par la société M.J.C.B. DISTRIBUTION pour les connaître parfaitement et s'être fait remettre un inventaire détaillé de ces actifs au 31 décembre 2001.

2) Prise en charge du passif

Corrélativement à l'apport des actifs désignés ci-dessus, la société absorbante prend à sa charge l'intégralité du passif de la société absorbée tel qu'il existera au jour de la fusion : ce passif comprend, en regard du bilan de la société absorbée au 31 décembre 2001, les dettes suivantes :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Les emprunts et les dettes auprès des établissements de crédit figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de **26 533,94 euros**.

Dettes fournisseurs comptes rattachés

La totalité des dettes fournisseurs et comptes rattachés figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de **1 501,14 euros**.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de **3 641,72 euros**.

Autres dettes

Les autres dettes fiscales figurent au bilan de l'absorbée pour une valeur nette comptable de **36 351,92 euros**.

Il est précisé, en tant que de besoin, que la stipulation ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance de dette au profit de prétendus créanciers, lesquels sont au contraire tenus d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Sous réserve des justifications prévues à l'alinéa qui précède, le passif de la société absorbée, au 31 décembre 2001 s'élève à la somme de **68 028,72 euros**.

Monsieur Daniel MARQUE certifie que le chiffre total ci-dessus mentionné du passif de la société au 31 décembre 2001 est exact et sincère, qu'il n'existait dans la société absorbée, à la date susvisée du 31 décembre 2001, aucun passif non comptabilisé, plus spécialement que la société absorbée est en règle à l'égard de ses obligations fiscales et envers les organismes de sécurité sociale, d'allocations familiales, de prévoyance et de retraites, et que toutes les déclarations requises par les lois et règlements en vigueur ont été faites régulièrement en temps utile.

3) Origine de propriété

** Fonds de commerce*

Monsieur Pierre RIZZO reconnaît que le régime juridique de la présente fusion exclut l'application de la loi du 29 juin 1935 et qu'en conséquence, il n'y a pas lieu d'appliquer la prescription de son article 12.

II - PROPRIETE - JOUISSANCE

La société MEDIS sera propriétaire et prendra possession des biens, droits mobiliers et immobiliers à elle apportés à titre de fusion à compter du jour de la réalisation définitive de cette dernière.

Jusqu'à ce jour, la société M.J.C.B. DISTRIBUTION continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble de ses actifs sociaux.

Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important sans l'accord préalable de la société absorbante.

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1er janvier 2002 par la société absorbée seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits et risques de la société absorbante.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, tous frais généraux et dépenses quelconque afférents aux biens apportés incomberont à la société absorbante, celle-ci acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 1er janvier 2002.

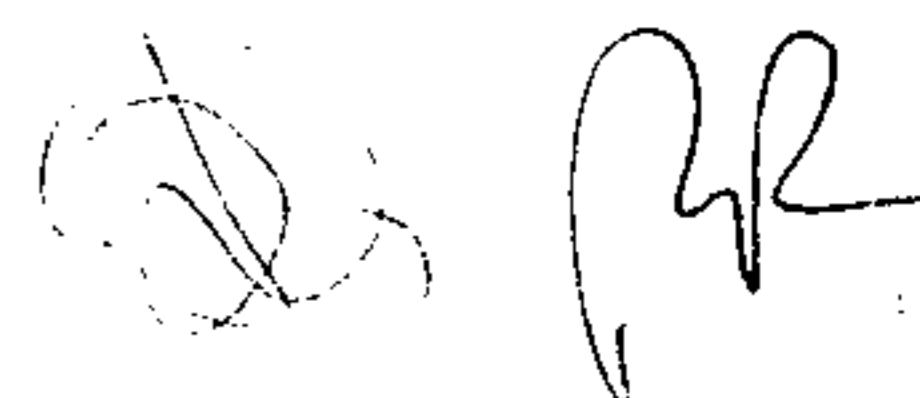
A cet égard, Monsieur Daniel MARQUE déclare qu'il n'a été fait depuis le 1^{er} janvier 2002 aucune opération autre que les opérations de gestion courante, qu'il n'a été pris aucune disposition de nature à entraîner une réalisation d'actif et qu'il n'a été procédé depuis cette date à aucune création de passif en dehors du passif commercial courant.

III - CHARGES ET CONDITIONS

1) En ce qui concerne la société absorbante

Le présent apport est fait sous les charges et conditions d'usage et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes, que le représentant de la société absorbante oblige celle-ci à accomplir et exécuter, savoir :

- 1) La société absorbante prendra les biens et droits, et notamment le fonds de commerce à elle apporté, avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, en ce compris notamment les objets mobiliers et le matériel, dans l'état où le tout se trouvera lors de la prise de possession sans pouvoir élever aucune réclamation pour quelque cause que ce soit.
- 2) Elle exécutera tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés, ainsi que toutes polices d'assurance contre l'incendie, les accidents et autres risques, et tous abonnements quelconques. Elle exécutera, notamment, comme la société absorbée aurait été tenue de le faire elle-même, toutes les clauses et conditions jusqu'alors mises à la charge de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION.



- 3) Elle sera subrogée purement et simplement dans le bénéfice et les charges des baux commerciaux tels qu'ils sont analysés dans les préliminaires et en général de tous baux, locations, droits d'occupation ou domiciliations consentis à la société absorbée ou par celle-ci et de leurs avenants, et en général de tous baux et locations qui seront en cours au jour de la réalisation des présentes.
- 4) La société absorbante sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la société absorbée.
- 5) La société absorbante supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, taxes, primes et cotisations d'assurance, redevances d'abonnement, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits objet de la présente fusion
- 6) La société absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant l'exploitation des biens et droits apportés, et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.
- 7) La société absorbante sera tenue à l'acquit de la totalité du passif de la société absorbée, dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exécution de toutes les conditions d'actes ou titres de créance pouvant exister, sauf à obtenir, de tous créanciers, tous accords modificatifs de ces termes et conditions.

2) En ce qui concerne la société absorbée

- 1) Les apports à titre de fusion sont faits sous les garanties, charges et conditions ordinaires et de droit, et, en outre, sous celles qui figurent dans le présent acte.
- 2) Monsieur Daniel MARQUE s'oblige, ès qualités, à fournir à la société absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Il s'oblige, notamment, et oblige la société qu'elle représente, à faire établir, à première réquisition de MEDIS, tous actes complétifs, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.
- 3) Monsieur Daniel MARQUE, ès qualités, oblige la société absorbée à remettre et à livrer à la société absorbante aussitôt après la réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.
- 4) Monsieur Daniel MARQUE oblige la société M.J.C.B. DISTRIBUTION à faire tout ce qui sera nécessaire pour permettre à la société absorbante d'obtenir le transfert à son profit et le maintien aux mêmes conditions, après réalisation définitive de la fusion, des prêts accordés à la société absorbée.

IV - REMUNERATION DES APPORTS EFFECTUES PAR LA SOCIETE M.J.C.B. DISTRIBUTION A LA SOCIETE MEDIS

1) Evaluation des apports

Les parties sont convenues que le patrimoine de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION serait transféré à la société MEDIS à sa valeur réelle

La valeur des éléments incorporels retenue pour évaluer le fonds de commerce est la valeur qui a été prise en compte lors du rachat des parts de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION le 31 janvier 2001.

Les autres éléments d'actifs sont apportés à leur valeur nette comptable comme représentant leur valeur réelle.

Le passif pris en charge par MEDIS au titre de la fusion est celui comptabilisé au 31 décembre 2001.

Sur ces bases, les biens et droits apportés par la société absorbée à la société absorbante, évalués tel qu'il est indiqué ci-dessus, sont fixés comme suit :

- les immobilisations incorporelles pour	81 850,79 €
- les immobilisations corporelles pour	36 746,14 €
- les immobilisations financières pour	3 379,18 €
- l'actif circulant	28 235,73 €

soit ensemble une valeur totale de.....	150 211,84 €
Le passif pris en charge s'élève, selon le détail figurant en I, 2) ci-dessus du présent projet, à.....	68 028,72 €

en sorte que la valeur nette des apports de la société absorbée est	82 183,12 €

2) Rémunération des apports – Absence de rapport d'échange

La société MEDIS étant propriétaire des 500 parts sociales de la société absorbée et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres parts, un échange de droits sociaux est impossible, il n'est donc pas établi de rapport d'échange. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions nouvelles de la société absorbante, ni à l'augmentation de son capital.

Dès lors, la différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 82 183,12 euros et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 500 actions de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION dont elle était propriétaire, soit 76 744,22 euros, égale à 5 438,90 euros constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société DISTRIBUTION CASINO, à un compte « Boni de fusion », et sur laquelle porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la société.

V - DECLARATIONS

Le représentant de la société absorbée déclare :

- 1) qu'elle n'est pas actuellement et n'a jamais été en état de faillite, de liquidation judiciaire, de liquidation de biens ou de règlement judiciaire, de redressement ou de liquidation judiciaire ; qu'elle n'est pas actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement l'objet de poursuites pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité.
- 2) qu'elle est de nationalité française et a son siège en France.
- 3) qu'il n'existe aucun engagement financier ou autre, de nature à modifier les valeurs retenues pour la présente fusion.
- 4) qu'elle a payé régulièrement ses impôts et qu'elle est à jour de ses cotisations de sécurité sociale.
- 5) que le patrimoine de la société n'est menacé d'aucune confiscation ou d'aucune mesure d'expropriation.

- 6) que les éléments de l'actif apporté, au titre de la fusion, notamment les divers éléments corporels ou incorporels composant le fonds de commerce compris dans les apports, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur, hypothèque, nantissement ou autres, et que lesdits éléments sont de libre disposition entre les mains de la société absorbée, sous réserve de l'accomplissement des formalités nécessaires pour la régularité de leur mutation.
- 7) que les indications concernant la création du fonds de commerce apportés figurent plus haut.
- 8) que tous les livres de comptabilité tenus par la société absorbée pendant les trois derniers exercices, ont été visés par un représentant de la société absorbante, et que ces livres ont fait l'objet d'un inventaire signé par un représentant de chacune des sociétés parties aux présentes, inventaire dont un exemplaire a été remis à chacune d'elles, étant observé que ces livres resteront, après réalisation de l'absorption, en possession de la société absorbante, comme ayant été compris dans les apports de la société absorbée, mais qu'elle devra les mettre à la disposition de tous mandataires de la société absorbée.

VI – DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE

La société absorbée sera dissoute de plein droit, sans liquidation, du fait et au jour de la réalisation définitive de la fusion par son approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société absorbante.

VII - CONDITIONS SUSPENSIVE ET RESOLUTOIRE

1) Condition suspensive

Indépendamment de l'accomplissement des formalités légales préalables à la fusion, celle-ci ne pourra être réalisée qu'autant que, avant le 31 décembre 2002 une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société absorbante aura approuvé le présent projet de contrat et décidé la fusion de la société avec la société absorbée par voie d'absorption de cette dernière.

La réalisation de cette condition sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale de la société MEDIS.

2) Condition résolutoire

La société absorbante et la société absorbée a déposé auprès du Bureau des Agréments à la Direction Générale des Impôts, une demande d'agrément en vue de bénéficier du transfert des déficits et des amortissements réputés différés non encore déduits par la société absorbée à la société absorbante et de leur imputation sur les bénéfices ultérieurs de la société absorbante.

La présente fusion pourra être résolue, si bon semble à la société absorbante, à défaut d'obtention dudit agrément.

VIII - RÉGIME FISCAL

Les représentants des sociétés absorbante et absorbée obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour tout paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes et autres obligations résultant de la réalisation définitive des apports faits à titre de fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

1) Impôt sur les sociétés (régime de l'article 210 A du Code Général des Impôts)

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-devant, la fusion prend effet le 1er janvier 2002.

En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires, produits depuis cette date par l'exploitation de la société absorbée seront englobés dans le résultat imposable de la société absorbante.

Les soussignés, en qualité, au nom de la société qu'ils représentent, déclarent soumettre la présente fusion au régime de faveur prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

A cet effet, la société absorbante prend l'engagement :

- a) de prendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société absorbée ;
- b) de réintégrer dans la base imposable à l'impôt sur les sociétés, dans les conditions fixées par l'article 210 A du Code Général des Impôts, les plus-values dégagées par la fusion sur l'apport des biens amortissables ;
- d) d'inscrire à son bilan, les éléments apportés autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée ; à défaut, de comprendre dans ses résultats de l'exercice de la fusion, le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal dans les écritures de la société absorbée.
- e) de calculer les plus-values qui pourraient être réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables qui lui sont apportées, d'après la valeur qu'elles avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de l'absorbée.
- f) de se substituer à l'absorbée pour la réintégration des plus-values dont l'imposition avait été différée dans cette dernière.
- g) sous réserve de l'obtention de l'agrément visé au paragraphe VI « Conditions suspensive et résolutoire », la société absorbante imputera sur ses bénéfices ultérieurs les déficits et les amortissements réputés différés non encore déduits transférés par la société absorbée.

2) Taxe sur la valeur ajoutée

Au regard de la TVA, la société absorbante sera, de convention expresse, purement et simplement subrogée dans les droits et obligations de la société absorbée.

Par suite, la société absorbée se propose, sans avoir à soumettre à TVA la valeur des apports constituant des immobilisations, de transférer purement et simplement le crédit de TVA dont elle disposera au jour de la réalisation définitive de la fusion, dans les conditions et limites prévues par l'instruction ministérielle du 22 février 1990, conformément à l'article 210 III de l'annexe II du Code Général des Impôts, à la société absorbante qui s'engage à opérer les régularisations de déduction auxquelles aurait été tenue la société absorbée si elle avait poursuivi son activité.

Une déclaration en double exemplaire faisant référence au présent projet de fusion et mentionnant le montant de la taxe transférée, sera adressée par la société absorbante au service des impôts dont elle relève. En outre, la société absorbante sera tenue de présenter à l'administration tous justificatifs comptables de la réalité du montant des droits à déduction de TVA qui lui auront été transférés.

Les parties reconnaissent qu'en tout état de cause, la fusion sera réputée inexistante pour l'application des dispositions de l'article 257.7 du Code Général des Impôts ou de toutes autres dispositions analogues se rapportant à la TVA dans le domaine immobilier de la construction.

3) Enregistrement

Le présent projet de fusion sera soumis au droit fixe de 230 euros.



4)- Obligations déclaratives

Les soussignés, es qualités, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément :

- à joindre aux déclarations des sociétés absorbée et absorbante, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code Général des Impôts.
- en ce qui concerne la société absorbante, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

IX - DISPOSITIONS DIVERSES

1) Formalités

- La société absorbante remplira toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion.
- La société absorbante fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.
- La société absorbante devra, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui sont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.
- La société absorbante remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

2) Désistement

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante aux termes du présent acte.

3) Remise de titres

Il sera remis à MEDIS, lors de la réalisation définitive de la fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société M.J.C.B. DISTRIBUTION, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et autres droits sociaux et tous contrats, archives, pièces et autres documents relatifs aux biens et droits apportés par la société M.J.C.B. DISTRIBUTION.

4) Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société absorbante, ainsi que son représentant l'y oblige.

5) Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, es qualités, élisent domicile aux sièges respectifs desdites sociétés.

6) Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Daniel MARQUE et à Monsieur Pierre RIZZO, es-qualités, avec faculté pour eux de substituer.

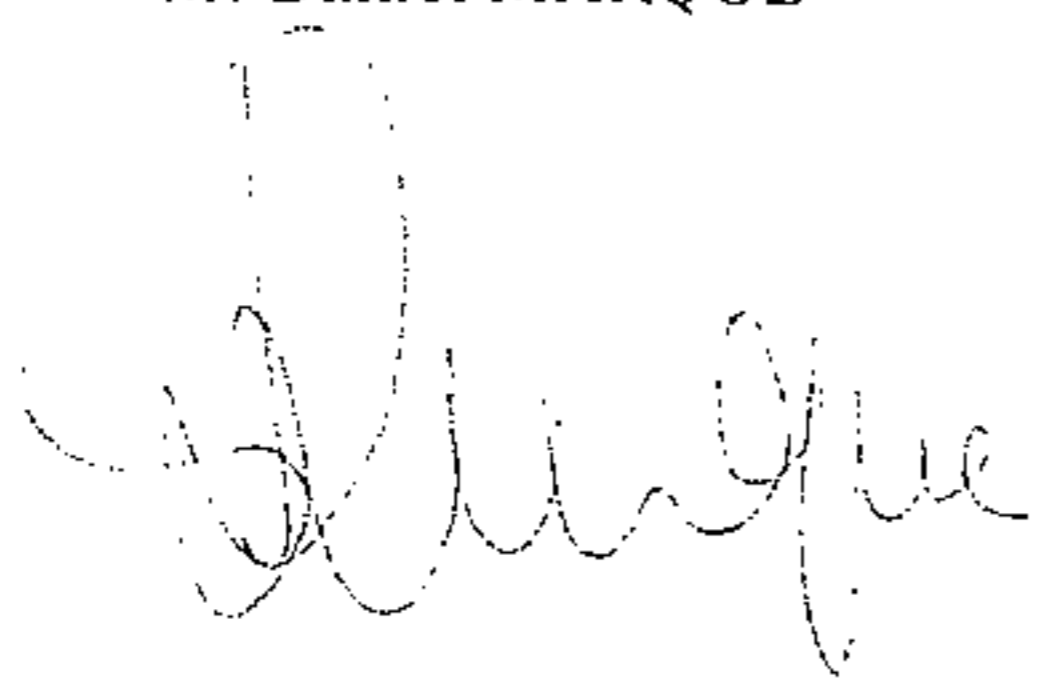
à l'effet d'établir tous actes complémentaires, réitératifs ou rectificatifs du présent projet de contrat, de réparer toutes omissions et généralement, de faire le nécessaire.

En outre, pour les dépôts préalables au greffe du tribunal de commerce compétent, en application des dispositions de l'article 374 de la loi du 24 juillet 1966, chacun des mandataires ci-dessus constitués est habilité à certifier tout exemplaire du présent projet de contrat de fusion et de ses annexes.

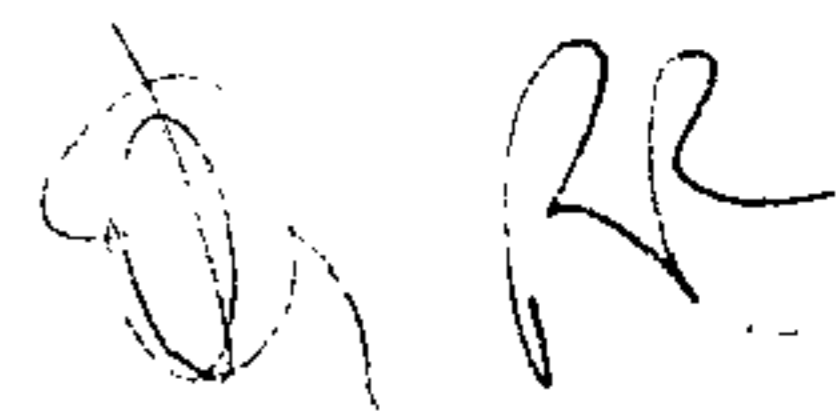
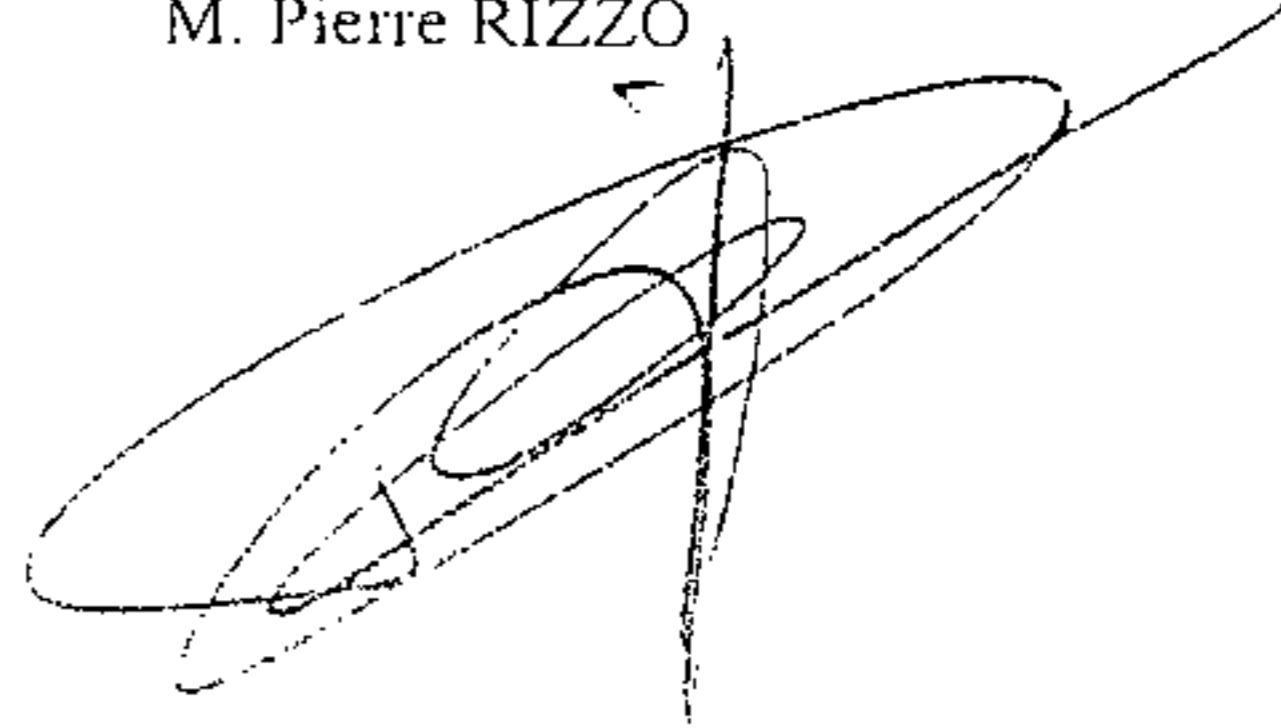
Enfin, pour faire, après réalisation des apports réglés par le présent projet de contrat de fusion, mentionner, publier ou exécuter les présentes partout où besoin sera, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'expéditions, de copies ou d'extraits des présentes, ainsi que d'expéditions, copies ou extraits de tous actes, procès-verbaux et pièces qu'il appartiendra.

Fait en sept originaux à Saint-Etienne, le 21 octobre 2002

Pour la société absorbée
M. Daniel MARQUE

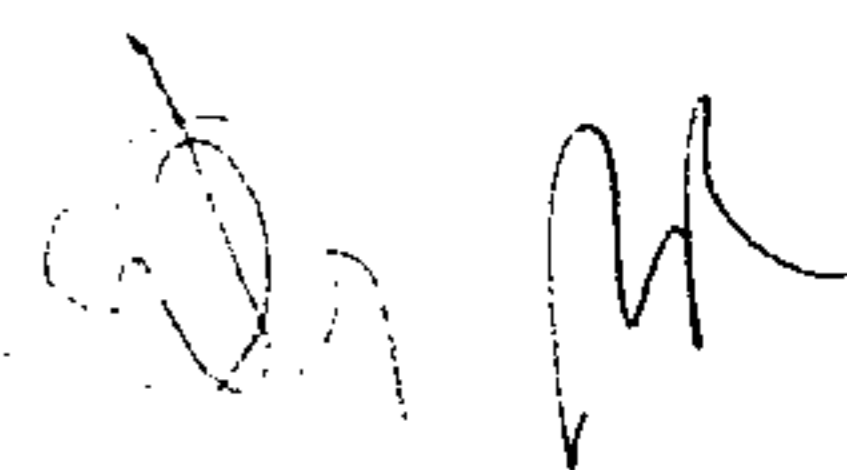


Pour la société absorbante
M. Pierre RIZZO



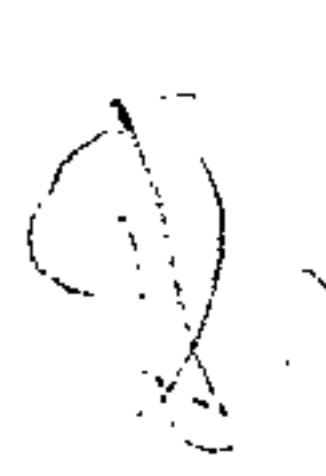

ANNEXE N°3

**BAUX COMMERCIAUX ET
SOUS LOCATION
CONSENTIS PAR MEDIS**



BAUX COMMERCIAUX ET SOUS LOCATION CONSENTIS PAR MEDIS

Code Com	Code Site	N° Immeuble	Adresse du site	Propriétaire des Murs	Propriétaire du fonds de commerce	Nom Locataire	Type de contrat	Date début de bail	Date fin de bail	Loyer annuel
TT 752	74027	8614	CLUSES - Av Sardagne	MEDIS	/	DEFRANCE Patrice	Location	02/05/00	01/05/09	13 567
TW 454	06296	8625	CAGNES SUR MER	MEDIS	/	SARL S.E.S.G	Location	21/12/00	20/12/09	27 106
TZ 636	84574	8623	AVIGNON	/	MEDIS	MONETTI Laurent	Sous-Location	01/12/96	30/11/05	6 181
TZ 636	84574	8623	AVIGNON	/	MEDIS	SARL PIZZA FOLIES	Sous-Location	01/07/97	30/11/05	5 968
TZ 967	33967	8612	BEGLES	/	MEDIS	SARL IDEES CADEAUX	Sous-Location	01/05/02	02/01/11	18 294

ANNEXE N°4

**BAUX COMMERCIAUX
CONSENTIS A MEDIS**

AR

BAUX COMMERCIAUX CONSENTIS A MEDIS

CODE COM.	CODE SITE	ADRESSE DU SITE	NUMERO PROP.	NOM DU PROPRIETAIRE	TYPE DE CONTRAT	DATE DEBUT DE BAIL	DATE FIN DE BAIL
TT549	83235	ST TROPEZ BD VASSEROT	8569	LA CAVE DE ST TROPEZ	COMMERCIAL 9 ANS TVA	12/11/93	11/11/02
TZ637	13290	MARSEILLE PLACE J. ETIENNE	8570	SAURIN JACQUES	COMMERCIAL 9 ANS TVA	01/12/98	30/11/07
TZ876	30632	NIMES GALERIE R.WAGNER	8571	TRESOR PUBLIC NIMES	COMMERCIAL 9 ANS TVA	07/11/97	06/11/06
TL370	74356	CLUSES GRANDE RUE	8574	PREMAT ANDRE	COMMERCIAL 9 ANS TVA	24/07/96	23/07/05
TL370	74356	CLUSES GRANDE RUE	8575	PREMAT ANDRE	COMMERCIAL 9 ANS TVA	01/11/97	31/10/06
TZ393	38020	VOREPPE CHEVALLON DE VOREPPE	8576	SCI DOMUS	COMMERCIAL 9 ANS TVA	13/12/96	12/12/05
TZ636	84574	AVIGNON QUARTIER MASSILLARGUE	8577	PARMA SIMONE	COMMERCIAL 9 ANS TVA	01/12/96	30/11/05
TZ636	84574	AVIGNON QUARTIER MASSILLARGUE	8578	PARMA PAUL	COMMERCIAL 9 ANS TVA	01/12/96	30/11/05
TT435	73069	AILLON LE JEUNE	8579	PERRIERE JEAN PAUL	COMMERCIAL 9 ANS TVA	15/12/00	14/12/09
TT424	12275	CAPDENAC	8580	CAZAJUS PATRICK	BAIL CONSTR. EXO. TVA	01/04/87	31/03/17
TT424	12275	CAPDENAC	8582	BORDES	COMMERCIAL DDB	01/09/97	31/08/09
TZ962	32962	AUCH	8587	SCI DU BARRAIL	COMMERCIAL 9 ANS TVA	01/04/96	31/03/05
TW133	74013	THONON LES BAINS AV. ALLINGES	8591	FONCIA MOYNAT PILLET	COMMERCIAL DDB	01/10/93	30/09/02
TZ392	69079	LYON BOSSUET	8596	TRESOR PUBLIC LYON	COMMERCIAL DDB	01/07/97	30/06/06
TZ392	69079	LYON BOSSUET	8597	SORNIN CABINET	COMMERCIAL DDB	01/01/78	31/12/86
TL394	59601	LECLUSE	8598	SOGEDIS	COMMERCIAL 9 ANS TVA	15/01/01	14/01/10
TL397	56108	LANESTER	8599	DELAUNAY	COMMERCIAL 9 ANS TVA	31/05/99	30/05/08
TZ207	74222	ANNECY 24 BIS AV. CHAMBERY	8600	IMMOPLUS	COMMERCIAL DDB	01/03/98	28/02/07
TZ207	74222	ANNECY 24 BIS AV. CHAMBERY	8601	FALLETO	COMMERCIAL DDB	01/10/99	30/09/08
TZ967	33967	BEGLES 402 BD JJ BOSC SPAR	8705	GESTIMMO	COMMERCIAL 9 ANS TVA	03/01/02	02/01/11
TT 429	13123	ARLES		NSI	COMMERCIAL	01/01/01	31/12/09
TT 429	13123	ARLES		SEMPA	CONVENTION PRECAIRE	01/01/02	31/12/02
TZ 463	59608	SAINGHIN		PASBECQ	COMMERCIAL	Cession FdC 04/03/02	

[Handwritten signature]

BUREAUX

LOCALITE	BAIL		DUREE (années)	DATE		DESIGNATION	SURFACE en m ²	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
	oui	non		début	fin				
COURNON D' AUVERGNE 6 Rue de Perignat Z.I. (63800)	X		9	01/11/00	31/10/2009	rez de chaussée	150	Sté SODIMO S.A.	MEDIS D.R. SPAR / MEDIS
DENAIN (59220) Rue des Coopérateurs	X		9	01/02/01	31/01/2010	rez de chaussée	220	Sté SOGEDIS S.A.R.L.	MEDIS D.R. SPAR / MEDIS
LA MAIZIERE (35)	X		9	12/09/01	11/09/2010	1er et 2ème étage	529,18	STE ABF	MEDIS D.R. SPAR / MEDIS

BAIL COMMERCIAL CONSENTI A M.J.C.B. DISTRIBUTION

CODE COM.	CODE SITE	ADRESSE DU SITE	NUMERO PROP.	NOM DU PROPRIETAIRE	TYPE DE CONTRAT	DATE DEBUT DE BAIL	DATE FIN DE BAIL
TT882		CLERMONT FERRAND - 69 rue de l'Ouradour		S.A. BONNET - mandataire de la SCI LES FOURCHES	COMMERCIAL TVA	01/05/00	30/04/09
						01/08/96	31/07/05

[Handwritten signature]

ANNEXE N°5

FONDS DE COMMERCE
CONFIES EN LOCATION
GERANCE ET SOUS
LOCATION GERANCE
PAR MEDIS

Handwritten signature

FONDS CONFIES EN LOCATION GERANCE
OU EN SOUS LOCATION GERANCE

GEODE	C.COM	ENSEIGNE	ADRESSE	CP	VILLE	EXPLOITANT DU FONDS COMMERCE AU 31/12/2001	OBSERVATIONS
12275	TT424	SPAR	10 RUE CARNOT	12700	CAPDENAC GARE	Chantal BORDES à compter du 01/01/2001	
13123	TT429	ECO SERVICE	2 AV. KENNEDY	13200	ARLES	SARL L'ARLES	Résiliation LG le 21/01/2002 à la SARL L'ARLES
13290	TZ637	SPAR	11 PLACE JOSEPH ETIENNE	13007	MARSEILLE	SARL AVIGEL à compter du 01/12/1998	
30632	TZ876	SPAR	ZUP SUD - GALERIE RICHARD WAGNER	30000	NIMES	SARL AQUILOU à compter du 21/03/1999	
32962	TZ962	SPAR	ROUTE DE TOULOUSE	32000	AUCH	Nathalie MATON à compter du 01/03/1999	
33967	TZ967	SPAR	402 BD JJ BOSQ	33130	BEGLES		SARL CHACODIS à compter du 30/05/2002
38317	TW854	SPAR	2 RUE JEAN BOCCQ	38600	FONTAINE	Jean Michel DELEGLISE à compter du 06/05/1999	
56108	TL397	SPAR	8 PLACE DES RENCONTRES	56600	LANESTER	Said LARBI à compter du 01/09/2001	
59601	TL394	ECO SERVICE	25 GRAND RUE	59259	LECLUSE	SARL CG DISTRIBUTION à compter du 23/07/2001	
59608	TZ463	SPAR	379 RUE DU MARECHAL LECLERC	59262	SAINGHIN EN MELANTOIS	M. PASBECQ	Résiliation location gérance et vente à M. PASBECQ au 04/03/02
63108	TT277	ECO SERVICE	RUE DE L'ORADOU	63000	CLERMONT FERRAND	SARL MAEVA à compter de la signature le 31/01/01	Ex-contrat LG entre M.J.C.B. (absorbé par MEDIS) et SARL MAEVA
69079	TZ392	SPAR	68 RUE BOSSUET	69006	LYON	Patrick BUDIN à compter du 01/01/1999	
73069	X	SPAR	ETOILE DES ALPES	73340	AILLON LE JEUNE	FERME	
74013	TW133	X	35 AVENUE DES ALLINGES	74200	THONON LES BAINS	Odile ROMAND à compter du 09/03/1999	
74222	TZ207	SPAR	24 AVENUE DE CHAMBERY	74000	ANNECY	MANDALLAZ DISTRIBUTION	SARL GRD DISTRIBUTION à compter du 18/10/2002

FONDS CONFIES EN LOCATION GERANCE
OU EN SOUS LOCATION GERANCE

GEODE	C.COM	ENSEIGNE	ADRESSE	CP	VILLE	EXPLOITANT DU FONDS COMMERCE AU 31/12/2001	OBSERVATIONS
74356	TL370	SPAR	19 GRANDE RUE	74300	CLUSES	MASSINI	- BOUCHET au 09/07/2002 - JOHEL au 15/10/2002
83235	TT549	SPAR	16 BOULEVARD VASSEROT	83990	ST TROPEZ	SARL DISTRILICES à compter du 16/06/1999	
84623	TT612	SPAR	AVENUE DE LA LIBERATION	84800	L ISLE SUR LA SORGUE	SARL CLEDOM à partir de la signature du contrat soit le 16/12/1999	MEDIS reçoit en LG ce fonds par les ETS RENE VALLET CIE

de 12

[Signature]

51

ANNEXE N°5

**CONTRATS DE FRANCHISE
ET D'APPROVISIONNEMENT**

[Handwritten signature]

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
DIRECTION COMMERCIALE LE MANS					
VIVAL Bleu	TK420	DECLUSEAU "Vival"	16, Rue du Colonel Filloux	41400	PONTLEVOY FILLOUX
VIVAL	TK122	VETILLARD Denise	34, Rue de l'Union	53270	TORCE VIVIERS EN CHARNIE
VIVAL	TK304	VINCENT Jean-Yves	8, Place St Martin	72200	CRE SUR LOIRE
VIVAL	TK444	LEROUX Nadine "Vival"	3, Rue des Glycines	72250	BRETTE LES PINS
VIVAL	TK455	MERAND Sylvie	33, Rue du Maine	72200	BAZOUGES SUR LE LOIR
VIVAL	TK480	RAPICAULT Didier	7, Rue du Gal de Gaulle	72370	LE BREIL SUR MERIZE
VIVAL	TL465	PAILLARD Nadia	1, Place de la Mairie	72200	LE BAILLEUL BOURG
VIVAL	TT437	HURBAIN Franck	30, Place de l'Eglise	41300	PIERREFITTE SUR SAULDRE
VIVAL	TZ693	VIAU Nicole Mansigné	43, Grande Rue	72510	MANSIGNE PRINCIPALE
VIVAL	TZ695	VIAU Nicole Pontvallain	12, Place de l'Eglise	72510	PONTVALLAIN
SPAR'Services	TK011	BROSSE "SPAR'Services"	Rue du Commerce	41100	MAZANGE
SPAR'Services	TK242	ROBERT Geneviève	Rue du 8 Mai	41310	ST AMAND LONGPRE
Négoce	TK704	BONNEAU Martine	Le Bourg Maray	41320	MARAY
Négoce	TK771	SE SUP. GRAVELLE	1 rue de l'oudon	53410	LA GRAVELLE
Négoce	TK772	PICHARD	Place de l'église	53600	ST GEMMES LE ROBERT
Négoce	TK860	COUDRAY Annette ALIMENTATION	4 Place de l'Eglise	41160	DANZE
Négoce	TK878	DEDIEU Chantal	1, Rue de la Loire	41350	ST CLAUDE DE DIRAY
Négoce	TK940	SAINSON Pierre ALIMENTATION	21 rue de l'église	41120	FOUGERES/BIEVRE
Négoce	TT505	PARC VAL DE LOIRE SA	ROUTE DE Fleuray	41150	MESLAND
Négoce	TZ402	PINSON Claude	15 rue Sonnier	41290	OUCQUES
Négoce	TZ444	GUIMPIED Patrick	2 rue du Cher	41130	CHATILON/CHER
Négoce	TZ697	THEVENIN "Alimentation"	1, Place des Halles	41250	BRACIEUX HALLES
CORNER	TK278	BOURREAU Boris	Rue Principale	41800	ST MARTIN DES BOIS
CORNER	TK774	LOCHARD ALIMENT.	Place de l'église	53970	NUILLE / VICOIN
CORNER	TK873	Mme DUPIN	20 rue du commerce	72800	ST GERMAIN D'ARCE
DIRECTION COMMERCIALE NANTES					
VIVAL Bleu	TK029	BARBET Philippe	49, Av. de la Jonquière	44800	ST HERBLAIN JONQUIERE
VIVAL Bleu	TK350	FROUIN "VIVAL"	1, Rue G. de Terves	49340	NUAILLE TERVES

FR

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
VIVAL Bleu	TK362	BELLARD Jean-Claude	Rue de la Grange aux Dimes	49320	BLAISON GOHIER
VIVAL Bleu	TL450	BEAUSSAULT Madeleine	2, Place Jeanne d'Arc	44530	ST GILDAS DES BOIS JEANNE D ARC
VIVAL Bleu	TZ317	MAUGUIN Nicole	15, Rue d'Anjou	49230	MONTIGNE SUR MOINE
VIVAL	TK030	HAMON Carole	4, Rue J. Chapron	44110	CHATEAUBRIANT CHAPRON
VIVAL	TK072	DELOGE Philippe	55, Rue de l'Eidre	44440	RIAILLE
VIVAL	TK145	LASSEUR Jeannine	49, Grande Rue	49150	CLEFS
VIVAL	TK302	VINCENT Jean-Yves	3, Rue du Commerce	49150	FOUGERE
VIVAL	TK365	BIRE J & T SNC	29, Rue Bonchamp	49410	LA CHAPELLE ST FLORENT
VIVAL	TK367	DELAUNAY Marie Bernadette	1, Place du 11 Novembre	44520	GRAND AUVERNE
VIVAL	TK390	PLANQUETTE Joël	4, Route du Gavre	44170	VAY GAVRE
VIVAL	TK453	MENARD Dominique "Vival"	Le Bourg	49320	LES ALLEUDS BOURG
VIVAL	TK973	EURL ALPLA	Place de la Mairie	44640	ROUANS MAIRIE
VIVAL	TL461	MARTINOT	66, Rue Joliot Currie	44720	ST JOACHIM CURRIE
VIVAL	TL485	BIGOT Yannick	Place de l'Eglise	49290	BOURGNEUF EN MAUGES
VIVAL	TT349	GUIHAL Y. ALIMENT.	28 R. DU GAL DE GAULLE	44560	PAIMBOEUF
VIVAL	TT600	BASNARY Didier	15, Place de l'Eglise	44360	CORDEMAIS EGLISE
VIVAL	TT768	GOUY Marie Thérèse	3, Rue de Pornic	44680	CHEMERE PORNIC
VIVAL	TT972	SARL LIGEON La Garenne	Place des Acacias	49800	LA DAGUENIERE
SPAR'Services	TK073	MACAULT Sylviane	51, Rue des Frères Temples	44520	LA MEILLERAYE FRERES TEMPLES
SPAR'Services	TK210	GODIN Marcel	Ctre Cial de Pruniers	49080	BOUCHEMAINE PRUNIER
Négoce Pdt's C°	TT432	BESNARD- COURS DES HALLES	19 AV. RENESE CHEVRIER	44730	THARON PLAGE
Négoce Pdt Co	TT446	BAUDOIN Annie	106 Place de l'abbé Bouvier	44540	MAUMUSSON
Négoce	TK190	MLE GRUE E.	2 PL. DE LA MAIRIE	44117	ST ANDRE DES EAUX
Négoce	TK557	LE RAY	PL. DU GAL D'ARGENCE	44410	HERBIGNAC
Négoce	TK578	GARNIER M.	ST HILAIRE DE CHALEONS	44680	STE PAZANNE
Négoce	TK583	GILLAIZEAU S. ALIMENT.	LE BOURG	44630	LE COUDRAY
Négoce	TK697	TESSIER J. CL. MAGASIN	PL. DE L'EGLISE	44130	LE GAVRE
Négoce	TK866	DINAM BRAIN / ALLONNE	Place du commerce	49650	BRAIN / ALLONNE
Négoce	TK871	DESIRE	162 rue nationale	49300	CHOLET
Négoce	TK899	DUVAL	LE BOURG	44690	CHÂTEAU THEBAUD

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
Négoce	TK970	GOUJON A. M. ALIMENT.	18 rue de la Libération	44670	ST JULIEN DE VOUVANT
Négoce	TK991	JOSELON ALIMENT.	rue nationale	49380	CHAVAGNE LES EAUX
Négoce	TT346	M. GILLAIZEAU S. ALIMENT	30 PL. DE L'EGLISE	44130	N/ DAME DES LANDES
Négoce	TT350	M. HAKIM	31 R. DE STRASBOURG	44000	NANTES
Négoce	TT633	FAUVEL ALIMENT.	BOURG	44350	ST MOLF
Négoce	TT635	BENATTIG P. AU PETIT MARCHÉ	2 PL. DE L'EGLISE	44130	ST OMER DE BLAIN
Négoce	TT670	POURSAFA T. ALIMENT.	64 BD JULES VERN	44000	NANTES
Négoce	TZ303	LEROUEIL SAP	Le Bourg	49440	VRITZ
Négoce	TZ859	EURL HERBAUGES	PL. DE L'EGLISE	44310	ST PHILIBERT DE G.
CORNER SE	TK963	Camping du Fief (Mme Chanson)	54 rue de ka Saulzaie	44250	ST BREVIN LES PINS
CORNER	TK458	PIPARD G.	2 PL René Grange	49520	NOELLET
CORNER	TK568	AGUILLE Jeannette	15 rue du commerce	49700	ST GEORGES SUR LAYON
CORNER	TL429	LECHIEN Yann	Le Bourg	49250	ST REMY LA VARENNE
CORNER	TT440	ORIEUX	4 R. DE LA MAIRIE	44830	BRAINS
CORNER	TZ437	SARL LEBLANC BREVET	3 rue de Brest	49110	ST REMY EN MAUGES

DIRECTION COMMERCIALE RENNES

VIVAL Bleu	TK337	PENQUERC'H Bernard	Place Massignon	22420	LE VIEUX MARCHÉ MASSIGNON
VIVAL Bleu	TK385	NOULARD Louis	32, Rue Théodule Ribot	22000	ST BRIEUC RIBOT
VIVAL	TK346	BARBIER Anne	1, Place de l'Eglise	22740	PLEUMEUR GAUTIER
VIVAL	TK109	YANEZ Roberto	46, Rue Alexis Carrel	35000	RENNES Carrel
VIVAL	TK118	Mr SAPIN	Le Bourg	35250	ST MEDARD SUR ILLE
VIVAL	TK119	PLANTARD Agnès	2, Rue Chateaubriand	35550	LOHEAC
VIVAL	TK338	JOUBREL Jean-Yves	18, Rue de l'Eglise	35450	VAL D IZE EGLISE
VIVAL	TK341	AU MARCHÉ GOURMAND SARL - M.Lebelleguy	14, Rue de la République	22950	TREGUEUX
VIVAL	TK359	LEPEUTREC Pierre	1-3, Rue Louis Giroux	35500	VITRE
VIVAL	TK360	Mr REHEL	5, Rue de la Fontaine	22130	CREHEN FONTAINE
VIVAL	TK370	LE GUILLOU Erwan	20, Rue du Port AEO	22300	LOCQUEMEAU
VIVAL	TK386	MENARD Jean-Pierre	Ctre Cial Forairie	35300	FOUGERES FORAIRE
VIVAL	TK407	SARL MARCHÉ DU CENTRE	Rue de l'Avenir	35550	PIPRIAC Avenir

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
VIVAL	TK727	DELABROSSE Yann	La Croix aux Merles	22380	NOTRE DAME DU GUILDO
VIVAL	TL 467	LE CUN Yveline	2, Place de l'Eglise	22300	PLOUMILLIAU
VIVAL	TL431	PONTAIS Patricia	25, Rue de la Mairie	35133	PARIGNE EGLISE
VIVAL	TT286	SARL BRETAGNE SPECIALITES	Le Poirier	22430	ST ALBAN
VIVAL	TT669	PERRUGAULT A.	5 place de l'église	35140	GOSNE
VIVAL	TT702	GUEVEL V.	1 rue Théodore Gaudiche	35530	SERVON / VILAINE
VIVAL	TT769	Mme ROHON Anne	Rue de la Libération	22550	HENANBIHEN LIBERATION
Négoce S E	TT521	Camping des chevrets		35350	ST COULOMB
Négoce S E	TT528	Château de Galinée	La Galinée	22380	ST CAST LE GUILDO
Négoce S E	TT535	Camping du Châtelet		22380	ST CAST LE GUILDO
Négoce S E	TT541	Camping les roches	Caroual	22430	ERQUY
Négoce S E	TT632	Camping TAL AR GROAS	Route de Chateaulin	29160	CROZON
Négoce S E	TT689	Camping des hautes Grées	Les hôpitaux	22430	ERQUY
Négoce S E	TT745	Camping de la Plage	Chemin des Allemands	29760	PENMARCH
Négoce S E	TT958	Camping Longchamp	Boulevard St Cast	35800	ST LUNAIRE
Négoce Pdt Co	TK705	PIOTET	9 rue du tamis	50170	PONTORSON
Négoce PDT C°	TK541	FEVRIER Jérôme	112 rue ST Enogat	35800	DINARD
Négoce	TK358	TAVET ALIMENT.	LE CARROUGE	35430	ST SULIAC
Négoce	TK531	BIZET J. ALIMENT.	ALIMENTATION	22230	GOMENE
Négoce	TK533	CHERMAT M. P. ALIMENT.	BOURG	22160	BULAT PLESTIVEN
Négoce	TK538	BERTRO Serge	LE BOURG	22400	MORIEUX
Négoce	TK548	ROYER V.	PL. DE L'EGLISE	22100	BRUSVILY
Négoce	TK614	EURL DAVID ALIMENT.	3 place St Pierre	35310	MORDELLES
Négoce	TK619	LASSAUCE J. P.	4 R. DE RENNES	35430	ST JOUAN DES GUERETS
Négoce	TK627	COUBOULIC ALIMENT.	Epiniac	35120	DOL DE BRETAGNE
Négoce	TK643	LEMASSON T.	3 R. DE BELLE VUE	22400	LAMBALLE
Négoce	TK644	MME JOY ALIMENT.	BOURG	22400	ST DENOUAL
Négoce	TK658	CORNEE I.	29 rue de Paris	35500	VITRE
Négoce	TK663	BOUSSARD ALIMENT.	1 R. DES HORTENSIAS	22810	PLOUGONVER
Négoce	TK698	LA SALICORNE	LE BOURG	22870	ILE DE BREHAT

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
Négoce	TK767	COSSON M. T. ST BRIAC	5 R. D. PREAUX	35800	ST BRIAC
Négoce	TK829	CANTRELLE J.P	LE BOURG	22740	PLEUDANIEL
Négoce	TL354	SARL L'EPICERIE D'EVA	PLACE DE L'EGLISE	22240	PLURIEN
Négoce	TT332	M. BOUCHER D.	2 R. DU PRAT	22370	PLENEUF VAL ANDRE
Négoce	TT976	SHOP SERVICE	21 R. DES BAS SABLONS	35400	ST MALO
CORNER	TK648	LAMERRE J. ALIMENT.	KERANDIN	22140	CAVAN
CORNER	TK683	M. SAUVEE	Place de la mairie	35490	SENS DE BRET
CORNER	TL409	CHEREL René	Le Bourg	35330	LA CHAPELLE BOUEXIC
DIRECTION COMMERCIALE VANNES					
VIVAL SE	TT536	Camping "Ty Nadan"	route d'Arzano	29310	LOCUNOLE
VIVAL Bleu	TK382	LE METAYER AMBROISE	12, Rue Anne de Bretagne	56120	PLEUGRIFFET ANNE DE BRETAGNE
VIVAL Bleu	TK383	BINOIS Joël	Place de l'Eglise	56430	NEANT SUR YVEL EGLISE
VIVAL Bleu	TK473	VIVAL MEILLOUR	Route de Ste Anne	56240	LANVAUDAN STE ANNE
VIVAL	TK032	SARL CHARCUT DU COIN	2 rue d'Hennebont	56700	MERLEVEZ
VIVAL	TK036	BRIAND Jacques	Rue de la Gare	56450	SURZUR GARE
VIVAL	TK348	AZILIZ EURL - Pascal MOUNIER	8, Rue du Gal de Gaulle	56400	STE ANNE D AURAY
VIVAL	TK352	LE PAGE Pierre	8 rue du calvaire	56130	ST DOLAY
VIVAL	TK379	GUILLOUX Geneviève	26, Place de l'Eglise	56920	NOYAL PONTIVY
VIVAL	TK394	DANO Pascal	Rue J. Le Pevedic	56400	PLOEMEL AURAY
VIVAL	TK398	SLATER Ludovic	199, Rue de Verdun	29200	BREST VERDUN
VIVAL	TK639	SEVENO N.	12 R. ST VINCENT	56000	VANNES
VIVAL	TK650	M. GENIN B. BAR	6 R. DE KERMAT	29410	GUICLAN
VIVAL	TK708	BLANCHET	Le Bourg	56170	HOEDIC
VIVAL	TK729	Mme BRIAND	Le Bourg	56120	LES FORGES
VIVAL	TK738	MME CONSEIL C. ALIMENT. MAG	R. DE LA POSTE	56500	MOUSTOIR REMUNGO
VIVAL	TL414	EURL BRIAND	Rue Dugesclin	56890	ST AVE
VIVAL	TT422	GLAZIOU Guénael	Rue du Doued	56420	CLEGUER
VIVAL	TT465	BOVIO Joëlle	C.C. Kérandon - R. du 11 Nov.	29110	CONCARNEAU
VIVAL	TT532	BOUVANDRE	1 rue Le Bourges - Kérhostin	56510	ST PIERRE DE QUIBERON

Handwritten initials and marks at the bottom of the page.

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
VIVAL	TZ417	LE DOUX A. M. ALIMENT.	R. DU CHEMIN NEUF	56360	SAUZON
Négoce	TK582	LA TRINITAINE	KERLUESSE	56470	ST PHILIBERT
Négoce	TK591	COULOMB	11 R. ROBESPIERRE - LAMBEZELLEC	29200	BREST
Négoce	TK628	LE PART AMAURY ALIMENT. TISSUS	-	56220	PLUHERLIN
Négoce	TK634	TUAL MAG	R. JEANNE D'ARC	56220	CADEN
Négoce	TK635	LE BOUEDEC J. J.	LE PALAIS	56360	BELLE ILE
Négoce	TK638	MARTIN	R. DU CENTRE	56220	MALANSAC
Négoce	TK640	CHARLOT M.	BOURG	56420	CRUGUEL
Négoce	TK657	BECHEL G. ALIMENT.	BOURG DE QUELNEUC	56910	QUELNEUC
Négoce	TK682	OLIVIER J. BOULANGERIE	BOURG	56190	ARZAL
Négoce	TK699	ADD PRODUITS FRAIS	28 R. NAPOLEON 3	29200	BREST - BELLE VUE
Négoce	TK726	LES SAVEURS D'ARVOR	19 PL. DES LICES	56000	VANNES
Négoce	TK809	TEMPIER M. FILS ALIMENT.	BOURG	56430	ST BRIEUC DE MAURON
Négoce	TT321	SILL	LE BOURG	29860	PLOUVIEN
Négoce	TT355	M. GUILLOUX	Z.A DE KERPOLER	56300	NOYAL PONTIVY
Négoce	TT632	Camping TAL AR GROAS	Route de Chateaulin	29160	CROZON
Négoce	TT640	MME QUEGUINER	BOURG	29250	SIBIRIL
Négoce	TT718	ALLANO P.	15 R. DU CALVAIRE	56760	PENESTIN
Négoce	TT762	LE DUC ALIMENT.	1 R. DES HOSPITALIERS	56190	LE GUERNO
Négoce	TZ347	LORILLEC	10 R. DE LA PAIX	56760	PONTIVY KERGRIST
Négoce	TZ424	MADORE J.	2 R. GAL QUINIVET	56300	PONTIVY
CORNER SE	TT523	Camping des îles	La pointe du bile	56760	PENESTIN
CORNER SE	TT531	MEUNIER	Grand rue Kervoyal	56750	DAMGAN
CORNER SE	TT539	Camping Mahé GUERMEMUE	Rue Man er Graec	56870	BADEN
CORNER	TK039	SARL NICOLAS	Le Bourg	29400	PLOUNEVENTER
CORNER	TK734	LAFFEACH E. ALIMENT.	BOURG	56500	PLUMELIN
CORNER	TK894	BOSSER	1 R. DE QUIMPER	29710	POULDREUZIC
CORNER	TT343	BOUQUIN H.	14 PL. DE LA MAIRIE	56360	GRAND CHAMP
CORNER	TT525	L' OFFICIAL	12 R. GEORGES CADOUAL	56400	BRECH

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
DIRECTION COMMERCIALE LA ROCHE SUR YON					
VIVAL S E	TT540	BRAC Martine	Escale du Pertuis	85360	LA TRANCHE SUR MER
VIVAL S E	TZ843	MOREAU Lionel	Camping des Dunes	85470	BRETAGNOLLES SUR MER
VIVAL Bleu	TK414	CHIRAT Daniel	5, place de l'église	85750	ANGLES EGLISE
VIVAL Bleu	TK496	YOU Jean-Michel	5, rue G. Clémenceau	85110	ST PROUJANT
VIVAL	TK021	SARL AUDRIN	31, Rue Nationale	85140	L'OIJE
VIVAL	TK181	GUEDON Gilbert	8, rue G. Clémenceau	85220	L AIGUILLON SUR VIE
VIVAL	TK201	JAGUENEAU Yannick	10, Rue Emile Verdon	79370	CELLES SUR BELLE
VIVAL	TK219	SARL MICHINEAU Père & Fils	28, rue G. Clémenceau	85270	ST HILAIRE DE RIEZ
VIVAL	TK361	BELLIARD Guy	34, Rue de Lattre de Tassigny	79320	MONCOUTANT
VIVAL	TK410	BOSSEBOEUF Didier	3, rue d'aquitaine	85120	VOUVANT
VIVAL	TK419	DEPOIS Christelle	3, place de l'église	85500	CHAMBRETAUD
VIVAL	TK433	BOULAY Nicole	24, grande rue	85500	MESNARD LA BAROTIERE
VIVAL	TK449	SARL LUCAS Alimentation	Rue du Général Leclerc	85350	ILE D'YEU
VIVAL	TK466	PAIN D'EPICE S.N.C. - Mr DUVAL	Allée des Tilleuls	85140	CHAUCHE
VIVAL	TK485	FAVREAU Monique	9, rue de la Mairie	85120	ST HILAIRE DE VOUST
VIVAL	TK490	DABIN Gisele	4 bis, rue de Chantonay	85110	SIGOURNAIS
VIVAL	TK504	RENAUDET Anita	18, Grande Rue	79350	CHICHE
VIVAL	TK523	SARL VASLEENNE DISTRIBUTION	7, Place du 25 Août	79340	VASLES
VIVAL	TL484	SARL LE RABELAIS	1, Rue Rabelais	79290	BOUILLE LORETZ
VIVAL	TT393	GUILLOIN Delphine	Grande Rue	79110	LOUBILLE
VIVAL	TT578	SUIRE Michel	311, Grande Rue	79270	EPANNES
VIVAL	TT602	PAVAGEAU Jean Yves	1, place de la Mairie	85670	ST CHRISTOPHE DU LIGNERON
VIVAL	TT666	RITHIE Valérie	12, Rue du Mal de Lattre	85320	REAUMUR
VIVAL	TZ420	ROUILLARD ALIMENTATION	6; Rue de la Patrie	85100	LES SABLES D'OLONNE
VIVAL	TZ844	BOURASSEAU Marie-Anne	Place de la Résistance	85170	DOMPIERRE SUR YON
Négoce S E	TK693	BOBINET B.	25 rue de la Venise Verte	85420	OULMES
Négoce S E	TL357	SARL CHAIGNEAU	Camping Domaine de la Forêt	85150	ST JULIEN DES LANDES
Négoce S E	TT506	GUILLOTIERE Camping	Route de la Barre de Monts	85690	NOTRE DAME DE MONTS

49

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
Négoce S E	TZ313	NEAU Yannick	83 rue de l'océan	85520	JARD/MER
Négoce	TK763	BRETHOME	Le bourg	85150	LANDERONDE
Négoce	TK872	DELION ALIM	4 rue Jardins Noirterre	79300	NOIRTERRE
Négoce	TZ305	LOUBRY ALIMENTATION	Le Bourg	85300	LE PERRIER
Négoce	TZ425	CHAILLLOT René	Maison de l'école	79240	SCILLE
Négoce	TZ674	SENECHAUD ALIMENTATION	88 rue Bourg Relais	79200	PARTHENAY
Négoce	TZ689	THIBAUDEAU	Le Bourg	79350	FAYE L ABBESSE
Négoce	TZ696	VERGER ALIMENTATION	7 Rue Jean Jaurès	79200	PARTHENAY
Mag	TZ681	SORIN Rose Marie	20, route de l'Océan	85250	VENDRENNES OCEAN
CORNER	TK764	MOUCLIER Liliane	2 Rue Ste Catherine	85240	FOUSSAIS PAYRE
CORNER	TZ350	RETAILLEAU Yves	12 Rue Diorite	85700	LA MEILLERAIE TILLAY
CORNER	TZ446	JASMIN Aurélien	8, Rue de l'Océan	79240	VERNOUX EN GATINE
CORNER		Mr REMIGEREAU Christian	Place St Laurent	85500	BEAUREPAIRE

DIRECTION COMMERCIALE MONTMORILLON

VIVAL Bleu	TK421	DESBORDES Nicole	Le Bourg	86430	ADRIERS
VIVAL Bleu	TK429	EURL MALTAS G.	1-3. Av. Maginot	37100	TOURS MAGINOT 1 ET 3
VIVAL Bleu	TK929	MOREAU Jean	Rue des Ponts	37460	MONTRESOR PONTS
VIVAL Bleu	TT684	CHAMU Pascal	14, Rue Nationale	37320	CORMERY
VIVAL	TT988	BREGEON Régis	2, Route de Poitiers	86190	AYRON
VIVAL	TK193	HUBERT Michel	1, Pl. F. de la Frezellière	86420	MONT S SUR GUESNES
VIVAL	TK317	MOISY EURL Distribution	11-13, Place Ste Anne	37520	LA RICHE STE ANNE
VIVAL	TK327	AUBIER Thierry	17, Rue du Toffé	86500	SAULGE
VIVAL	TK422	SARL DOPHI	3, Grande Rue	37120	RICHELIEU
VIVAL	TK425	CHENET Philippe	Place de la Mairie	37110	LES HERMITES
VIVAL	TK427	RENOUX Bruno	Rue des Halles	37290	PREUILLY SUR CLAISE
VIVAL	TK430	FAYOUX	Place du Parvis	86250	CHARROUX
VIVAL	TK431	SARL FATCRIS	31, Rue Principale	37420	RIGNY USSE
VIVAL	TK436	HENAULT-BOUCHET Cécile	Route de Chauvigny	86800	TERCE
VIVAL	TK447	LORIAU E.U.R.L. Distribution	2, Rue de l'Eglise	37190	VILLAINES LES ROCHERS

51

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
VIVAL	TK457	EURL M.C.	22, Place Gaston Pailhoux	37000	TOURS PAILHOUX
VIVAL	TK484	CHASSAT Monique	Le Bourg	86300	LA CHAPELLE VIVIERS
VIVAL	TK494	Mr AGLIME	6, Rue Jeanne d'Arc	37460	ORBIGNY JEANNE D'ARC
VIVAL	TK510	SAGNIER Claude	Le Bourg	86320	CIVAUX
VIVAL	TL459	MAGNAT Eric	2, Place du Lavoir	86470	BENASSAY
VIVAL	TL460	MAGNAT Eric	Le Bourg	86470	LAVAUSSÉAU
VIVAL	TT583	REMY Silvain	10, Rue Anne de Bretagne	37130	LANGAIS ANNE DE BRETAGNE
VIVAL	TT676	SNC C.V.E. MULTISERVICES	2, Rue de la Varenne	86300	BONNES
Sap	TK983	HAIDOPOULO	Rue Principale	86320	PERSAC
Négoce	TK595	ANTIGNY Dominique	Le Bourg	86210	ARCHIGNY
Négoce	TK898	DUVAL Lucienne	Le Bourg	37340	RILLE
Négoce	TK904	DUMAS Jacky	La briquetterie	86500	MONTMORILLON
Négoce	TK926	POUPARD Anne-Marie	3 rue Rabelais	37160	ABILLY
Négoce	TL410	DOMINIQUE Isabelle	3, Place André Ravarit	86450	PRESSAC
Négoce	TT647	SARL RESTAURANT D'ENTREPRISE	ZI SUD les Mats	86500	MONTMORILLON
Négoce	TW911	VELIOT Madeleine	Le Bourg	37800	MAILLE
Négoce	TZ333	NOUVELLES GALERIES	77 rue Nationale	37000	TOURS
CORNER	TK519	AMIRAULT Annette	Le Bourg	86500	MOULISMES
CORNER	TT736	JOSEPH Jean-Yves	13, Rue du Dr Verneau	37140	LA CHAPELLE SUR LOIRE
Cali	TK183	GIRAUD	Le Bourg	86410	VERRIERES
Cali	TK239	PASCAULT Père & Fils	Rue de l'Eglise	86460	MAUPREVOIR

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
DIRECTION COMMERCIALE CLERMONT FERRAND - Départements : 23 - 42 - 63					
VIVAL	TK397	ROBERT Franck	8 RUE DU COMMERCE	23160	ST SEBASTIEN
VIVAL	TK409	BOUYERON Liliane	PLACE ST BLAISE	23250	PONTARION
VIVAL	TK450	MARTIN S.N.C.	Le Bourg	23110	FONTANIERES
VIVAL	TK462	MOUILLERAT ANDRE	3 PLACE ST PIERRE	23420	MERINCHAL
VIVAL BLEU	TK464	NORRE	Le Bourg	23170	BUDELIERE
VIVAL BLEU	TK471	PINTON Pascal	Le Bourg	23190	MAUTES BOURG
VIVAL	TK849	SNC CEYSSON	7 Place du bicentenaire	23140	JARNAGES
Négoce	TK858	CHEVALIER ALIMENTATION	Le Bourg	23250	SARDENT
Négoce	TK930	LONGCHAMBON Catherine	Le Bourg	23190	MAUTES
VIVAL	TK966	GRANGE SARL - GRANGE Marie-Claire	Le Bourg	23480	ST SULPICE LES CHAMPS
Négoce Sais.	TT590	GOURINCHAS	Marché du lac	23460	VAUVEIX
VIVAL	TT627	COUT SEBASTIEN	12, Place du Marché	23210	BENEVENT L'ABBAYE
VIVAL	TT686	LEDOUX Renée	Grande Rue	23260	CROCCQ
VIVAL	TZ400	PICOT Paulette	11, Bis Place du Marché	23000	GUERET
DIRECTION COMMERCIALE MONTLUCON - Départements : 03 - 18 - 36 - 45 - 58					
VIVAL	TK418	DA SILVA ANNIE	LE BOURG	03170	MONTVICQ
VIVAL	TK442	LAVAUD SARL	LE BOURG	36270	EGUZON CHANTOME
VIVAL	TK452	MANCEAU Jean Louis	PLACE DU 11 NOVEMBRE	18320	BEFFES
VIVAL	TK456	MARIN FRANCIS	63 BOULEVARD GAMBETTA	03320	LURCY LEVIS
VIVAL	TK468	ALAIN LEYMARIE	2 PLACE DE LA REPUBLIQUE	03450	EBREUIL
VIVAL	TK478	BAPTISTE JEAN LOUIS	3 ROUTE NATIONALE	03230	CHEVAGNES
VIVAL	TK482	ZIOUAAL Mohamed	47 AVENUE DE LA FORET	36330	LE POINCONNET
VIVAL BLEU	TK498	CAMPAGNE Martine	5 PLACE ST PRIVAT	45130	EPIEDS EN BEAUCE
VIVAL	TK520	VIARDOT YVETTE	RUE DE LA GARE	03460	VILLEUVEVE SUR ALLIER
VIVAL	TK910	LABBAY JEAN PAUL	3 RUE DE LA GARE	03230	THIEL SUR ACOLIN
Négoce	TK937	MAXECO NEUVY	Z.A. LES GRANDS CHEZEAU	36100	NEUVY PAILLOUX
VIVAL BLEU	TK977	SARL CZARNECKI	PLACE DE LA MAIRIE	03140	CHANTELLE
Négoce	TK990	JOUAD Malika	RUE DE LA GARE	36700	CLION/WINDRE
VIVAL	TL412	SARL JC - CHURCHILL SYLVAIN	C.C. HLM LES CHARTREUX	03000	MOULINS
Négoce	TT573	BERGEAULT MARTIZAY	LE BOURG	36220	MARTIZAY
VIVAL	TZ426	THION Chantal	18 RUE DE VILLEMURLIN	45600	VIGLAIN VILLEMURLIN
VIVAL	TZ431	CHAUMETTE Jean-Michel	3 RUE DE LA MAIRIE	45460	LES BORDES MAIRIE
Négoce	TZ443	AMGHAR Brahim	126 ROUTE D'ISSOUDUN	36130	DEOLS

53

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
DIRECTION COMMERCIALE CHAMBERY - Départements : 73 - 74					
VIVAL	TL053	SARL SUP'ALP - TAQUET EDITH	CHEF LIEU	73310	SERRIERES EN CHAUTAGNE
VIVAL	TL071	Mme VAN WILDEMEERSCH	84 ROUTE D'AIX	73310	CHINDRIEUX
REVENDEUR	TL502	SA BERTRAND DISTRIBUTION	ZI LE PARQUET	73300	ST JEAN DE MAURIENNE
REVENDEUR	TL503	SARL ALPICASH	27 AVENUE DE LA FONTAINE COUVE	74200	THONON LES BAINS
REVENDEUR	TL504	SAS POLLET ET CHARPIN	27 AVENUE DE LA FONTAINE COUVE	74200	THONON LES BAINS
VIVAL	TT453	SARL JOLIBOIS - M. DUCHUSSAL	Z.A. LA LOGERE	73590	CREST VOLLAND
VIVAL	TT455	BAUD GHISLAINE	GRANDE RUE	74360	ABONDANCE
VIVAL	TT653	ERIC PONTEGNE	LE BOURG	73510	EPIERRE
VIVAL	TT770	DUFOUR FRANCOIS	IMMEUBLE LANGUIERRE	73600	ST REMY DE MAURIENNE
VIVAL	TT980	Mme RIVOIRA Brigitte	45 PLACE DU LION D'OR	73460	STE HELENE SUR ISERE
VIVAL	TW015	SARL AMANDINE - M. RAMUZ	85 PLACE DE L'EGLISE	74640	SAINT FELIX
NEGOCE	TW020	MME DESBRINI NICOLE	ARBINE	73540	LA BATHIE
NEGOCE	TW026	M.DORIGO JEAN PIERRE	CHEF LIEU	74360	VACHERESSE
NEGOCE	TW029	ROCH ALIMENTATION	28 RUE ST FRANCOIS DE SALE	74120	MEGEVE
NEGOCE	TW031	DUMAS ALIMENTATION	ALIMENTATION	73590	ST NICOLAS LA CHAPELLE
NEGOCE	TW040	MME HUDRY JOELLE	ALIMENTATION	73690	POMBLIERE ST MARCEL
NEGOCE	TW048	M. MAILLET ETIENNE	ALIMENTATION	73590	LE CERNIX COHENDOZ
NEGOCE	TW050	L'OASIS	RUE EMILE MACHET	73570	BRIDES LES BAINS
NEGOCE	TW052	SARL L'ETOILE DE BELLEVAUX - M. BUJIN	LES CONTAMINES	74470	BELLEVAUX
NEGOCE	TW078	M. GAVINAITIS	3010 R. DU MONT D'ARBOIS	74120	MEGEVE
NEGOCE	TW088	CREMERIE GAIDDON	79 RUE AMBROISE MARTIN	74120	MEGEVE
NEGOCE	TW091	M. QUITTET		73590	FLUMET
NEGOCE	TW094	EURL DU RECLAZ - M. CHEVALLIER		73350	CHAMPAGNY VANOISE
PRETY	TW133	COLLY ODILE	35 AVENUE DES ALLINGES	74200	THONON LES BAINS
VIVAL	TW154	BRUNET DUNAND JEAN LOUIS	RUE CELESTIN FREPPAZ	73700	SEEZ
REVENDEUR	TW237	ALDIS SUD EST 2 HD	CLOS DES BAZ	74700	SALLANCHES
TOILE DES ALPES	TZ351	SARL LA GOURMANDISE - M. RICHARD	LE HAMEAU DU BORSAT	73320	TIGNES - VALCLARET
NEGOCE	TZ355	EPICERIE ANCEY		74660	VALORCINNE
DIRECTION COMMERCIALE LYON - Départements : 69 - 01					
NEGOCE	TL124	M. NOYEL MICHEL	LE BOURG	69380	DOMMARTIN
SHELL	F0960	SA STAREST - France TOURAILLE	77 BOULEVARD VIVIER MERLE	69003	LYON
NEGOCE	TL067	COOP PTT	47 RUE YVES FARGES	69000	LYON
VIVAL	TL396	DA ROCHA ADELINO	PLACE DE LA LIBERTE	69210	L'ARBRESLE
VIVAL	TT454	BOULAY JOUBERT GUY	PLACE DE L'EGLISE	01200	BILLIAT

[Handwritten signature]

54

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
NEGOCE	TW023	GUIGARD GINETTE	29 RUE ST MARTIN	01300	BELLEY
VIVAL	TW074	Mme BERRUYER	28 BOULEVARD DES ALLEES	69420	AMPUIS
NEGOCE	TW121	CROZIER	34 RUE SAINT EXUPERY	69200	VENISSIEUX
SAP	TW171	GENOUD JOCELYNE	LA FORGE - LE VILLAGE	01210	VERSONNEX

[Handwritten marks]

55

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
DIRECTION COMMERCIALE ROUEN					
Négoce	TZ758	VERON Patrick	38 route de dessous	80200	ATHIES
CORNER	C5712	CELLIER	23 rue leon Ternessen	80120	VRON
CORNER	C5713	Mme CARON	37 rue Gallieni	80330	LONGUEAU
Cabri	TZ826	MILHET	14, Rue Pasteur	80240	ROISEL
Affilié	TT415	DESAINT LEGER Patricia	12, Rue St Marcel	80800	MARCELCAVE
DIRECTION COMMERCIALE LILLE					
VIVAL	TL395	Mme MISIAK Patricia	43, Grande Place	59670	CASSEL
VIVAL	TL464	KUZNIK Patrick	21, Rue Jules Ferry	59261	WAHAGNIES
VIVAL	TT734	FINDUFRAIS	31, Rue de Cassel	59285	ARNECKE
VIVAL	TZ069	TOUMI Isabelle	7, Grande Place	59299	BOESCHEPE
VIVAL	TZ474	MOUTON Paul	109 B, Rue Gaston Baratte	59650	VILLENEUVE D'ASCQ
VIVAL	TZ481	DAVOINE Christian	2, Rue de Corbelem	62112	GOUY S/BELLONE
VIVAL	TZ488	BAUDRIER Maryse	Grande Place	59292	SAINT HILAIRE
VIVAL	TZ490	GREMEAUX Marie Olga	Place de la Gare	59242	TEMPLEUVE
VIVAL	TZ522	ALLART Martine	3, Rue de St Omer	59173	RENESECURE
VIVAL	TZ566	MALLET Monique	9, Rue du Canal	59380	WARHEM
VIVAL	TZ828	BEGHIN Marie-Anne	68, Rue Nationale	59152	ANSTAING
VIVAL	TZ478	MADAU	517, Rue P. Neve	59220	DENAIN
Négoce	TT403	TERNOY Pierre	23 rue Principale	62190	ECQUEDECQUES
Négoce	TZ512	KIEKEN	67 route Nationale	62215	OYE PLAGE
Négoce	TZ542	FOURNIER Jacques	25 rue Voltaire	62210	AVION
Négoce	TZ550	BACHELET Francine	2 rue R. Salengro	62150	VERDREL HOUDAIN
Négoce	TZ775	MAREIX	36 rue du Marechal Foch	62164	AMBLETEUSE
Négoce	TZ965	SCHUTZ	10 grande rue	62140	FRESSIN
VIVAL	TZ818	CRETON	333, Rue Jean Jaurès	59156	LOURCHES
Affilié	TZ541	DEBUCK Hervé	1, Rue Pasteur	59260	LEZENNES
Affilié	TZ552	DURIBREUX	13, Rue Lamartine	59380	BERGUES
Affilié	TZ553	FRANCOIS	2, Rue C. Deruelle	62199	GOSNAY

3

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
Affilié	TZ588	SOUMILLON Marc	302, Rue du Centre	62136	LAFOSSE LESTREME
Affilié	TZ592	SA MICHIELS Frères	69, Rue G. Clémenceau	62480	LE PORTEL
Affilié	TZ600	POPOFF Marie. C.	4, Rue d'Erchin	59234	VILLERS AU TERTRE
Affilié	TZ780	SARL LECAT	16, Rue St Omer	62129	ECQUES
Affilié	TZ792	SA MICHIELS Frères	4, Rue de Lille	62200	BOULOGNE SUR MER
VIVAL	TL432	BARBIER Marie José	1 rue Jules Huart	59131	ROUSIES
VIVAL	TZ491	Nathalie MORITZ	12 rue R. Salengro	59224	THIANT
VIVAL	TZ511	BOURLET Pascal	7 rue du Préau	59217	BEVILLIERS
VIVAL	TZ523	Alain DELAPLACE	1 rue Jules Massenet	59125	TRITH ST LEGER
VIVAL	TZ531	CARTIERE Lucette	10 Place du commerce	59360	NEUVILLY
VIVAL	TZ578	M. BRUET	46 rue Chaussee Brunechaut	59222	FOREST EN CAMBRESI
VIVAL	TL435	M. LEFEVRE DOLORES	14 Place de Gaulle	02110	BOHAIN
VIVAL	TT417	M. OUDIN tony	1 rue Paul Danguenne	02870	CREPY EN LAONNOIS
VIVAL	TZ508	VASSAUX Bernard	3 rue de la croix Manceau	02340	DIZY LE GROS
VIVAL	TZ763	DUVAL Brigitte	5 Place des Prelets	02120	SAINS RICHAUMONT
Négoce	TT405	MARA	30 rue de la poterie	02120	MARLY GOMONT
Négoce	TZ507	PIGOT Vivianne	6 rue principale	02120	MARLY GOMONT
Négoce	TZ789	LEROUX	Place de l'église	02190	LA MALMAISON
Cabri	TZ489	M. PETIT	43 rue Baudin	02100	ST QUENTIN
VIVAL	TZ791	M. LEMORE	26 rue Robertine Dubois	02110	SEBONCOURT
VIVAL	TT740	Mr PAMART Jacky	Place du marché	59216	SARS POTERIE
VIVAL	TZ773	Mme WAESKEN	2 rue de roisin	59990	SEBOURG
VIVAL	TZ790	M. WILLEMARCK	22 rue des tries	59330	HAUTMONT
SPAR	TZ528	Mme BAUDRY	91 rue du Chauffour	59300	VALENCIENNES
Négoce	TT292	ETS LEDUC	13 rue Jean Jaurès	59188	ST AUBERT
Négoce	TT404	CARBON CAROLE	rue de la Forge	08260	MONIDEE
Négoce	TT735	SARL AMBIANCE MARCHÉ	22 rue Nationale	59380	BERGUES
Négoce	TZ510	LOOS Pascal	2 av Alfred Motte	59100	ROUBAIX
Négoce	TZ514	LAURENCE Martine	17 rue de l'église	59127	ELINCOURT
Négoce	TZ557	DELPLANQUE Patrick	9 rue de Merville	59190	HAZEBROUCK

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
Négoce	TZ564	LAMMENS J. Pierre	494 Avenue de Rosendaël	59240	DUNKERQUE
Négoce	TZ721	COUPE	9 rue de la République	59164	MARPENT
Négoce	TZ784	CARBON Isa belle	Grande place	59284	PITGAM
Cabri	TZ530	M. CELLI	Rue G. Bricchet	08170	HARGNES
Affilié	TT741	M. GODEDFROY	37 rue de Moaubeuge	59330	HAUMONT
VIVAL	TZ754	Mme LANCELIN	2 A place du maréchal Foch	59137	BUSIGNY
Affilié	TZ819	Mme BURY	6 RUE Carnot	59141	IWUY

[Handwritten marks]

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
DIRECTION COMMERCIALE DE NARBONNE					
NEGOCE	TT932	EURL JULIEN MME RUIZ VIVIANE	19 RUE REPUBLIQUE	66170	MILLAS
NEGOCE	TW599	M. ARNOU REMY	ALIMENTATION SAP	34290	BASSAN
NEGOCE	TW685	DOUTRE ANNE MARIE SAP	FELINES MINERVOIS	34120	OLONZAC
NEGOCE	TW695	DELMAS SOLANGE	13 GRANDE RUE	11500	QUILLAN
NEGOCE	TW726	FRUIDOC	SUPERMARCHÉ "LA CARABASSE"	34450	VIAIS PLAGE
NEGOCE	TW794	GEST. RESIDENCE GALAPAGOS	CHEMIN DE L'HOURLTOU	66420	LE BARCARES
NEGOCE	TW832	MME ALBE MICHELINE	12 PLACE DE LA MAIRIE	34150	ST JEAN DE FOS
NEGOCE	TW857	MME CONDAMINES	EGE	34450	VIAIS
NEGOCE	TZ196	SA B.F.I.	LE BOIS FLEURI - ROUTE DE SOREDE	66700	ARGELES SUR MER
NEGOCE	TZ936	CPL CLAPOTIS MME FOURIOT MARGUERITE	CAMPING LE CLAPOTIS	11480	LA PALME
NEGOCE	TZ950	4ème REGIMENT ETRANGER	FOYER DU LEGIONNAIRE	11452	CASTELNAUDARY
REVENDEUR	TW337	PUIG HD	PARC HORIZON SUD RUE D'AIGUES	34110	FRONTIGNAN
SAP	TW755	SARL LOMORAL R.J.M. NOEL	ROUTE DE CARCASSONNE	11250	SAINT HILAIRE
VIVAL	TL352	M. MEYER PATRICE	PLACE DU PORTAIL BAS	34210	OLONZAC
VIVAL	TL387	M. ARNAL JEAN-CLAUDE	CAMPING PISSEVACHE	11560	ST PIERRE
VIVAL	TT269		RESIDENCE L'OLIVERAIE	11560	ST PIERRE
VIVAL	TT281	MME KHAN FLORENCE	2 AV DE LA PROMENADE	11120	CANET D'AUDE
VIVAL	TT989	SARL NUNES MME NUNES NICOLE	3 PLACE D'ARMES	66230	PRATS DE MOLLO LA PRESTE
VIVAL	TT990	M. MERIAN REMI	38 AV WILSON	11200	LEZIGNAN CORBIERES
VIVAL	TW686	MME AMIEL BRIGITTE	RUE DE LA POSTE	34210	SIRAN
VIVAL	TW805	SARL LES TROIS TOURS M HOSTALRIH DENIS	GRAND RUE	11590	SALLELES D'AUDE
VIVAL	TW859	SDF BELTRAM & CAMATS	8 RUE DE LA COMMUNE	34350	VENDRES
VIVAL	TZ200	SARL DERAY MME DEFER ELISABETH	CAMPING LA CLAPE 2 RUE GOUVERNEUR	34300	CAP D'AGDE
DIRECTION COMMERCIALE DE GRENOBLE					
CORNER	TL040	MR HERNANDEZ DANIEL	LE VILLAGE	26240	LA MOTTE DE GALAURE
CORNER	TL135	MME CHATELET JULIETTE "AU PANIER GARNI"	ROUTE NATIONALE 75	38510	ARANDON
NEGOCE	TL147	STATION ELF	31 RUE DU QUEBEC	26240	ST VALLIER
NEGOCE	TW003	MME JUGE GENEVIEVE	ALP'SER'VIT	05320	LA GRAVE

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
NEGOCE	TW034	M. TOURRAL	ALIMENTATION	38440	CHATONNAY
NEGOCE	TW039	M. VICHERD GERARD	ROUTE DE LYON	38800	PONT DE BEAUVOISIN
NEGOCE	TW054	MME CARBONELL VALERY	159 RUE DE L'EYGUALA	38700	CORENC MONTFLEURY
NEGOCE	TW124	M. COMBIER	LE VILLAGE	26440	ST NAZAIRE EN ROYANS
NEGOCE	TW159	M. MARTINON	26 PLACE MAURICE FAURE	26100	ROMANS
SAP	TW080	MME RENZETTI PASCALE		38144	NOTRE DAME DE VAUX
VIVAL	TL371	M. BATTIER	RUE DE L'ORCIERE	05260	PONT DU FOSSE
VIVAL	TL477	M. GERBER CHRISTOPHE	LE VILLAGE	38630	CORBELIN
VIVAL	TW169	M. PRAL NOEL	C.C LE PRAYA	05100	MONTGENEVRE

DIRECTION COMMERCIALE MONTELMAR

VIVAL	TL 018	MME DESCOURS CATHERINE	6 PLACE DU 19 MARS 1962	26300	CHATUZANGE LE GOUBET
VIVAL	TL007	MME SABATIER EDITH	LE PEYROU	07200	VESSEAUX
VIVAL	TL010	EURL M. SOLER	LE VILLAGE	07580	ST JEAN LE CENTENIER
VIVAL	TL214	MME MARTIN ANNE-MARIE	10 AV DES FRERES MONGOLFIER	07130	SOYONS
VIVAL	TL350	SARL GILBERT M. GILBERT RENE	CAMPING SOLEIL DU VIVARAIS	07120	SAMPZON
VIVAL	TL433	MME COULY	RN104	07000	FLAVIAC
VIVAL	TW123	M. GARNAUDIER	2 PLACE DE L'EGLISE	07370	SARRAS
VIVAL	TW125	M. BOUSQUET JACQUES	LE VILLAGE	26300	ALIXAN
VIVAL	TW177	M. FOVET	CENTRE VILLE	07100	BOULIEU LES ANNONAY
VIVAL	TW222	MME HEBRARD	RUE DES AVOCATS	26700	PIERRELATTE
VIVAL	TW230	MME MASSON	20 PLACE MONTGOLFIER	07270	LAMASTRE

DIRECTION COMMERCIALE D'AVIGNON

NEGOCE	TW254	M. GRANDI	60 AV GABRIEL PERI	13230	PORT ST LOUIS
NEGOCE	TW261	M. DALFOLLO SERGE	RUE BOURBON	13320	BOUC BEL AIR
REVENDEUR	TW238	DISTRIBUTION SANS & FILS	13 BD DU 8 MAI	30110	LA GRAND COMBE
REVENDEUR	TW262	SARL YAN	1 R. DE BARBARIN	13014	MARSEILLE
REVENDEUR	TW266	SARL BRICOLAGE 2000	28 BD VINTIMILLE	13009	MARSEILLE
REVENDEUR	TW329	NOUVELLE FROMAGERE NIMOISE	MARCHE GARE	30900	NIMES
REVENDEUR	TW400	TERSOL	QU CHAT. BLANC 5020 RTE MARSEILLE	84310	MONTFAVET

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
REVENDEUR	TW420	SARL BARTHELEMY CASH	99 RTE Nale ST LOUIS	13015	MARSEILLE
VIVAL	TT443	M. BEN ROMDHANE LOTFI	48 BD DE LA GROTTTE ROLLAND	13008	MARSEILLE
VIVAL	TW328	M. NOUVENE JEAN-PAUL	RUE DE LA REPUBLIQUE	84390	SAULT
VIVAL	TW485	LA FENASSETTE M. HOFFMANN	ALLEE DES TILLEULS	48330	ST ETIENNE VAL. FRANCAISE
VIVAL*	TL349	CAMP. LA SABLIERE M. MERCIER	CAMPING LA SABLIERE	30430	ST PRIVAT DE CHAMPSCLOS
DIRECTION COMMERCIALE DE TOULON					
CALI	TW239	MLLE ALLEGRE	ROUTE NATIONALE	04310	PEYRUIS
NEGOCE	TL372	LS DU GAOU BENAT	DOMAINE DU GAOU BENAT	83230	BORMES LES MIMOSAS
NEGOCE	TL373	LS DU CAP BENAT	DOMAINE DU CAP BENAT	83230	BORMES LES MIMOSAS
NEGOCE	TW260	LS LA BERGERIE	5 AV BERGERIE PRESQU'ILE DE GIENS	83400	HYERES
NEGOCE	TW276	CANTINI FLANDIN	23 RUE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE	83980	LE LAVANDOU
NEGOCE	TW296	SOVIT I M.MARIA	CAMPING PRAIRIE DE LA MER	83360	PORT GRIMAUD
NEGOCE	TW297	SOVIT II	ST PONS LES MURES	83360	PORT GRIMAUD
NEGOCE	TW299	SARL TFD	DOMAINE DES NAIADES	83360	GRIMAUD
NEGOCE	TW301	M. PONCET	LS LE PONCET LA FAVIERE	83230	BORMES LES MIMOSAS
NEGOCE	TW306	STUMMER	CAMPING PONT D'ARGENS	83370	ST AYGULF
NEGOCE	TW395	M. BENLAKEHAL	CH DES AMES DU PURGATOIRE	06600	ANTIBES
NEGOCE	TW542	M. BERTA GEORGES	21 RUE DE SOSPEL	06500	MENTON
NEGOCE	TW545	LA MENAGERE	12 AV MARECHAL FOCH	06310	BEAULIEU SUR MER
NEGOCE	TW547	SDF M. DAVID	PLACE DE REVELY	04240	ANNOT
REVENDEUR	TL500	SA CUGGIA CHARLES	120 AVENUE DES COURCETTES	06220	VALLAURIS
REVENDEUR	TL501	SA CUGGIA CHARLES	140 AVENUE DES COURCETTES	06220	VALLAURIS
REVENDEUR	TW274	STE SEE A.M.C MOSCONI	ZA BOUILLOUETTES	04700	ORAISON
REVENDEUR	TW321	MAGALLON VIDAUBAN	LIEU DIT LE PLAN	83550	VIDAUBAN
REVENDEUR	TW539	SONIDROG	39 BD J.D BLANQUI	06340	LA TRINITE
REVENDEUR	TW572	SA OLLIDIS H.D	ZI DU PETIT PLAN CHEMA DEPTAL	83190	OLLIOULES
REVENDEUR	TW591	AUM	ZONE ARTISANALE	83990	ST TROPEZ
VIVAL	TW282	M. ASECNIO	LA BAIE DES ISLES	83250	LA LONDE
VIVAL	TW401	M. DEHOPERE	153 ROUTE DE LA MADRAGUE	83400	HYERES

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
VIVAL	TW405	M. LEBEE SELECT.CAMP.	12 BD DE LA MER	83420	LA CROIX VALMER
VIVAL	TW525	ROQTRAITEUR MME CAILLEAU SIBYLLE	5 AVENUE CORNIGLION MOLINIER	06450	ROQUEBILLIERE
VIVAL	TZ969	M. ENCINAS JEREMIE	47 AV DU GL DE GAULLE	83340	FLASSANS SUR ISSOLE

FERMES TEMPORAIREMENT

VIVAL* : EX MONTAGNE DONT LE DOSSIER VIVAL N'EST PAS ENCORE FAIT

ENSEIGNE	CODE COM	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
ECO SERVICE OUEST					
ECO SERVICE	TL365	M. BRIOIS	8 Place Parmentier	80000	AMIENS
ECO SERVICE	TL394	SARL CG DISTRIBUTION	25 Grande Rue	59259	LECLUSE
ECO SERVICE	TT829	SARL ULAC	287 Bd Beauville	80000	AMIENS
ECO SERVICE	TT830	SARL AMRIC	18 Pl Gal De Gaulle	80160	CONTY
ECO SERVICE	TT917	CG DISTRIBUTION	244 avenue des Cordonniers	59500	DOUAI
ECO SERVICE	TL487	SARL JAG	Rue Sénéfontaine	60000	BEAUVAIS
ECO SERVICE	TL488	SARL SKM	26 Ter Rue du Pont de Créteil	94100	ST MAUR DES FOSSES
ECO SERVICE	TL532	SARL OCALENN	Place du docteur Queinnec	56140	MALESTROIT
ECO SERVICE	TL486	EURL AZIPA DISTRIBUTION	Ctre Cial la Tréalle	44600	ST NAZAIRE
ECO SERVICE SUD EST					
ECO Service	TT931	ECO DUCIEL	15 av Jean Moulin	13140	MIRAMAS
ECO Service	TT965	CARPENTRAS DISTRIBUTION	87 Rue Marcel Cerdan Quartier	84200	CARPENTRAS
ECO Service	TL404	ELITE	6, Rue Simone Signoret - La Ch	26000	VALENCE
ECO SERVICE CENTRE					
ECO SERVICE	TT277	MAEVA	Rue de l'Oradou	63000	CLERMONT-FERRAND
ECO SERVICE	TT840	ECO MARSAT	2 Route de Marsat	63200	RIOM
ECO SERVICE	TT842	GECODIS DIST	48 rue de la République	63720	ENNEZAT
ECO SERVICE	TT846	JADE DIST	17 Place de la Libération	63120	COURPIERE
ECO SERVICE	TT852	LACALMONTIE	3 Rue des Liondards	63000	CLERMONT-FERRAND
ECO SERVICE	TT853	PLOU DIST	Avenue Pierre Guérin	63300	THIERS
ECO SERVICE	TT860	VOLVIDIS	6 Grande Rue	63530	VOLVIC
ECO SERVICE	TT862	REFOUVELET DIST	Rue Paul Cézanne	42600	MONTBRISON
ECO SERVICE	TT865	BRUHAT DIST	Place de la République	63430	PONT-DU-CHÂTEAU
ECO SERVICE	TT867	CMS DISTRIBUTION	35 Rue Jean Morel	42190	CHARLIEU
ECO SERVICE	TT872	DANILUC	25 Rue Jean Macé	42360	PANISSIERES
ECO SERVICE	TT875	NERON BANCEL DIST	17 Rue du 11 Novembre	42100	SAINTE ETIENNE
ECO SERVICE	TT878	FLASH	Place Paul Louis Courrier	42100	ST ETIENNE SOLAURE
ECO SERVICE	TT891	SARL DE SOUSA	28 Boulevard Chéry	63350	MARINGUES
ECO SERVICE	TT925	DL DISTRIBUTION	Place Charles de Gaulle	63370	LEMPDES

ENSEIGNE	CODE COM	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	GP	VILLE
ECO SERVICE	TT925	DL DISTRIBUTION	Place C. De Gaulle	63370	LEMPDES
ECO SERVICE	TT942	CHADIS	12 Place Jean Jaurès	63290	PUY GUILLAUME
ECO SERVICE	TL364	SARL DELCHER	24 Rue du 15 Septembre 45	15290	LE ROUGET
ECO SERVICE	TT427	ESSA	Place du 8 Mai	63540	ROMAGNAT
ECO SERVICE	TT831	ROYAT DISTRIBUTION	Place J. Claussat	63130	ROYAT
ECO SERVICE	TT832	ROPITAL DIST	Place des Ramacles	63170	AUBIERE
ECO SERVICE	TT834	GRAVEJAT DIST	44 bd Gambetta Les Galoubi	63400	CHAMALIERES
ECO SERVICE	TL 491	VITHO DIST	Bd Lafayette	63000	CLERMONT-FERRAND
ECO SERVICE	TT836	ANDRE DIST	68 Avenue Charras	63000	CLERMONT-FERRAND
ECO SERVICE	TT841	DERAU	58 Avenue Wilson	63122	CEYRAT
ECO SERVICE	TT845	CHAMALIERES DIST	39 Avenue de Royat	63400	CHAMALIERES
ECO SERVICE	TT847	ESCOFFIER DIST	123 Rue Sully La Glaciere	63100	CLERMONT-FERRAND
ECO SERVICE	TT849	LES MARTRES DIST	46 Avenue de la gare	63730	LES MARTRES DE VEYR
ECO SERVICE	TT885	CHANET DIST	50 Rue Blatin	63000	CLERMONT-FERRAND
ECO SERVICE	TT885	CHANET DISTRIB	50 Rue Blatin	63000	CLERMONT-FERRAND
ECO SERVICE	TT888	S et H DIST	3 Bd de la Manière	63500	ISSOIRE
ECO SERVICE	TT889	Expl HALLES de SAMAYOU	12 Route de Brommat	12600	MUR DE BARREZ
ECO SERVICE	TT890	C.L.C DIST	Rue de Durtol	63000	CLERMONT-FERRAND
ECO SERVICE	TT907	SOBADIS	Centre Commercial	15250	NAUCELLE
ECO SERVICE	TT908	SOBADIS	Avenue de la Plaine	15250	JUSSAC
ECO SERVICE	TT940	TETARD FRERES DIST	2 Rue du Razas	48120	ST ALBAN / LIMAGNOLE
ECO SERVICE	TL 411	GIAT DIST	PLACE DU CHAMP DE FOIRE	63620	GIAT
ECO SERVICE	TL 482	PAULIFLO	17 Avenue COCHERY	45200	MONTARGIS
ECO SERVICE	TT273	SARL ASINAT DIST	10 BD MAX DORMOY	36100	ISSOUDUN
ECO SERVICE	TT274	ARGENTAL DIST	4 Avenue de la Gare	18410	ARGENT SUR SAULDRE
ECO SERVICE	TT844	LINEFRANCE	Route Principale	03110	VENDAT
ECO SERVICE	TT848	AUBERGER DIST	20 Rue Jean Jaurès	58160	IMPHY
ECO SERVICE	TT850	MARQUE DIST	Rue des Fossés	03450	EBREUIL
ECO SERVICE	TT851	COCHARD DIST	22 Place du 14 Juillet	03600	COMMENTRY
ECO SERVICE	TT854	MARTINEZ DIST	Place du 1er Mai	63510	AULNAT
ECO SERVICE	TT857	MOUILLARD DIST	angle rue Guineberts et ave P	03100	MONTLUCON
ECO SERVICE	TT857	MOUILLARD DIST.	Angle rue Guineberts	03100	MONTLUCON

ENSEIGNE	CODE COM	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
ECO SERVICE	TT858	ST POURCAIN DIST	Place Maréchal Foch	03500	ST POURCAIN
ECO SERVICE	TT859	MALLET DIST	Place du Marché	58410	ENTRAINS SUR NOHAIN
ECO SERVICE	TT863	JEZAC DIST	9 Avenue du cdt Madeline	63200	RIOM
ECO SERVICE	TT873	VICHY DIST	Place Charles De Gaulle	03200	VICHY
ECO SERVICE	TT874	GUYONNET DIST	Rue du Sport	03200	VICHY
ECO SERVICE	TT887	DC DIS	13 Rue Zizim	23400	BOURGANEUF
ECO SERVICE	TT903	TOM	La Cambuse	19450	CHAMBOULIVE
ECO SERVICE	TT909	DELGADO DIST	Rue Victor Hugo	03480	VILLEFRANCHE D'ALLIEF
ECO SERVICE	TT910	UVB DISTRIBUTION	5 bis Route de Marmagne	18570	LA CHAPELLE ST URSIN
ECO SERVICE	TT953	DIST NEXONNAISE	30 Rue Gambetta	87800	NEXON
ECO SERVICE	TT954	SOUET	6 Place du Champs de Foire	36140	AIGURANDE
ECO SERVICE	TL536	EURL OLIA	Rés. Cusset Gambetta	03300	CUSSET
ECO SERVICE	TT 276	OCG	146 ave du grand port	73100	AIX LES BAINS
ECO SERVICE	TT268	SARAH DISTRIBUTION	Rue de la Gare	38730	VIRIEU SUR BOURBRE
ECO SERVICE	TT436	MB DIST	Avenue de la Poterie	69890	TOUR DE SALVAGNY
ECO SERVICE	TL536	LES BOULANGES	33 Rue du Général de Gaulle	68220	HESINGUE
ECO SERVICE	TT802	MARTELET DIST	101 Avenue de Verdun	69330	MEYZIEU
ECO SERVICE	TT806	AMV	630 Rue JM Savigny	69400	VILLEFRANCHE / SAONE
ECO SERVICE	TT811	DECINES DIST	182 Cours Emile Zola	69150	DECINES
ECO SERVICE	TT813	BRON DIST	Avenue Franklin Roosevelt	69500	BRON
ECO SERVICE	TT814	CHARITE DIST	11/13 Rue de la Charité	69002	LYON
ECO SERVICE	TT819	SUMIDIS	8 Rue Gabriel Didier	38130	ECHIROLLES
ECO SERVICE	TT898		112 Rue de Vaux	38110	ST VICTOR DE CESSIEU
ECO SERVICE	TT991	LIBEL HIE	Lotissement Les Muriers	38540	ST JUST CHALEYSSIN
ECO SERVICE	TT992	MILLET	CC Les Ayguinards	38240	MEYLAN
ECO SERVICE	TT803	DES 5L	2 Place Saint Louis	71000	MACON
ECO SERVICE	TL451	SARL ECO OTT	1 RUE DE LA CHALAMPE	68490	OTTMARSHEIM
ECO SERVICE SUD OUEST					
ECO SERVICE	TT937	SARL SEINOR	Rue Frédéric Bastiat	40370	RION DES LANDES
ECO SERVICE	TL351	SARL MANGIN	56 rue Antoine Marty	11000	CARCASSONNE
ECO SERVICE	TT921	EPIN THIERRY	9 Rue de Rudel	81000	ALBI

65

ENSEIGNE	CODE COM	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
ECO SERVICE	TT922	SAAPF	50 Av. de Millau	81250	ALBAN
ECO SERVICE	TT938	EURL LA PROMENADE	Rue de la Promenade	12390	RIGNAC
ECO SERVICE	TT459	SARL BOLUGARI	3bis Av. Victor Hugo	34200	SETE
ECO SERVICE	TT963	SARL MARCEL	22 Rue Grassion Cibrand	34280	CARNON
ECO SERVICE	TT964	SALINDRE	Rue St André	30340	SALINDRES
ECO SERVICE	TT939	SARL DUMONTEIL	74bis Rue Victor Hugo	33230	LES EGLISOTTES

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
7 J	TL478	SARL KELA	73 Bis, Av de Grammont	37000	TOURS
7 J	TK112	SARL PODEM	82-88 Rue St Hélier	35000	RENNES
AUTRES ENSEIGNES	TL533	M. CHANCLOU Daniel	7 rue des Iles	22560	ILE GRANDE
SPAR	TL526	EURL SPAR LARMOR PLAGE	12 Place Notre Dame	56260	LARMOR PLAGE
SPAR	TK314	SARL TILADIS	Route de Montmorillon	86390	LATHUS
SPAR	TL378	SARL BSL DISTRIBUTION	26 Bis Rte de Poitiers	86340	LES ROCHES PREMARIES
SPAR	TT552	SARL MARCHAND	Place Sadebria	86800	SEVRES ANXAUMONT
SPAR	TK154	SARL DISMAR	5, Rue des Brochets	85230	BOUIN
SPAR	TK042	SARL ARZEL ET Cie	1, Place de l'Eglise	29840	PORSPODER
SPAR	TK747	EURL DE LA CITE	Place de la Carrière	22510	MONCONTOUR
SPAR	TL473	EURL LOUVET	1 rue de la Barre	29370	CORAY
SPAR	TT780	LANDAIS	16 Rue Jules Ferry	22000	ST BRIEUC
SPAR	TK133	SARL CHAUVIDIS	65, Place du Marché	86300	CHAUVIGNY
SPAR	TL439	EURL AVEL MOR	4 Rue Jeanne D'Arc	22410	ST QUAI PORTRIEUX
SPAR ATH	TK120	BUREAU Louis	193 Rue de Nantes	35000	RENNES
SPAR ATH	TK007	BILLAUD Thierry	8, Rue des Vignes	79340	MENIGOUTE
SPAR ATH	TK305	SARL SODINO	Place Jean Le Bon	86340	NOUAILLE MAUPERTUIS
SPAR MARCHÉ	TK034	SARL BRETEIL DISTRIBUTION	10 Rue de Rennes	35160	BRETEIL
SPAR MARCHÉ	TK035	EURL MERAULT	Centre cial St Michel	35750	IFFENDIC
SPAR MARCHÉ	TK037	BIGOT Serge	1, Rue Croix Blanche	35120	ST BROLADRE
SPAR MARCHÉ	TK041	EURL BRAULT	4, Rue de la Gare	35460	TREMBLAY
SPAR MARCHÉ	TK050	PETAULT Roger	5, Place de l'Eglise	35960	LE VIVIER SUR MER
SPAR MARCHÉ	TK092	LEBRUN Edwige	Place de l'Eglise	35350	ST COULOMB
SPAR MARCHÉ	TK096	LACOLLEY Christiane	28, Rue du Bord de Mer	35114	ST BENOIT DES ONDES
SPAR MARCHÉ	TK104	CHICHOU Jean Claude	Place de l'Eglise	35140	ST OUEN LES ALLEUX
SPAR MARCHÉ	TK339	SARRAZIN Henri	21, Place St Pierre	35240	RETIERS
SPAR MARCHÉ	TK343	SARL BAINAISE	8 Rue des Frères Emery	35470	BAIN DE BRETAGNE
SPAR MARCHÉ	TL421	SARL CAVIS	6 Place Jean Beusnel	35760	MONTGERMONT
SPAR MARCHÉ	TL422	Mme DION Nelly	5 Place Eugène Choux	35520	LA CHAPELLE DES FOUGERE
SPAR MARCHÉ	TL463	SARL LORAND	Ctre Cial du Pont du Gué	35230	BOURGBARRE
SPAR MARCHÉ	TL476	SARL LA VENELLE	14 Rue Jean Boucher	35630	HEDE
SPAR MARCHÉ	TL523	SA DOMAINE DES ORMES	Château des Ormes	35120	EPINIAc
SPAR MARCHÉ	TT303	Mr LECOQUIC Jean-Pierre	83 rue d'Antrain	35000	RENNES
SPAR MARCHÉ	TT304	SARL ALMEV	2 Place Patton	35290	ST MEEN LE GRAND
SPAR MARCHÉ	TT448	SARL LORAND	Rue du Portail	35135	CHANTEPIE

SPAR OUEST

PA

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR MARCHÉ	TT450	Mr DECOURTIAS	Le Bourg	35330	BRECE
SPAR MARCHÉ	TT592	SARL LA DOMINICOISE	29, Rue Nationale	35190	ST DOMINEUC
SPAR MARCHÉ	TT611	SARL JAGOURY DISTRIBUTION	12, Grande Rue	35600	BAINS SUR OUST
SPAR MARCHÉ	TT618	SIMONNEAUX Pierre	3, Rue du Général Leclerc	35140	ST AUBIN DU CORMIER
SPAR MARCHÉ	TT657	JAN Patrick	8, Place Feneion Pinson	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE
SPAR MARCHÉ	TT660	SARL DAMEO	4, Place de l'Eglise	35520	LA MEZIERE
SPAR MARCHÉ	TT776	SARL JOFRANCE	15 Avenue de Pologne	35200	RENNES
SPAR	TL530	M.ROUSSELLE	192 bis Rue Berthelot	29157	FONTAINE AU PIRE
SPAR SUPER	TL506	SARL TCLD	21 Rue G. Normand	60240	MAIGNELAY MONTIGNY
SPAR MARCHÉ	TZ457	Mr DELMOTTE	Bd Dunant	59460	JEUMONT
SPAR MARCHÉ	TZ463	Mr PASBECQ	397 Rue du M. Leclerc	59262	SANGHIN EN MELANTOIS
SPAR MARCHÉ	TZ467	Mr DUPUICH	36 Rue de la Paix	59140	DUNKERQUE
SPAR MARCHÉ	TZ468	Mr ROUSSELLE	22 Bd Henri Bronnert	08000	CHARLEVILLE MEZIERE
SPAR MARCHÉ	TZ469	Mr BAUDIER Lucien	Place de la Mairie	08290	LIART
SPAR MARCHÉ	TZ473	Mr CARRU	76 Rue du Rivage	62610	ARDRES
SPAR MARCHÉ	TZ477	Mr AQUA	Av G. Leclerc	62710	COURRIERES
SPAR MARCHÉ	TZ479	Mr BAZINSKI	192 Rue Pont de la Deule	59500	DOUAI
SPAR MARCHÉ	TZ499	Mr DARCO	137 Rue J. Bouliez	59146	PECQUENCOURT
SPAR MARCHÉ	TZ504	Mr GREUEZ	1 Rue Carrière Belleuze	62179	WISSANT
SPAR MARCHÉ	TZ525	Mr COURTEILLE	8 Place de l'Eglise	80131	HARBONNIERES
SPAR MARCHÉ	TZ822	Mr GRISCHASCHIEF	15 Rue de Valenciennes	59000	LILLE
SPAR MARCHÉ	TK032	SARL CHARCUTERIE DU COIN	2, Rue d'Hennebont	56700	MERLEVEZ
SPAR MARCHÉ	TK049	SARL LA ROCHE DISTRIBUTION	23, Rue St James	56130	LA ROCHE BERNARD
SPAR MARCHÉ	TK056	VINCENT Philippe	1, Rue Jean XXIII	44740	BATZ SUR MER
SPAR MARCHÉ	TK058	GIRAUX Olivier	8 Grande Rue	44510	LE POULIGUEN
SPAR MARCHÉ	TK066	PADIOLEAU Guy	2, Place de l'Eglise	44290	GUEMENE PENFAO
SPAR MARCHÉ	TK077	LE BRIS Bernard	3, Place de la Liberté	44700	ORVAULT
SPAR MARCHÉ	TK081	SARL LES MICHELS	22, Rue de la Poste	56140	RUFFIAC
SPAR MARCHÉ	TK088	COLIN Daniel	Rue Pierre Curie	56510	ST PIERRE DE QUIBERON
SPAR MARCHÉ	TK098	LANNELUC Pascal	16, Boulevard de la République	44380	PORNICHET
SPAR MARCHÉ	TK101	LE DOUX Bertrand	Route de Belz	56550	LOCOAL MENDON
SPAR MARCHÉ	TK105	SARL SEVIA	26, Avenue du Marché	44500	LA BAULE
SPAR MARCHÉ	TK106	SARL LES SAVEURS DU BOUFFAY	5, Place du Bouffay	44000	NANTES
SPAR MARCHÉ	TK351	SARL CLEVI	30 bis Avenue de la Paix	44480	DONGES
SPAR MARCHÉ	TK352	LEPAGE Pierre	8, Rue du Calvaire	56130	ST DOLAY
SPAR MARCHÉ	TL397	M LARBI Saïd	8 Place des Rencontres	56600	LANESTER
SPAR MARCHÉ	TL415	SARL VIVEPI	22 rue de la Victoire	56740	LOCMARIAQUER

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR MARCHÉ	TL418	Melle VALLEE	6 grande Rue	44770	PREFAILLES
SPAR MARCHÉ	TL425	RIVAL Jean Claude	11, Rue Bernon	56640	ARZON
SPAR MARCHÉ	TL438	EURL ROUSSEAU	Cité Kérorben	56700	HENNEBONT
SPAR MARCHÉ	TL509	M. LAVERRE STEPHANE	4 Rue de la Mairie	44320	FROSSAY
SPAR MARCHÉ	TL525	SARL STEJERA	Place Foch - 1 bis Gl de Gaulle	44380	PORNICHET
SPAR MARCHÉ	TT266	M. GOASDOUE	27 avenue Jean Jaurès	56100	LORIENT
SPAR MARCHÉ	TT301	SARL PICARD	Place Lamennais	56800	PLOERMEL
SPAR MARCHÉ	TT584	BOURGOIS Vincent	Centre Commercial des Ajoncs	56250	ST NOLFF
SPAR MARCHÉ	TT644	EURL KERLEDIS	Rue Ambroise Pate	44600	ST NAZAIRE
SPAR MARCHÉ	TK001	SARL ALEP Tours	14, Rue de Constantine	37000	TOURS
SPAR MARCHÉ	TK136	EURL CHARTIER DISTRIBUTION	118, Rue de la Fuye	37300	TOURS
SPAR MARCHÉ	TK143	SARL COUTANT	12, Rue du Gros Chêne	79700	ST AMAND SUR SEVRE
SPAR MARCHÉ	TK151	SARL DEGENNE ET FILS	Place du Marché	86350	USSON DU POITOU
SPAR MARCHÉ	TK260	CHEVALIER Robert	10, Place Grand ' Cour	86130	DISSAY
SPAR MARCHÉ	TK276	SARL SANDIS	13, Place du Portail Chaussée	86200	LOUDUN
SPAR MARCHÉ	TK287	SARL SYMACE	6 Rue Mélusine	86480	ROUILLE
SPAR MARCHÉ	TL400	SARL ALEP NIORT	27 rue de Verdun	79000	NIORT
SPAR MARCHÉ	TL542	SARL BSL DISTRIBUTION	2 Place des Tamisiers	86360	MONTAMISE
SPAR MARCHÉ	TT559	SARL CE.SA.MA	21, Boulevard des Déportés	37700	ST PIERRE DES CORPS
SPAR MARCHÉ	TT614	SARL CORIC	53, Rue de Chalou	79400	ST MAIXENT L'ECOLE
SPAR MARCHÉ	TT681	SNC MENAGER -TESSE	47, Route de Poitiers	86190	CHALANDRAY
SPAR MARCHÉ	TK040	SARL BEAUGE	44, Rue du Grand Vieil	85330	NOIRMOUTIER
SPAR MARCHÉ	TK159	FALLOURD René	4 Rue du Centre	85420	DAMVIX
SPAR MARCHÉ	TK175	SARL FRAPPIER	1, Rue Durivum	85600	ST GEORGES DE MONTAIGU
SPAR MARCHÉ	TK225	Mr SOULARD	19 Av Napoléon 1er	85540	MOUTIERS LES MAUXFAITS
SPAR MARCHÉ	TK246	BABARIT Dominique	9, Rue Georges Clémenceau	85220	APREMONT
SPAR MARCHÉ	TK264	VINCENT Claude	Place de la Marelle	85000	MOUILLERON LE CAPTIF
SPAR MARCHÉ	TK299	SARL TURAL	11, Rue Jean Yole	85170	ST DENIS LA CHEVASSE
SPAR MARCHÉ	TK312	SARL TUR-LUCS	Place Mercier de Grammont	85170	LES LUCS SUR BOULOGNE
SPAR MARCHÉ	TK322	SARL YO and CO	8, Rue Georges Clémenceau	85260	LES BROUZILS
SPAR MARCHÉ	TK911	SARL Société GARNIER	30, Rue Centrale	85680	LA GUERINIERE
SPAR MARCHÉ	TL521	SARL SUPERETT.CLAUDE	Place de la Liberté	85110	CHANTONNAY
SPAR MARCHÉ	TT609	SARL QUERAUX	28, Rue de Beignon	85640	MOUCHAMPS
SPAR MARCHÉ	TT950	SA LE FOURNIL	Place des Halles	85400	STE GEMME LA PLAINE
SPAR MARCHÉ	TZ312	SARL MCJ	Rue du 8 Mai 1945	85610	CUGAND
SPAR MARCHÉ	TZ686	SARL SODISAL	43 Rue du Stade	85140	ST MARTIN DES NOYERS
SPAR MARCHÉ	TZ699	SARL SUPERETT.CLAUDE	8, Rue de la Raffinerie	85410	LA CAILLIERE

RC
63

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR SAISON	TL358	SARL BAUDRY	5 avenue de la Plage	85480	LA FAUTE SUR MER
SPAR SAISON	TL359	M. SOULET	Bd de Lattre de Tassigny	85360	LA TRANCHE SUR MER
SPAR SERVICE	TK031	COSTARD Monique	Place de l'Eglise	35720	PLEUGUENEUC
SPAR SERVICE	TT624	RIVOAL Jean Marie	Rue du Pont de la Barre	14710	TREVIERES
SPAR SERVICE	TK033	BARIL Jean Marc	4 Rue des Landes	44270	ST ETIENNE DE MER MORTE
SPAR SERVICE	TK079	EURL AGFEL	34 Rue de Verdun	56170	QUIBERON
SPAR SERVICE	TK123	EURL CAILLAUD	21, Rue de la Poste	79440	COURLAY
SPAR SERVICE	TK129	EURL BRUNET	1 Avenue des 3 Fontaines	86190	LATILLE
SPAR SERVICE	TK134	EURL CHARTIER Distribution	220, Avenue Grammont	37000	TOURS
SPAR SERVICE	TK218	SARL PREDIS	Grande Rue	37350	LE GRAND PRESSIGNY
SPAR SERVICE	TK233	PERRAUDEAU Maryvonne	55 Rue des Sables	85160	ST JEAN DE MONTS
SPAR SERVICE	TK243	EURL RODIAL	21 Place du marché	85190	BEAULIEU SOUS LA ROCHE
SPAR SERVICE	TK267	SARL SUPERETTE DE NALLIERS	Place de la Poste	85370	NALLIERS
SPAR SERVICE	TK281	SA SODIPOINT	Centre Commercial du Porteau	85200	FONTENAY LE COMTE
SPAR SERVICE	TK284	SARL SOLADIS	2 Bis rue des Sables	85220	LANDEVIELLE
SPAR SERVICE	TK075	MATHIEU Eric	Place de l'Eglise	29242	ILE D'OUESSANT
SPAR SERVICE	TK156	TRIVIDIC Marie Yvonne	12 Rue du Général de Gaulle	29520	CHATEAUNEUF DU FAOU
SPAR SUPER	TL423	SARL SAYLORE	2 Route de la Gare	29670	TAULE
TIMY	TK061	SARL LOUIS LE GALL	16, Avenue des Prés	29000	QUIMPER
VIVAL	TK347	SARL POISSON	18 rue du Matray	22290	LANVOLLON
VIVAL BLEU	TK375	SARL D M B	Grande Rue	56840	ILE D'ARZ

SPAR CENTRE

Etoile Alpes	TW041	SACMAC	ETOILE DES ALPES	73870	LES KARELLIS
SPAR	TL 379	FRANCESCONI	4 Place de Général de GAULLE	58400	LA CHARITE S/LOIRE
SPAR SERVICE	TK 125	BOURDEAU DISTRIBUTION	89 Rue Grande	36700	CHATILLON SUR INDRE
SPAR Marché	TK 172	NICAULT SABARD	7 Place Saint Jean	36500	VENDOEUVRES
SPAR Marché	TT 572	LANORE	Grande Rue	18350	OUROUER LES BOURDELS
SPAR Marché	TT 658	PAGOT	21 Route Nationale	03240	LE MONTET
SPAR Marché	TZ 009	LETOURNEAU	1 Place de l'Eglise	36250	NITHERNE
SPAR	TW103	BRIDIS	90 RUE DU GENERAL DE GAULLE	69530	BRIGNAIS
SPAR	TW107	PROXIMAG 3	245 COURS LAFAYETTE	69006	LYON
SPAR MARCHÉ	TT881	ELODIS	4 RUE BARTOLI	71160	DIGOIN
SPAR Marché	TW147	JOANNIN	PLACE DE LA LIBERTE	69440	MORNANT
SPAR Marché	TZ392	BUDIN Patrick	68 RUE BOSSUET	69006	LYON
Etoile Super	TW024	FOOD'ALP	GALERIE SOLOVAL	73440	VAL THORENS
Etoile Super	TW025	INTERLOC	RESIDENCE LE CHAMOIS D'OR	73440	VAL THORENS

Handwritten signature and initials.

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
Etoile Super	TW095	GARGANTUA	ETOILE DES ALPES	73210	MONTCHAVIN/LES COCHES
SPAR MARCHÉ	TL 380	MAGDAV	Rue JJ ROUSSEAU	73360	LES ECHELLES
SPAR Marché	TT655	MOREL Gérard	2 RUE ERNEST GRANGEAT	73000	JACOB BELLECOMBETTE
SPAR Marché	TT979	MBC	PLACE DE L'EGLISE	73470	NOVALAISE
SPAR Marché	TW022	VERNEY ODILE	alimentation	38114	ALLEMONT
SPAR Marché	TW135	BERNARDI Jacques	GRANDE RUE	73130	LA CHAMBRE
SPAR Montagne	TL 446	L'OREE DU BOIS	AVENUE EMILE MACHET	73350	BOZEL
SPAR Montagne	TL458	SARL MADA	PLACE DE VENOSCO	38860	LES 2 ALPES
SPAR Montagne	TL466	SARL SAG	AVENUE DES JEUX	38750	L'ALPE D'HUEZ
SPAR Montagne	TT456	DIS AVAL	Lieu dit "Le Clos"	73150	VAL D'ISERE
SPAR Montagne	TT457	CLEO	Les Fermes - Meribel Village	73550	MERIBEL
SPAR Montagne	TT648	MEN DISTRIBUTION	LE REBERTY Immeuble Le Genepi	73440	LES MENUIRES
SPAR Montagne	TW066	CAZIER Rosine	Supérette de la Vanoise	73350	CHAMPAGNY EN VANOISE
SPAR Montagne	TW093	EPICERIE 1600	Alimentation SPAR	73700	LES ARCS 1600
SPAR Montagne	TW118	S.D.A.M.	PLAGNE SOLEIL	73210	LA PLAGNE
SPAR Montagne	TW119	PELLICIER Denis	IMMEUBLE LE JANNU	73210	LA PLAGNE
SPAR Montagne	TW138	S.D.A.M.	LE MARCHÉ	73210	PLAGNE VILLAGE
SPAR Montagne	TW142	LE POT AU LAIT	SPAR	73260	VALMOREL
SPAR Montagne	TW144	S.D.A.M.	PLAGNE BELLECOTE	73210	LA PLAGNE
SPAR Montagne	TW148	CVIJIC G	ROUTE DE MERIBEL	73570	BRIDES LES BAINS
SPAR Montagne	TW161	S.D.A.M.	BELLE PLAGNE	73210	LA PLAGNE
SPAR Montagne	TW174	S.D.A.M.	BELLE PLAGNE N 2	73210	LA PLAGNE
SPAR Montagne	TW198	CHACON Angèle	RESIDENCE LE VAL B	73130	SAINT FRANCOIS LONGCHAM
SPAR Montagne	TW205	CHAL 1800	CENT. COMMERC. DU CHARVET	73700	LES ARCS 1800
SPAR Montagne	TZ286	S.D.A.M.	GALERIE MARCHANDE	73210	AIME 2000
SPAR Montagne	TZ352	SUPERETTE DU BIOLLEY	CHEF LIEU	73440	ST MARTIN DE BELLEVILLE
SPAR Montagne	TZ354	B.V.AL	LES BALCONS DE VAL THORENS	73440	VAL THORENS
SPAR Montagne	TZ365	BERNARD Maryse	CTRE CIAL MAGASIN SPAR	73480	LANSLEVILLARD
SPAR Montagne	TZ387	ARCA	IMMEUBLE LA RESIDENCE	73120	COURCHEVEL 1650
SPAR Montagne	TW199	BORY Patrick	LE DOME	38750	L'ALPE D'HUEZ
SPAR Montagne	TW212	SKIFUN	RESIDENCE LA FARE	38114	VAUJANY
SPAR	TL548	SAJ	Faubourg Mache	73000	CHAMBERY
SPAR Marché	TZ357	JACQUET	19 RUE DU DOUBS	25300	PONTARLIER
SPAR Marché	TZ371	BOUCHERIE ROUX	35/37 RUE ALIX DE VERGY	21000	DIJON
SPAR Marché	TZ375	BOUCHERIE ROUX(ECO-STEACK)	CENTRE CIAL ST EXUPERY	21300	CHENOVE
SPAR Marché	TZ394	ZYTA Christian	13, GRANDE RUE	21760	LAMARCHE/SAONE
SPAR Super	TT438	CUIRON ALIM. N°2 / M. SERMIER	Rue Montesquieu	01000	BOURG EN BRESSE

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR Super	TT439	CUIRON ALIM.N°1 / M. SERMIER	14 Bd de l'hippodrome	01000	BOURG EN BRESSE
SPAR Super	TT708	SCODIS	PLACE SAINT BRUNO	38000	GRENOBLE
SPAR Super	TT738	MAJ DISTRIBUTION	13 AV ALBERT 1ER DE Belgique	38000	GRENOBLE
Prety	TW210	L'OLIVERAIE	12 AV DU MARECHAL RANDON	38000	GRENOBLE
SPAR	TT970	AR DISTRIBUTION	3 RUE DU GRAND PONT	74270	FRANGY
SPAR	TZ207	MANDALLAZ DISTRIBUTION	24, AVENUE DE CHAMBERY	74000	ANNECY
SPAR	TZ208	J.M.C.D. DISTRIBUTION	"LE BRU"	74420	BOEGE
SPAR	TZ232	SUPERETTE DU BORNE	237, AV. REPUBLIQUE	74800	ST PIERRE EN FAUCIGNY
SPAR	TZ378	CHARMA	MAGASIN SPAR	74490	ONNION
SPAR Marché	TL 408	MME TISSOT DUPONT	14, RUE FELIX CHAUTEMPS - BP 46	73400	UGINE
SPAR Marché	TL 468	SARL MALICE	29 RUE DU MONT D'ARBOIS	74170	SAINT GERVAIS
SPAR Marché	TT 288	LEFORT TETARD	Ave de SERBIE	73400	UGINE
SPAR Marché	TT680	MELIN Christophe	PLACE DE L'EGLISE	74140	CHENS SUR LEMAN
SPAR Marché	TT752	DEFRANCE	33 RUE DE LA SARDAGNE	74300	CLUSES
SPAR Marché	TW149	GILBIN Guy	ROUTE DE GENEVE	01630	SAINT-GENIS-POUILLY
SPAR Marché	TW182	COSSIN	34 RUE VERNAZ	74240	GAILLARD
SPAR Marché	TW195	LECRINIER Fabrice	56 AVENUE DE LA MAIRIE	74130	MARIGNIER
SPAR Marché	TZ364	BERNARD	CAMPING	74200	THONON
SPAR Montagne	TL 452	SARL GD CHANCE	ALIMENTATION	74300	FLAINE FORET
SPAR Montagne	TT262	SARL ALIM	CAMPING LA PINEDE LES CRETES	74140	EXCENEVEY
SPAR Montagne	TT501	HAPITOUR	RESIDENCE HAPIMAP - LES PRAZ	74400	CHAMONIX
SPAR Montagne	TT649	RG DISTRIBUTION	95 PLACE DE CHAMONIX SUD	74400	CHAMONIX
SPAR Super	TL370	M. BOUCHET	GRAND RUE	74300	CLUSES
SPAR Super	TW101	SOGADIS	118 ROUTE DE GENEVE	74240	GAILLARD
SPAR Super	TZ367	MYDIS	ROUTE DES FONTAINES	74380	CRANVES SALES
Prety	TW112	DUSSERT BEL	RUE CHION DUCCOLLET	38350	LA MURE
SPAR	TW098	SERRADIS	CENTRE COMMERCIAL LA PINEA	38120	SAINT EGREVE
SPAR Marché	TW117	BEILLIMAZ	25, PLACE DE LA FONTAINE	38380	ST LAURENT DU PONT
SPAR Marché	TW854	DELEGLISE Jean-Michel	2, RUE JEAN BOCCQ	38600	FONTAINE
SPAR Marché	TZ361	MILODIS	23, RUE DU DRAC	38120	SAINT EGREVE
SPAR Marché	TZ358	CHADIS	37-39 RUE DE LA REPUBLIQUE	38690	LE GRAND LEMPS
SPAR Montagne	TL 453	LA MAISON DU TERROIR	Galerie marchande SUMENE	15300	LE LIORAN

SPAR SUD-OUEST

7J	TK296	SEMP SA	465 COURS DE LA LIBERATION	33400	TALENCE
SPAR	TK198	LAGUE S.A.	PLACE DE L'EUROPE	33680	LACANAU
SPAR	TL518	SARL ALEP SOULAC	23 RUE DES TROUCHES	33780	SOULAC SUR MER

NR

72

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR	TT610	ALEP LESCURE	4 AV DU PARC LESCURE	33000	BORDEAUX
SPAR	TT750	ALEP ST CAPRAIS	SUPERETTE SPAR LE BOURG	33880	ST CAPRAIS DE BORDEAUX
SPAR	TT951	LAGUE	MARCHE MUNICIPAL	33680	LACANAU OCEAN
SPAR	TW659	GOUL HERVE	33 RUE ALBERT CAILLAU	82150	MONTAIGU DE QUERCY
SPAR	TW735	ALEP LESCURE (LG)	53 AVENUE DU LAS	33127	ST JEAN D'ILLAC
SPAR	TZ263	GEDIS	LE FLOREAL	47000	AGEN
SPAR MARCHÉ	TK015	SARL MILAM	19 RUE DU TEMPLE	24500	EYMET
SPAR MARCHÉ	TK082	SARL BOUCHERIE BELLOC	113 ROUTE NATIONALE	33490	ST PIERRE D'AURILLAC
SPAR MARCHÉ	TK163	DUBOIS ALBERT SPAR SERVICE	32 AV MAR DE LATTRE	33470	GUJAN MESTRAS
SPAR MARCHÉ	TK178	GARDEY BERNARD	RUE DE L'EGLISE	33250	CISSAC MEDOC
SPAR MARCHÉ	TK214	MAS SARL SPAR MARCHÉ	18 COURS G MANDEL	33590	ST VIVIEN DE MEDOC
SPAR MARCHÉ	TK259	DISTRIBFL	GRANDE RUE	33890	GENSAC
SPAR MARCHÉ	TK262	PHILIPPE PATRICK	AVENUE DE LA RESISTANCE	24520	MOULEYDIER
SPAR MARCHÉ	TK290	EURL ST REMI / M. SIEUZAC	217 RUE ACHARD	33300	BORDEAUX
SPAR MARCHÉ	TT656	SPAR Stéphane BRUN	22 RUE AUGUSTIN DAUREAU	33360	CARIGNAN DE BORDEAUX
SPAR MARCHÉ	TW600	DESCOMPS GUY	PLACE STE JEHANNE DE FRANC	47520	PASSAGE AGEN
SPAR MARCHÉ	TW668	SUPERETTE DU PERIGORD-SPAR	TOUR DE VILLE	24560	ISSIGEAC
SPAR MARCHÉ	TZ932	MARCHE DE JAYAN	95 BOULEVARD DE LA LIBERTE	47000	AGEN
SPAR MARCHÉ	TZ956	MAYLIE HERVE	ROUTE D'AGEN	47310	SERIGNAC SUR GARONNE
SPAR SAISONNIERS	TK516	LANAUD HERMINE	EURONAT	33590	GRAYAN ET L'HOPITAL
SPAR SAISONNIERS	TT585	DUCONS BERNARD	CENTRE HELIO MARIN	33930	VENDAYS MONTALIVET
SPAR SAISONNIERS	TT728	SUPERMARCHÉ DE L'ATLANTIQUE	46 AVENUE DE L'OCEAN	33930	VENDAYS MONTALIVET
SPAR SAISONNIERS	TT799	DUCONS BERNARD	CENTRE DE NATURISTES	33930	MONTALIVET
SPAR SAISONNIERS	TZ898	SIP	69 BD DE L'OCEAN	33115	PYLA SUR MER
PAR SUPER MARCHÉ	TK196	ALIMENTATION LABAT	AVENUE DE LA COTE D'ARGENT	33680	LACANAU
PAR SUPER MARCHÉ	TW709	ETS DUCOURNAU	QUARTIER CENTRE	40210	LABOUHEYRE
PAR SUPER MARCHÉ	TZ967	SARL CHACODIS (LG)	402 BD JJ BOSCH	33130	BEGLES
TIMY	TL534	SARL AVIDIS	26 RUE DES COELANDS	33970	CAP FERRET
CALI	TL497	SARL MARIFLORENT	18 AVENUE DE ROUSSILLON	66750	ST CYPRIEN
SPAR	TT279	BADIS	2 PLACE PAUL REIG	66650	BANYULS SUR MER
SPAR	TT554	AUPETIT	15 RUE REMBLA DU VALLESPER	66000	PERPIGNAN
SPAR	TT621	CC DISTRIBUTION	17 AVENUE DE LA MAIRIE	66150	ARLES SUR TECH
SPAR	TT778	ABAD PANORAMIC	IMMEUBLE PANORAMIC	66210	LES ANGLÉS
SPAR	TW253	TONICO SPAR	ROUTE DE MONTPPELLIER	34570	PIGNAN
SPAR	TW737	CABALLE DISTRIBUTION	06, BD GABRIEL PERI	66250	ST LAURENT DE LA SALANQU
SPAR	TW831	RIVESALTES DISTRIBUTION	1 RUE DE LA REPUBLIQUE	66600	RIVESALTES
SPAR	TW871	MAISON BERTRAND	18 AV DE BARBES	11200	LEZIGNAN CORBIÈRES

73

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR	TZ248	ABAD JEAN	AVENUE DE BALCERE	66210	LES ANGLÉS
SPAR	TZ917	EXPLOITATION DES PINS	11 AVENUE DE LA MER	11560	ST PIERRE LA MER
SPAR	TZ955	SALEILLES DISTRIBUTION	1 AVENUE CLAIR SOLEIL	66280	SALEILLES
SPAR MARCHÉ	TL360	SARL SODIAL	AV JEAN JAURES	66200	ALENYA
SPAR MARCHÉ	TL362	SUPERMARCHÉ INTERPLAYA (saisonnier)	CENTRE COMMERCIAL	66440	TORREILLES
SPAR MARCHÉ	TL413	M. BIASUTTI GILLES	1 LE BOULEVARD	34710	LESPIGNAN
SPAR MARCHÉ	TL437	SARL ALDABO	4 PLACE DE LA REPUBLIQUE	66600	ESPIRA DE L'AGLY
SPAR MARCHÉ	TL496	SARL SANFREMOND	15 BD VOLTAIRE	66200	ELNE
SPAR MARCHÉ	TT507	BIASUTTI	RUE DE LA POSTE	11560	FLEURY D'AUDE
SPAR MARCHÉ	TT620	DISTRIBUTION CATALANE	RESIDENCE DU LAC	66180	VILLENEUVE LA RAHO
SPAR MARCHÉ	TW370	TONICO	CAMPING GARDEN	34280	LA GRANDE MOTTE
SPAR MARCHÉ	TW683	CANAL JEAN	0	11160	VILLENEUVE MINERVOIS
SPAR MARCHÉ	TW694	EPICERIE SANCHEZ REMI	AVENUE DU MINERVOIS	11600	VILLEGY
SPAR MARCHÉ	TW704	DELAUNAY	11 ALLEE MARCELIN ALBERT	11120	ARGELIERS
SPAR MARCHÉ	TW851	SUPERMARCHÉ MARVISUD	230 RUE D'ALSACE	11210	PORT LA NOUVELLE
SPAR MARCHÉ	TW860	MR LE PODER	6 RUE JOSEPH COSTE	66110	AMELIE LES BAINS
SPAR MARCHÉ	TW861	PESSIA ROGER	11 RUE PASCAL MARIE AGASSE	66000	PERPIGNAN
SPAR MARCHÉ	TW866	MOUZON	11 AVENUE JEAN JAURES	11110	COURSAN
SPAR MARCHÉ	TW867	CHEZ FRANCIS	PLACE DU COMMERCE	11130	SIGEAN
SPAR MARCHÉ	TZ223	DALMAT	RUE SAGNE	11370	PORT LEUCATE
SPAR MARCHÉ	TZ913	BIASUTTI GILLES	BOULEVARD DE VINGRE	11590	CUXAC D'AUDE
PAR SUPER MARCHÉ	TL490	SARL NIDIS	7 BD DU VIEUX MOULIN	34440	NISSAN LES ENSERINES
PAR SUPER MARCHÉ	TW720	SARL ARDIS	1 AVENUE DU GRAU	66700	ARGELES SUR MER
PAR SUPER MARCHÉ	TW870	SM CABALLE	2 BD GEORGES CLEMENCEAU	11160	RIEUX MINERVOIS
TIMY	TL527	SARL CIGALES DIS	1 BD DE LA PROMENADE	11350	TUCHAN
CALI	TT463	KMF	SPAR MARCHÉ	32400	VIELLA
SPAR	TW624	ATH ABCD	5 RUE DE L'EGLISE	31520	RAMONVILLE ST AGNE
SPAR	TW634	SPAR MADAME LAURENS	PLACE PATTE D'OIE	31300	TOULOUSE
SPAR	TW682	L'ESPLANADE	1 AVENUE MAURICE LACROUX	11300	LIMOUX
SPAR	TW708	MANUGUET J.P	6 AVENUE MARCHÉ BRAUHAUBAN	65000	TARBES
SPAR	TW734	OCCIT'ALIM	BD DES CORBIERES	11190	COUIZA
SPAR	TW813	MURO	35 RUE NATIONALE	32110	NOGARO
SPAR	TZ928	GAVALDA THIERRY (LG)	71 ROUTE DE FRONTON	31140	AUCAMVILLE
SPAR	TZ948	URFA	4 PLACE D'ENFERT ROCHEREAU	32000	AUCH
SPAR MARCHÉ	TL363	LE POSEIDON	LAC DES TROIS VALLEES	32700	LECTOURE
SPAR MARCHÉ	TL367	MR DHENIN MARC	25 RUE RIQUET	11310	SAISSAC
SPAR MARCHÉ	TL443	MANGIN EMMANUEL (LG)	47 ALLEE IENA	11000	CARCASSONNE

M 74

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR MARCHÉ	TL479	SARL DELONCLE VEILLERETTE	21 ROUTE DE PECHBONNIEU	31140	PECHBONNIEU
SPAR MARCHÉ	TL512	SARL DELONCLE VEILLERETTE	C/IAL CLOS JACQUIN RUE GL GIRAUD	31200	TOULOUSE
SPAR MARCHÉ	TT550	ARROYO MICHEL	21 RUE DES PYRENEES	32160	PLAISANCE DU GERS
SPAR MARCHÉ	TT987	FAUILLON FREDERIC	CENTRE COMMERCIAL LE PAHIN	31170	TOURNEFEUILLE
SPAR MARCHÉ	TW595	MOREAU MARIE CLAUDE	RUE PIERRE CURIE	11300	LIMOUX
SPAR MARCHÉ	TW623	LE PETIT CABANON	5 BIS RUE PRINCIPALE	09310	LES CABANNES
SPAR MARCHÉ	TW628	BRUMONT IRENE	RUE JEAN PASCAL	31620	LA BASTIDE ST SERNIN
SPAR MARCHÉ	TW646	THOMAS	AVENUE GAYRAUD	11170	ALZONNE
SPAR MARCHÉ	TW765	S.N.A.CARCASSONNAISE	27 RUE AUGUSTE CONTE	11000	CARCASSONNE
SPAR MARCHÉ	TW883	SERRES MICHEL H.D	16 RUE BEARN	99999	PRINCIPALTE D'ANDORRE
SPAR MARCHÉ	TZ203	MR SAXE GERARD	27 RUE PRINCIPALE	31410	LONGAGES
SPAR MARCHÉ	TZ282	FARENG RENE	PLACE DU COMMERCE	31110	ST MAMET
SPAR MARCHÉ	TZ906	AMARO MARIE FRANCE	AU VILLAGE	32490	MONFERRAN SAVES
SPAR MARCHÉ	TZ937	PETIT LOUIS	0	11340	ESPEZEL
SPAR MARCHÉ	TZ949	LES HALETES	CENTRE COMMERCIAL	65690	BARBAZAN DEBAT
PAR SUPER MARCHÉ	TT729	PICLIN SEBASTIEN (LG)	C.COMMERCIAL LES ARCADES	31650	ST ORENS
PAR SUPER MARCHÉ	TZ962	MATON NATHALIE (LG)	MAGASIN SPAR	32000	AUCH
PAR SUPER MARCHÉ	TZ970	FREMIL	38 AVENUE DE LA FONTASSE	31290	VILLEFRANCHE DE LAURAGA
CALI	TZ910	MARTIN CHRISTINE	19 RUE DE LABASTIDE	81570	SEMALENS
SPAR	TK153	FRANCIS DESCHARMES	QUARTIER LE PRIOLAT	24220	ST CYPRIEN
SPAR	TK232	M.N.P. SARL SPAR	ROUTE DE ST CERE	46110	VAYRAC
SPAR	TT299	HERVOUET RICHARD	102 RUE DE L'EGLISE	12160	BARAQUEVILLE
SPAR	TT424	CUVELIER CHANTAL (LG)	10 RUE CARNOT	12700	CAPDENAC
SPAR	TW645	SUPERMARCHÉ PERGET	4 RUE SAINT LOUIS	81310	LISLE SUR TARN
SPAR	TW827	CAPEL MARIA ET FILS	23 RUE DES CARMES	15000	AURILLAC
SPAR	TZ934	CAPEL	PLACE DE PEYRE	15120	MONTVALVY
SPAR MARCHÉ	TK099	BOURDIE JACQUES SPAR SERV.	RUE DE LA REPUBLIQUE	24480	LE BUISSON DE CADOUIN
SPAR MARCHÉ	TK148	COUSIN BERNARD SPAR SER.	LA RIVIERE	24200	CARSAC AILLAC
SPAR MARCHÉ	TK184	GIPOULOU JEAN JACQUES SPAR	44, RUE ST JACQUES	24540	MONPAZIER
SPAR MARCHÉ	TK200	LAPORTE LOUIS SPAR SERVICE	LE BOURG	46120	LACAPELLE MARIVAL
SPAR MARCHÉ	TK217	MARCENAC SERGE SPAR MARCHÉ	RUE PRINCIPALE	46120	LEYME
SPAR MARCHÉ	TK313	TAILLER GHISLAINE SPAR ATH	43 AV DE LA REPUBLIQUE	46130	BIARS SUR CERE
SPAR MARCHÉ	TK319	SARL VALETTE HENRIQUES	RTE NATIONALE	46130	PUYBRUN
SPAR MARCHÉ	TT298	AUMANIEL	PLACE DES CONDOMINES	46190	SOUSCEYRAC
SPAR MARCHÉ	TT952	MAZZETI AYOUN	AVENUE DU MARECHAL JOFFRE	12000	RODEZ
SPAR MARCHÉ	TW641	SNC ROYER MERE ET FILLE	PLACE DE L'EGLISE	82600	SAINT SARDOS
SPAR MARCHÉ	TW662	MR ET ME ANDRE ACQUIE SPAR	PLACE DU BOURNHOU	12120	CASSAGNES BEGONHES

MR AS

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR MARCHÉ	TW699	SPAR VIADENE	RUE PRINCIPALE	12460	SANT-AMANS DES COTS
SPAR MARCHÉ	TZ921	MR BAER	SPAR MARCHÉ	82190	BOURG DE VISA
SPAR MARCHÉ	TZ951	LUVISUTTO	52 BD DU GENERAL DE GAULLE	82000	MONTAUBAN
SPAR MARCHÉ	TZ957	CAMPELS	PLACE DE LA MAIRIE	12340	BOZOULS
SPAR MARCHÉ	TZ963	FRANCOUAL JACQUES	LE BOURG	46310	ST GERMAIN DU BEL-AIR
PAR SUPER MARCHÉ	TW681	D.S.D	20 AV ANDRE BONNET	82700	MONTECH
TIMY	TW670	SOFODIS ALIMENTATION	RUE DE LA FONTAINE	12270	LA FOUILLADE
TIMY	TL522	SARL TORTIS	PLACE DE LA BOUTEILLERIE	81170	CORDES
CALI	TT508	AZEMA JEAN-PAUL	ALIMENTATION AU BOURG	48150	LE ROZIER
CALI	TW319	BOUCHERIE DAUDE CALI	GRAND RUE	30670	AIGUES VIVES H09
SPAR	TL511	SARL LOCADIS	ROUTE DE ST GILLES	30129	MANDUEL
SPAR	TT673	PERRET	SUPERMARCHÉ "LE CASTELLAS"	34200	SETE
SPAR	TW592	SOJULAU	PORT RICHELIEU 4	34300	CAP D'AGDE
SPAR	TW640	GIMENO	64 BD CARNOT	81270	LABASTIDE ROUAIROUX
SPAR	TW712	SOJULAU 2	2 AV DES ALIZEES	34530	LE CAP D AGDE
SPAR	TW850	SCE KIBLER	3 PLACE CARNOT	34340	MARSEILLAN
SPAR	TW891	KIBLER 2	RUE DES AIRETTES	34340	MARSEILLAN PLAGE
SPAR	TZ628	EVATHIA SPAR (LG)	40 AV DE L'EUROPE	34280	LA GRANDE MOTTE
SPAR MARCHÉ	TL361	SARL MIRANDAS COMOS	15 rue VOLTAIRE	34410	SERIGNAN
SPAR MARCHÉ	TT510	TOUT	2 RUE DES PALOURDES	11430	GRUISSAN
SPAR MARCHÉ	TT709	CALICAP	ALLÉE DE LA FLANERIE	34300	CAP D'AGDE
SPAR MARCHÉ	TT763	M. BECH	AVENUE DU CHAMP DE FOIRE	30190	SANT CHAPTES
SPAR MARCHÉ	TW255	SO.DI.MONT SPAR	LOTISSEMENT PASCAL	34570	MONTARNAUD
SPAR MARCHÉ	TW347	MR JACQUES FRANCIS	C.CIAL PLAGE SUD	30240	PORT CAMARGUE
SPAR MARCHÉ	TW702	NOURIGAT ET FILS	C.C HELIOPOLIS	34300	CAP D'AGDE
SPAR MARCHÉ	TW718	MARTINEZ PIERRE	CAMPING LES SABLONS	34420	PORTIRAGNES
SPAR MARCHÉ	TW844	MARTIN BARREAU NICOLE	7 RUE DE LA REPUBLIQUE	34370	CAZOULS LES BEZIERS
SPAR MARCHÉ	TW847	S.G.H	AVENUE DES PLATANES	34310	MONTADY
SPAR MARCHÉ	TW848	JOUGLA	1 PLACE DE LA REPUBLIQUE	34300	GRAU D AGDE
SPAR MARCHÉ	TW852	JUBER	RUE DE LA REPUBLIQUE	34450	VIAS
SPAR MARCHÉ	TW863	MR POUDOU	ALBERT MOUTON	34500	BEZIERS
SPAR MARCHÉ	TW864	ANDRAL CHRISTIAN	18 AVENUE DE PEZENAS	34320	ROUJAN
SPAR MARCHÉ	TZ243	LA NOUVELLE BRIGANTINE	7 RUE TOISON D'OR - SPAR	34300	CAP D'AGDE
SPAR MARCHÉ	TZ254	DEBARD	19 RUE DE LA REPUBLIQUE	34620	PUISSERGUIER
PAR SUPER MARCHÉ	TL436	DISTRIBUTION LUCHONNAISE	AVENUE DE BEZIERS	34360	SANT CHINIAN
PAR SUPER MARCHÉ	TW648	GGC DISTRIBUTION	RTE DE POMEROLLES	34150	FLORENSAC
PAR SUPER MARCHÉ	TZ876	AQUILOU	GALERIE RICHARD WAGNER	30900	NIMES

72: 76

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
TIMY	TZ940	SOJULOUR 3	MAIL DE ROCHELONGUE	34300	CAP D'AGDE
SPAR	TK150	DARES ET FILS SPAR SUPERMA	RTE DE RIBERAC	16390	ST SEVERIN
SPAR	TK168	GROLLIER ET FILS SPAR	77 RUE DES HALLES	17450	FOURAS
SPAR	TK252	OLNICK SARL SPAR SM	SQUARE DE VERDUN	17370	ST TROJAN LES BAINS
SPAR MARCHÉ	TK002	SIBILEAU PASCAL	PL DE LA MAIRIE	16310	MONTEMBOEUF
SPAR MARCHÉ	TK022	ABELDIS SPAR SUPERMARCHÉ	2 RUE DE FELDBACH	33500	ARVEYRES
SPAR MARCHÉ	TK113	SARL ROY	35 BD DE CORDOUAN	17200	ROYAN
SPAR MARCHÉ	TK182	GUITTONNEAU FERDINAND	RUE CHARLES ROUGIER	16480	BROSSAC
SPAR MARCHÉ	TK230	MICHAUD NATHALIE "SPAR ATH	16 AV JEAN JAURES	16600	RUELLE SUR TOUVRE
SPAR MARCHÉ	TK240	PEYROT PIERRE	19 PLACE ST ARTHENY	16250	BLANZAC PORCHERESSE
SPAR MARCHÉ	TK307	SOULET JEAN MICHEL	7-9 PL DU CHAMP DE FOIRE	16400	LA COURONNE
SPAR MARCHÉ	TK318	PHD SARL	218 AV DE LA REPUBLIQUE	16340	L'ISLE D'ESPAGNAC
SPAR MARCHÉ	TK415	CHOURY PATRICK SPAR M	LE BOURG	33710	GAURIAC
SPAR MARCHÉ	TL382	MR PRESTELLE	2 RUE DE LA DERAME	17111	LOIX EN RE
SPAR MARCHÉ	TT577	FRANDELMAT SARL SPARATH	18 RUE GRAND RUE	16140	AIGRE
SPAR MARCHÉ	TT667	GÉLOT CHATELAILLON FRANCIS	16 AVENUE DE STRASBOURG	17340	CHATELAILLON PLAGE
SPAR MARCHÉ	TT754	BRICOUT	8 AVENUE JEAN MONNET	17000	LA ROCHELLE
SPAR MARCHÉ	TT983	RENOM NICOLE	19 AV. GL DE GAULLE	33920	ST YZAN DE SOUDIAC
SPAR MARCHÉ	TT986	SUPERETTE DU LITTORAL CHAR	121 RUE DU GENERAL DE GAUL	17110	ST GEORGES DE DIDONNE
SPAR MARCHÉ	TW925	ALIM. DE LA BREUILLE SARL	LE BOURG	16370	RICHEMONT
SPAR SAISONNIERS	TK204	LEVRAUD JACQUES	RUE MARENGO	17123	ILE D'AIX
SPAR SAISONNIERS	TL531	SARL MATHDIS	CAMPING LES GENETS ALLEE FAUVETTES	17390	LA TREMBLADÉ
SPAR SAISONNIERS	TT265	DOMIDIS	CAMPING PALMYRE LOISIRS	17570	LA PALMYRE LES MATHES
SPAR SAISONNIERS	TT512	MATHDIS SARL	1 AVENUE DE LA PALMYRE	17570	LES MATHES
SPAR SAISONNIERS	TT771	VAMPDIS	RUE DU CENTRE	17570	ST AUGUSTIN
PAR SUPER MARCHÉ	TT601	SARL LARRAT (LG)	PLACE DE LA POSTE	24340	MAREUIL
SPAR	TK016	SOLHU SARL "SPAR"	1 RUE DE LA RIBIERE	87470	PEYRAT LE CHATEAU
SPAR	TK157	DUFOR DISTRIBUTION SARL	105 PL PRINCIPALE	19410	PERPEZAC LE NOIR
SPAR	TK321	SEBSO SARL	LE BOURG	19500	MEYSSAC
SPAR	TW900	ACTI +	ROUTE DE BESSE	63790	MUROL
SPAR MARCHÉ	TK017	GOUDOUNEIX JEAN.D "SPAR"	PL GAMBETTA	19160	NEUVIC
SPAR MARCHÉ	TK018	ENON ROLAND SPAR MARCHÉ	RUE DE LA REPUBLIQUE	24450	LA COQUILLE
SPAR MARCHÉ	TK127	BOUFFIER LAURENCE SPAR MAR	12-14 RUE PUYJOLI	24310	BRANTOME
SPAR MARCHÉ	TK177	CELERIER PIERRE SPAR MARCH	31, FAUBOURG SAINT EULALIE	19140	UZERCHE
SPAR MARCHÉ	TK180	GARNIER SARL	AVENUE AMEEDÉ TERRADE	87130	CHATEAUNEUF LA FORET
SPAR MARCHÉ	TK209	SARL MARSAC DISTRIBUTION	AVENUE DU LIMOUSIN	23210	MARSAC
SPAR MARCHÉ	TK234	MOREL ET FILS SARL	RUE DES ECOLES	19290	SORNAC

72
77

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR MARCHÉ	TK254	NORMAND MARLENE SPAR SCE	PLACE DU MONUMENT	87360	LUSSAC LES EGLISES
SPAR MARCHÉ	TK316	MERCIER DISTRIBUTION	16 RUE DU VERDUN	24300	NONTRON
SPAR MARCHÉ	TK440	LABLAUDE JEAN CLAUDE	LE BOURG	23150	LAVAVEIX LES MINES
SPAR MARCHÉ	TL428	EGLISOT GERARD	AVENUE DE LA GARE	87370	ST SULPICE LAURIERE
SPAR SAISONNIERS	TT622	SOLHU SARL SPAR	LA HALLE D'AUPHELLE	87470	PEYRAT LE CHATEAU
VAL ANCIEN CONCEP	TK356	BATIER MICHEL VIVAL	8 RUE DE LA MARCHÉ	23320	ST VAURY

SPAR SUD-EST

SPAR	TW315	BOUTEILLE	Nouveau Port Santa Lucia	83700	SAINT-RAPHAEL
SPAR	TW462	NINADIS	238 rue de Tourrache	83600	FREJUS
SPAR	TT742	ROSASUD	75 bd Wilson	06600	JUAN LES PINS
SPAR	TL369	CLEOPATRE	2 Rue Maccarani	06100	NICE
SPAR	TL389	LE 13 DE MARS	116 Rue Waldeck Rousseau	83700	SAINT RAPHAEL
SPAR	TW516	RABEY	312 Bd des Ecureuils - Le Marco Polo	06210	MANDELIEU LA NAPOULE
SPAR Marché	TW324	FIONA	14 av Georges Pompidou	83120	STE MAXIME
SPAR Marché	TW339	LES BOUGAINVILLEES	5 place du Marché	83120	STE MAXIME
SPAR Marché	TW380	SADALI	370 avenue de la Gare	83700	BOULOURIS
SPAR Marché	TW427	MIDI PRIM	19 Bd Foch	83300	DRAGUIGNAN
SPAR Marché	TW459	MARCAN	341 La Genestière - Les Larga Vista	06200	NICE
SPAR Marché	TZ602	LES BOUGAINVILLEES	40 Rue St Jacques	83310	LA GARDE FREINET
SPAR Marché	TZ614	BASTIDE DES FLOTS BLEUS	Bd de la Plage - C Cial La Bastide Bât Y	83530	AGAY
SPAR Marché	TZ617	ABBAYE DISTRIBUTION	44 Bd Napoléon III Abbaye Roseland	06200	NICE
SPAR Marché	TZ621	LIFRAUD Daniel	22 Rue Hôtel des Postes	06000	NICE
SPAR Marché	TZ624	MARME Josiane	27 Place des Arcades	06560	VALBONNE
SPAR Marché	TT694	BARRERE Chantal	36 Rue Paul Arène - Plateau du Ploï	06100	NICE
SPAR Marché	TT549	DISTRILICES	16 bd Vasserot	83990	ST TROPEZ
SPAR Marché	TT287	JEZAFOR	Place du Marché Forville	06400	CANNES
SPAR Marché	TW496	CORTESE Jean-Pierre	7 av de la République	06300	NICE
SPAR Marché	TW499	UNZUETA Michel	221/223 av de Fabron	06100	NICE
SPAR Marché	TL401	NICOMEL	9 Place du Gal Goiran	06100	NICE
SPAR Marché	TL405	SEFACRI DISTRIBUTION	13 av St Sylvestre	06000	NICE
SPAR Marché	TL448	ANTOINE	16 Bd Général de Gaulle	83780	FLAYOSC
SPAR Marché	TW536	QUESNOT & RICCI	160 av Pierre Semard	06130	GRASSE
SPAR Marché	TL495	LEMAIRE Ludovic	Bd Darby - Valescure	83700	SAINT RAPHAEL
SPAR Marché	TL481	ROSASUD	39 Avenue Borriglione	06100	NICE
SPAR Super	TW295	LES TOURNELS	Camping Route de Camarat - Quartier des Tournels	83350	RAMATUELLE
SPAR	TW240	LES PALMIERS	Place des Palmiers	83420	LA CROIX VALMER

78

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR	TW304	HENRIC & BERAUD	30/32 Rue Massillon - 3 rue du Prieure	83400	HYERES
SPAR	TW432	SELECTION DISTRIBUTION	Avenue des Alliés	83240	CAVALAIRE
SPAR Marché	TW242	LS DE LA GARE	43 av Edith Cawel	83400	HYERES
SPAR Marché	TW259	SOREM	Route Nationale 559	83980	CAVALIERE
SPAR Marché	TZ262	SUPERETTE L'AYGUADE	194 bd du Fronton de Mer - Quartier l'Ayguade	83400	HYERES
SPAR Marché	TZ608	GERMAIN	14 Cours Gambetta	83570	COTIGNAC
SPAR Marché	TZ616	SOCABA	Place du Pont	83210	SOLLIES TOUCAS
SPAR Marché	TW582	FLJ	550 Bd de la Plage Résidence du Levant La Favrière	83230	BORMES LES MIMOSAS
SPAR Marché	TT595	LEYRAT Daniel	9 rue Jean Jaurès	83320	CARQUEIRANNE
SPAR Marché	TT608	LECOUSTRE Jacques	1 Av du Char de Verdun	83160	LA VALETTE
SPAR Marché	TT271	BARONA	36 Bd du Capitaine Audibert	83136	GAREOULT
SPAR Marché	TL381	SOCAV	1 Bd St Michel - Plage de Gigaro	83420	LA CROIX VALMER
SPAR Marché	TL417	DUTREUIL Richard	2 Place du Général Girard	83630	AUPS
SPAR Super	TW265	QUARANTA Maurice	31/33, rue Roger Brun	13005	MARSEILLE
SPAR Super	TZ637	AVIGEL	11 place Joseph Etienne	13007	MARSEILLE
SPAR Super	TZ007	CASPAR	14 Route Nationale	13860	PEYROLLES
SPAR Super	TT612	CLEDOM	Av de la Libération	84800	L'ISLE SUR LA SORGUE
SPAR	TL480	SDPCA	28/30 Rue de la République	13001	MARSEILLE
SPAR	TW330	CORFDIR	bd du 4 Septembre	83500	LA SEYNE SUR MER
SPAR	TW375	BOIS LEMAITRE	50 Av Jean Compadieu - CC Bois Lemaître	13012	MARSEILLE
SPAR	TZ612	MIRABO DISTRIBUTION	5 Bd de Saint Roch	83000	TOULON
SPAR	TZ605	FLOCODIS	10, Rue Saint Michel	13005	MARSEILLE
SPAR Marché	TW320	LS LA JOLIETTE	82 bd des Dames	13002	MARSEILLE
SPAR Marché	TW325	SDO	88 bd Enseigne Vaisseau Guès	83100	TOULON
SPAR Marché	TW379	SCI	5 Cours Jean Ballard	13001	MARSEILLE
SPAR Marché	TW389	ESMENJAUD Thierry	Place du Marché	13380	PLAN DE CUQUES
SPAR Marché	TW391	HUTTLER Frédéric	9 bd de la République	13530	TRETS
SPAR Marché	TW426	NANDIS	10 Cours Général de Gaulle	83860	NANS LES PINS
SPAR Marché	TW433	COPEDIS	820 bd des Ecoles	83140	SIX FOURS LES PLAGES
SPAR Marché	TT551	THONYALEX	261 chemin de Forgentier	83000	TOULON
SPAR Marché	TT607	BERTHE Jacques	26 rue de la République	83500	LA SEYNE SUR MER
SPAR Marché	TT630	ETAC	7 place de Rome	13006	MARSEILLE
SPAR Super	TZ601	LA FLORANE	567 Rue David	83200	TOULON
SPAR Marché	TW349	BEN REJEB Slimane	8 Rue de la Grande Armée	13001	MARSEILLE
SPAR Marché	TW404	PARADIS DISTRIBUTION	216 rue Paradis	13006	MARSEILLE
CALI	TW323	BEN SALAH	75 Rue Francis Davso	13001	MARSEILLE
SPAR Marché	TT562	BEN YOUNES Ali	99 Bd Périer	13008	MARSEILLE

RR

79

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR Marché	TL543	LA CIOTAT			
SPAR Marché	TT608	GARRIGOU		83160	LA VALETTE
SPAR Marché	TL419	SL ADAM		13004	MARSEILLE
SPAR Marché	TL537	ALEXY		13009	MARSEILLE
SPAR Marché	TZ603	MDLR	1 Rue des Menuidières - 2 Rue Jacques de la Roque	13100	AIX EN PROVENCE
SPAR Marché	TZ622	GUERZIZ Samir	197 Rue d'Endoume	13007	MARSEILLE
SPAR Marché	TZ634	GARCIA Jean-Luc	115 Le Cours	84210	ST DIDIER
SPAR Marché	TW933	LUBERON DISTRIBUTION	1 Place Gambetta	84490	ST SATURNIN LES APT
SPAR Marché	TZ877	DISTRILUB	bd du Nord	84160	CUCURON
SPAR Marché	TW481	MEDIDIF	32 rue Mignet	13100	AIX EN PROVENCE
SPAR Marché	TT563	MARKET SERVICES	46 Bd de la République	13490	JOUQUES
SPAR Marché	TT270	THIDIS	28 Rte D'Arles	13460	STES MARIES DE LA MER
SPAR Marché	TW245	REY & PROUVENT	240 avenue Paul Arène	04200	SISTERON
SPAR Marché	TT591	COGENT	16 Rue Grande	04800	GREOUX LES BAINS
SPAR Marché	TL368	SOLEA	Cours Aristide Briand	04280	CERESTE
SPAR	TW285	CARD	21 bd Poincaré	06600	JUAN LES PINS
SPAR	TW454	SESG	76 bd Maréchal Juin	06800	CAGNES SUR MER
SPAR	TT722	CIPRATTA	Place Alexandre Medecin	06100	NICE
SPAR	TT264	AZUR PROXI	40/42 Rue Barberis	06300	NICE
SPAR	TZ604	AIRO	16/20 rue Cassini	06300	NICE
SPAR	TW505	FORECO	126 bd de Cessole	06100	NICE
SPAR	TW507	ROC ECO	1 av Général Leclerc	06190	ROQUEBRUNE
SPAR	TW509	SAINT AUGUSTIN	HLM St Augustin - Bd Paul Montel - Place Amarylis	06200	NICE
SPAR	TW512	SUPER LEVENS	avenue Felix Faure	06720	LEVENS
SPAR	TW513	SUPER VILLEFRANCHE	avenue de Verdun	06230	VILLEFRANCHE
SPAR	TL449	JP.CO	106 av de la Californie	06200	NICE
SPAR Marché	TZ610	LS LA BEVERA	1 Av Jean Médecin	06380	SOSPEL
SPAR Marché	TW881	SAINT AUGUSTIN	HLM Moulins Place Yuccas Rte de Grenoble	06200	NICE
SPAR Marché	TZ237	LS DE LA GARE ROUTIERE	Promenade Maréchal Leclerc de Hauteclouque N8	06500	MENTON
SPAR Marché	TL493	BENLOLO Maxim	1 bd Auguste Reynaud	06100	NICE
SPAR Marché	TT695	DUTERRIER ALIMENTATION	2 Route Nationale	06440	L'ESCARENE
SPAR Marché	TT683	LESAGE Ludvine	24 Avenue de Bischoffsheim	06710	VILLARS SUR VAR
SPAR Marché	TT461	CHAMPOUSSIN	Place de Provence	06470	GUILLAUMES
SPAR Marché	TW493	BERGHEAUD Daniel	9 av de france	06190	ROQUEBRUNE
SPAR Marché	TW498	LS SAINT-JEAN	3 av Jean Mermoz	06230	ST JEAN CAP FERRAT
SPAR Marché	TL383	VAN ZEVEREN Pascal	5, avenue Cernuschi	06500	MENTON
SPAR Marché	TL388	CHRISTAL	Allée Charles Bonome	06460	ST VALLIER DE THIEY

RR
00

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR Marché	TW529	GIUSTO	7 Place de la République	06430	TENDE
SPAR Marché	TW546	LE PETIT MARCHÉ	Place Biancheri	06540	BREIL SUR ROYA
SPAR Super	TZ922	NAKRE	Quartier des Croues - Route de Nice	04170	ST ANDRE LES ALPES
SPAR Super	TT767	BISTOLFI FRERES	118 avenue du 3 Septembre	06320	CAP D'AIL
SPAR Super	TW489	SUPER TOURRETTE	81 bd Léon Sauvan Quartier Le Plan	06690	TOURRETTE-LEVENS
CALI	TW953	ALCI	Place du Commerce - Lupino	20600	BASTIA
CALI	TZ120	MIGLIACCIARO ALIMENT	Migliacciaro	20240	GHISONACCIA
Négoce	TZ060	DETTORI Marie-Marthe	Boulevard Maglioli	20000	AJACCIO
Négoce	TZ063	FALCUCCI Joseph		20260	LUMIO
Négoce	TZ091	ORSINI Jean-Marie	6 Rue Jean Lagazèze	20214	CALENZANA
Revendeurs	TT511	LES GLACIERES D'AJACCIO	Route d'Alata	20000	AJACCIO
SPAR	TW923	LS FRANCESCHI	Rue Gabriel Peri	20200	BASTIA
SPAR	TW943	VINCENTI Dominique	18 Rue César Campinchi	20200	BASTIA
SPAR	TZ028	SO.DI.CE	5 Avenue Xavier Luciani	20250	CORTE
SPAR	TZ217	MATHIEU	RN 198 Immeuble Morazzani	20145	SARI SOLENZARA
SPAR	TT775	MATHIEU	RN 198 Funtana Ccia Sortie Sud	20145	SARI SOLENZARA
SPAR	TZ073	SO.CI.DI	Tiuccia	20111	CALCATOGGIO
SPAR	TZ086	BIANCONI FRANCESCONI	Quartier de l'Annunziata	20214	CALENZANA
SPAR	TT275	DISTRIBUTION CENTRE VILLE	Rue de la République	20130	CARGESE
SPAR	TT289	UNIDIS	Avenue Beverini	20090	AJACCIO
SPAR	TZ118	VINCENTI Frédéric	Résidence Santa Regina - CASATORRA	20620	BIGUGLIA
SPAR	TZ115	SO.PO.DI	Lieudit Costarella - Route d'Evisa	20150	PORTO
SPAR	TZ125	CORADIS	Abbazia	20243	PRUNELLO DI FIUMORBO
SPAR	TL462	SO.DI.PA	Av du Maréchal Moncey Résidence Les Palmiers Bâta	20090	AJACCIO
SPAR	TZ140	N.D.I.F.	Immeuble Beaulieu - Pietranera	20200	BASTIA
SPAR	TZ139	LES HALLES DE ST FLORENT	Résidence Ste Anne	20217	SAINT FLORENT
SPAR	TZ846	BASTELICACCIA ALIMENTATION	U Pozzu	20129	BASTELICACCIA
SPAR	TT548	PIETRALBA ALIMENTATION	Av Mont Thabor CC Les Lacs Pietralba	20090	AJACCIO
SPAR Marché	TW918	BENAZZI Antoine	LS Le Maroni - Saint Joseph	20200	BASTIA
SPAR Marché	TW932	PLEIN CHAMP	Le Forum de Lupino	20600	BASTIA
SPAR Marché	TZ293	AUX QUATRE SAISONS	7 Place D. Vincetti	20200	BASTIA
SPAR Marché	TL514	DIANI Marie-Christine		20117	CAURO
SPAR Marché	TL538	ROVINA Stéphane	San Gavino di Carbini	20170	LEVIE
SPAR Marché	TZ294	SOLLACARO Félicia	2 avenue Napoléon Place Clémenceau	20110	PROPRIANO
SPAR Marché	TT773	PESCHI Gilbert	2 cours du Général de Gaulle	20100	SARTENE
SPAR Marché	TZ122	MARTINETTI Marie-Louise	Immeuble Virgitti	20221	CERVIONE
SPAR Marché	TZ135	CASANOVA Dominique	Immeuble le Glacier	20217	SAINT FLORENT

GR

21

ENSEIGNE	CODE COM.	NOM DE L'EXPLOITANT	ADRESSE DU POINT DE VENTE	CP	VILLE
SPAR Marché	TT652	DISTRIPULUS	Immeuble Stello - Erbalunga	20222	BRANDO
SPAR Marché	TZ136	DOMINICI Eliane		20228	PINO
SPAR Marché	TZ151	POULENARD Roland-Pierre	Cours Danielle Casanova	20160	VICO
SPAR Super	TL513	LE RELAI DE LA TOUR 2	Golfe d' Ajaccio	20166	PORTICCIO
SPAR Super	TW952	FUNTANA NOVA	Place Fontaine Neuve	20200	BASTIA
SPAR Super	TW954	SANT ANTOINE	Château Saint Antoine	20200	BASTIA
SPAR Super	TW956	MARCHE DE MONTESORO	Les Logis de Montesoro	20600	BASTIA
SPAR Super	TW957	A/C ALIMENTATION	2 bis Rue Capanelles	20200	BASTIA
SPAR Super	TZ103	CATOIRE André	Route de l'Hôpital	20169	BONIFACIO
SPAR Super	TL492	D.R.S.	RN198 Ste Lucie de Porto Vecchio	20124	ZONZA
SPAR Super	TZ138	GIRAGLIA DISTRIBUTION		20248	MACINAGGIO
SPAR Super	TZ175	LE ROND POINT	Résidence Les Eucalyptus	20118	SAGONE
SPAR Super	TZ968	LE RELAIS DE LA TOUR	Marina Viva - Porticcio	20128	GROSSETO PRUGNA
SPAR Super	TT757	S. A. E. S.	1 Cours Grandval - Place du Diamant II	20000	AJACCIO
	TW914	S.E.T.A.	SM de la plage Porto Pollo	20140	SERRA DI FERRO
	TW915	S.E.T.A.	LS Abbartello	20113	OLMETO PLAGE
	TZ065	FIRROLONI Jean-Paul	VVF de Lozari	20226	BELGODERE
SPAR	TT779	MARQUES DISTRIBUTION	122, Rue Châteauevert	26000	VALENCE
SPAR	TW219	DECIZE DISTRIBUTION	Quartier Les Décizes	26600	LA ROCHE DE GLUN
SPAR	TL407	CLEMADIS	Bd Ch. De Gaulle - Les Jardins du Réal	05200	EMBRUN
SPAR	TL445	KEVIN DISTRIBUTION	44 Av de la Libération	84150	JONQUIERES
SPAR Marché	TW130	STE D'EXPLOITATION COURTIAL	Rue Centrale	07290	SATILLIEU
SPAR Marché	TT567	HANOTTE Thierry	Grande Rue - Place Lesdiguières	05230	CHORGES
SPAR Marché	TZ640	PEREZ Jean-Claude	Place de Verdun	84110	SABLET
SPAR Marché	TZ641	REGE Hervé	Rte de Mollans	84340	ENTRECHAUX
SPAR Marché	TL398	ORCHIDEE	14 Place Commandant Dumont	05130	TALLARD
SPAR Marché	TL406	ROXEMY	114 Rue Jean Jaurès	26800	PORTES LES VALENCE
SPAR Marché	TL455	LA CIGALE	Place Centrale	05460	ABRIES
SPAR Marché	TW211	ROXEMY	Place de la Fédération	26800	ETOILE SUR RHONE
SPAR Montagne	TW113	SABATER	Immeuble Champsaur - Les 3 Chamois	05170	ORCIERES MERLETTE
SPAR Montagne	TW136	JUGE Robert	Place de la Mairie	26420	LA CHAPELLE EN VERCORS
SPAR Montagne	TW208	LES CHALMETTES	Le Point Show	05560	VARS LES CLAUD
SPAR Montagne	TW209	TREAL & BORNSTAIN	Le Loup Gourmand Immeuble le Miraval JVERNET FC	04400	PRA LOUP
SPAR Montagne	TT447	CONSTELLATION	Immeuble les Mélèzes	05600	RISOUL
SPAR Montagne	TL456	CHABRIERE DISTRIBUTION	Immeuble Le Charrière	05160	REALLON
	TL519	AGIR	62 Rue Jean Aymar	05000	GAP
	TL391	REYNAUD Bernadette	7 av Jean Moulin	26100	ROMANS SUR ISERE

RR
2020

ANNEXE N°7

TITRES DE PARTICIPATIONS

[Handwritten signature]

TITRES DE PARTICIPATIONS MEDIS

- 1 001 titres ALEXYS SARL (titres acquis le 18 septembre 2002)
- 1 797 titres CASPAR
- 112 titres ECO OTT
- 22 868 titres de la ETABLISSEMENTS ALLENE SARL
- 1 342 titres FLOCODIS (titres acquis le 3 juillet 2002)
- 15 245 titres JMG PORNICHE (titres cédés le 27 mai 2002)
- 2 080 titres LE ROND POINT
- 500 titres MJCB DISTRIBUTION
- 120 titres SKM (titres acquis le 1^{er} mars 2002)
- 500 titres SPAR FRANCE

Handwritten signature/initials

ANNEXE N° 3

BILAN D'APPORT

[Handwritten signature]

BILAN D'APPORT MEDIS A DISTRIBUTION CASINO FRANCE

	Montant Brut			Amortissement/dépréciations	Montant Net
	Médis	MJCB	total		
ACTIF					
Immobilisations incorporelles	20 142 416,35	81 850,79	20 224 267,14	327 440,83	19 896 826,31
Immobilisations corporelles					
terrains	41 429,54	-	41 429,54	3 374,61	38 054,93
constructions	1 027 897,78	-	1 027 897,78	149 968,96	877 928,82
Installations techniques, matériel, outillage	494 076,29	2 371,19	496 447,48	359 042,54	137 404,94
autres immob. Corporelles	3 298 706,46	34 374,95	3 333 081,41	1 133 121,81	2 199 959,60
<i>sous-total</i>	<i>4 862 110,07</i>	<i>36 746,14</i>	<i>4 898 856,21</i>	<i>1 645 507,92</i>	<i>3 253 348,29</i>
Immobilisations financières					
autres participations (1)	490 711,78		490 711,78		490 711,78
prêts	1 128 615,68		1 128 615,68	134 363,75	994 251,93
autres immob. Financières	67 430,75	3 379,18	70 809,93		70 809,93
<i>sous-total</i>	<i>1 686 758,21</i>	<i>3 379,18</i>	<i>1 690 137,39</i>	<i>134 363,75</i>	<i>1 555 773,64</i>
Actif circulant					
créances clients et comptes rattachés	28 612 007,92	22 277,30	28 634 285,22	11 188 570,61	17 445 714,61
autres créances	82 616 772,07	5 958,43	82 622 730,50		82 622 730,50
disponibilités	6 125 057,57		6 125 057,57		6 125 057,57
charges constatées d'avance	144 655,76		144 655,76		144 655,76
charges à répartir/plsrs exercices	95 902,77		95 902,77		95 902,77
<i>sous-total</i>	<i>117 594 396,09</i>	<i>28 235,73</i>	<i>117 622 631,82</i>	<i>11 188 570,61</i>	<i>106 434 061,21</i>
TOTAL ACTIF	144 285 680,72	150 211,84	144 435 892,56	13 295 883,11	131 140 009,45
PASSIF					
Provisions					
pour risques	255 205,61		255 205,61		255 205,61
pour charges	873 735,90		873 735,90		873 735,90
<i>sous-total</i>	<i>1 128 941,51</i>		<i>1 128 941,51</i>		
Dettes					
Emprunts et dettes	6 682 365,85	26 533,94	6 708 899,79		6 708 899,79
emprunts et dettes financières	801 786,77		801 786,77		801 786,77
dettes fournisseurs	60 869 127,89	1 501,14	60 870 629,03		60 870 629,03
dettes fiscales	1 938 003,64	3 641,72	1 941 645,36		1 941 645,36
dettes sur immob	14 989,38		14 989,38		14 989,38
autres dettes	16 862 935,47	36 351,92	16 899 287,39		16 899 287,39
<i>sous-total</i>	<i>87 169 209,00</i>	<i>68 028,72</i>	<i>87 237 237,72</i>		<i>87 237 237,72</i>
Dividendes 2001	4 166 662,55		4 166 662,55		4 166 662,55
TOTAL PASSIF	92 464 813,06	68 028,72	92 532 841,78	-	92 532 841,78
ACTIF NET APORTE	51 820 867,66	82 183,12	51 903 050,78	13 295 883,11	38 607 167,67

(1)

Montant au 31.12.2001

567 456,00

Valeur comptable MJCB

76 744,22

Valeur à retenir

490 711,78

DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 25.053.958 euros

Siège social : 24, rue de la Montat
42100 SAINT-ETIENNE

428 268 023 R.C.S. SAINT-ETIENNE

Annexé à un note reçu ce jour par le Notaire
soussigné, Associé de la S.C.P. "Jacques
BALAY, Jacques MICHAUDET et Henri BALAY"
Notaire d'un office Notarial à Saint-Etienne

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 29 NOVEMBRE 2002**

L'an deux mille deux, le vingt-neuf novembre, à 10 heures,
au siège social, à SAINT-ETIENNE,

Les associés de la Société par actions simplifiée DISTRIBUTION CASINO FRANCE se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Chaque associé a été régulièrement convoqué.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en leur qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Daniel MARQUE, dûment habilité à représenter CASINO GUICHARD-PERRACHON en sa qualité d'associé.

Monsieur Pierre BOUCHUT représentant permanent de CASINO GUICHARD-PERRACHON agissant en sa qualité de Président de DISTRIBUTION CASINO FRANCE, est absent excusé.

Mademoiselle Edith QUIBLIER assume les fonctions de Secrétaire.

Les cabinets ROUSSEL Et Associés - C.R.E.A. et ERNST & YOUNG, les deux Commissaires aux Comptes de la société, régulièrement convoqués, n'assistent pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 25.053.958 actions sur les 25.053.958 actions formant le capital social et ayant droit de vote.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés,
- une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes avec l'avis de réception,
- la feuille de présence,

- les statuts de la société,
- un exemplaire des projets de fusions et ses annexes,

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- les récépissés de dépôt de ces projets au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne,
- un exemplaire du journal d'annonces légales où ont été insérés les avis de fusion prévus par l'article 255 du décret du 23 mars 1967,
- les comptes sociaux de la société absorbante et des sociétés absorbées arrêtés au 31.12.2001,
- le rapport du Président,
- les rapports du Commissaire aux apports,
- le texte des projets de résolutions,

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions de l'article 14 des statuts et déclare que les documents et renseignements ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du projet de fusion-simplifiée prévoyant l'absorption par société DISTRIBUTION CASINO FRANCE de la société IMQEF ;
- Approbation du projet de fusion-simplifiée prévoyant l'absorption par société DISTRIBUTION CASINO FRANCE de la société CROZET DISTRIBUTION ;
- Approbation du projet de fusion-simplifiée prévoyant l'absorption par société DISTRIBUTION CASINO FRANCE de la société LEZOUX DISTRIBUTION ;
- Approbation du projet de fusion-simplifiée prévoyant l'absorption par société DISTRIBUTION CASINO FRANCE de la société MEDIS ;
- Reconstitution des provisions liées aux amortissements dérogatoires par prélèvement sur la prime de fusion ;
- Approbation du projet de fusion-simplifiée prévoyant l'absorption par société DISTRIBUTION CASINO FRANCE de la société MAREUIL DISTRIBUTION ;
- Approbation du projet de fusion-simplifiée prévoyant l'absorption par société DISTRIBUTION CASINO FRANCE de la société TARA DISTRIBUTION ;
- Approbation des évaluations des éléments d'actif et de passif transmis par chacune des sociétés absorbées au titre de ces fusions ; constatation de la réalisation de ces fusions et de la dissolution simultanée mais sans liquidation des sociétés absorbées ;
- Pouvoirs pour formalités.

Puis il donne lecture du rapport de gestion du Président.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Commissaire aux apports,
- du projet de contrat de fusion par voie d'absorption conclu le 21 octobre 2002 avec la société MEDIS, société par actions simplifiée au capital de 37.497.005 euros, dont le siège social est situé à SAINT ETIENNE (42100) - 24 rue de la Montat, identifiée sous le numéro 400 593 950 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ST ETIENNE,

approuve dans toutes ses dispositions le projet de fusion ainsi que l'évaluation des apports effectués au titre de cette fusion,

et décide, en conséquence, la fusion de la société avec la société MEDIS avec effet au 30 novembre 2002.

DISTRIBUTION CASINO FRANCE étant propriétaire depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne, de la totalité des titres composant le capital de MEDIS, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital et ladite société absorbée se trouvera immédiatement dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

La différence entre la valeur nette des biens apportés par la société absorbée et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 37 497 005 actions de la société absorbée dont elle est propriétaire, soit - 4.386.147,90 euros, sera comptabilisée en charge dans les comptes de la société absorbante.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide, suite à l'adoption de la résolution qui précède, de reconstituer la provision liée aux amortissements dérogatoires constatés par la société MEDIS par le prélèvement de 41 806,83 € sur le compte "prime de fusion"

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, comme conséquence à l'adoption des résolutions qui précèdent, constate la réalisation définitive des fusions par voie d'absorption des sociétés IMQEF, CROZET DISTRIBUTION, LEZOUX DISTRIBUTION, MEDIS, MAREUIL DISTRIBUTION et TARA DISTRIBUTION par la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE et par suite la dissolution sans liquidation desdites sociétés absorbées avec effet au 30 novembre 2002.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations pour l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

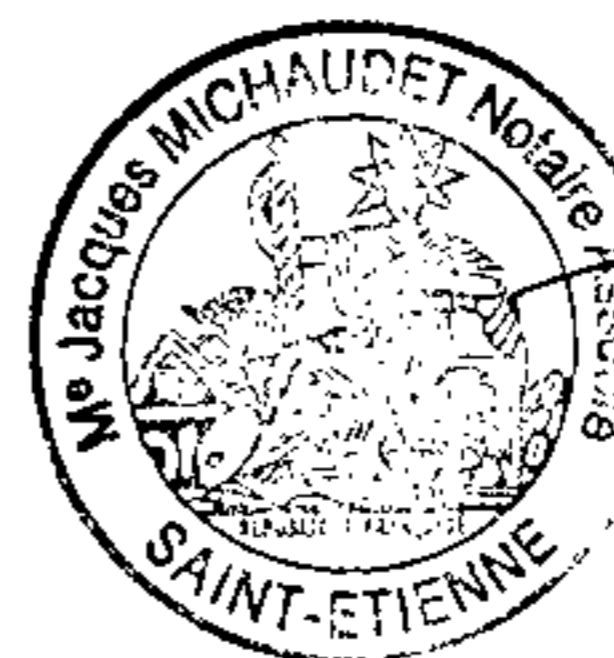
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé, après lecture, par le Président de l'assemblée.

CASINO GUICHARD-PERRACHON
Daniel MARQUE

POUR EXPEDITION PHOTOCOPIQUE
délivrée en application du décret
du 26 novembre 1971 établie conforme
à l'original sur quatre-vingt-huit pages.



[Handwritten signature]